L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1481 - VENDREDI 22 JUIN 2018 2,10 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1969-8232



ACHETE PAILLE
en andains
(orge, blé, colza, etc)
à la tonne ou l'ha

NOS +

- Presse équipée de la pesée : tonnage immédiat.
- Tous nos matériels sont en pneus basse pression : moins de tassement.
- Toutes les surfaces sont andainées (doublage des andains) : minimum de passages.
- Paille évacuée aussitôt pressée

NOTRE ENGAGEMENT
contrats signés avec tarifs, date de règlement, observations diverses.

ACHETE PAILLE
pressée
sous abri
ou rendue à Puits

SARL De CHASSINEL 21400 Puits
Sarl 06 80 06 38 23 - Sylvie 06 80 37 00 50
Jacques-Yvan 07 88 33 45 89 - Cédric 06 68 57 44 90
La paille est indispensable pour l'élevage.
Depuis 20 ans, nous achetons de la paille pour nos clients éleveurs

Importation massive d'huile de palme

La vigilance reste de mise



Les agriculteurs restent mobilisés contre l'importation d'huile de palme et vigilants quant à la mise en œuvre des mesures annoncées par le gouvernement. La suspension des blocages de raffineries en divers points du territoire français ne signe pas l'arrêt du mouvement et la trêve accordée pourrait être remise en cause à la rentrée de septembre si les engagements n'étaient pas suivis d'effets probants. L'injonction support du ralliement du réseau FNSEA *«N'importons pas l'agriculture que nous ne voulons pas»* reste plus que jamais d'actualité. *« La mobilisation est suspendue... en attendant des actes»*.

PAGES 9 ET 12

Mailing DAFP, gamme bio sur l'Yonne et certains cantons de Côte d'Or.

Côte d'Or

› GDS

Jean-Luc Chevalier accède à la présidence



Nièvre

› FDSEA

Les agriculteurs mobilisés contre l'importation d'huile de palme



Yonne

› FDSEA 89

"N'importons pas l'agriculture dont nous ne voulons pas"



fendt.fr FENDT



Presses à balles rondes Fendt:
une forme systématiquement parfaite

Aujourd'hui Fendt vous propose simplement la meilleure presse à balles rondes du marché. Son pick-up sans chemin de came, son système d'entrainement double, son unité de coupe Xtracut ou encore son système exclusif HydroflexControl qui absorbe l'hétérogénéité des andains, sont les garants de l'efficacité reconnue à la marque Fendt.

G. BUCHEZ
Autun - Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
03 86 20 17 38 - www.gbuchez.fr

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation

PLUS D'INFOS

PICOUET SNC - ETA
TRAVAUX AGRICOLES ET RURAUX - ELAGAGE

PRÉPARATION DE VOS SEMENCES

Entreprise agréée sous le n° BO 11051 pour l'application de produits phytosanitaires en prestations de service



«MINIMISEZ VOS CHARGES EN PRODUISANT VOTRE PROPRE SEMENCE ISSUE DE VOTRE EXPLOITATION» CÉRÉALES, POIS...

Les Bruyères - 89100 Collemiers - 03 86 95 04 81 - 06 03 20 84 12 - eta-picouet@orange.fr

Sommaire

Côte-d'Or

04 • Brune : Les champions de Châtillon
05 • GDS : Jean-Luc Chevalier, nouveau président
06 • Une bourse aux couleurs bourguignonnes

Nièvre

07 • JA : «Il faut transformer l'essai par la loi»
08 • Technique : Bonnes pratiques pour la conduite des génisses
09 • FDSEA : Mobilisation contre l'huile de palme

Yonne

10 • Puisaye-Forterre : Une présidente, un audit, des noix...
11 • Adventices : Partageons nos solutions !
12 • FDSEA : «N'importons pas l'agriculture que nous ne voulons pas...»

Région - France

13 • Région : «Faire entendre la voix de l'agriculture à Bruxelles»
14 • Bio : Un nouveau président pour Bio Bourgogne

Filières cultures - élevage

15 • Culture : Les transactions céréalières à la peine
16 • Élevage : Les impacts de la fauche précoce

Infos Services

17 • Firmes & Machinisme
18-19 • Analyses & Tendances
20-21 • Petites annonces
22-25 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux : FDSEA Côte-d'Or ; FDSEA Nièvre ; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail : redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale : Jean-Yves Blondat - mail : pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale : SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30
AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : à parution - Tirage moyen par numéro : 6 200 ex.
Prix de l'abonnement annuel : 103 € - Prix au numéro : 2,10 €
Imprimeries : Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier : France / Belgique - Taux de fibres recyclées : 91 %
Certification : PEFC/FSC - « Eutrophisation » : P tot 0,01 kg/tonne

En bref

Mortalité des abeilles : les syndicats reçus à l'Elysée

L'Union nationale de l'apiculture française (Unaf), la Fédération française des apiculteurs professionnels (Ffap) et la Confédération paysanne ont obtenu un rendez-vous le 19 juin à l'Élysée. Reçus par la conseillère en agriculture, Audrey Bourolleau, les syndicats ont le sentiment d'avoir été *«mieux écoutés»* que le 7 juin dernier, au cabinet du ministère de l'Agriculture. Les représentants conviés à l'échange ont insisté sur l'urgence de débloquer une aide pour les apiculteurs sévèrement touchés par la mortalité dans leurs ruches. Les syndicats ont aussi insisté sur les carences des mesures de la mortalité des abeilles lancées en région par le ministère de l'Agriculture.

Le FMSE veut la fin *«du verrou»* des 30% de pertes dans la prochaine Pac

Le Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnementale (FMSE) voit dans la prochaine Pac une occasion de *«faire sauter le verrou»* du seuil de 30% de pertes de production conditionnant actuellement l'utilisation des fonds Feader. *«Ce seuil de 30% se justifie pour les pertes de production mais pas du tout pour la lutte précoce»*, explique Joël Limouzin, président de la FMSE. Le financement public (État et UE) représente près de 65% des indemnisations versées par le fonds et les cotisations des agriculteurs représentent 35%. Le seuil de 30% se révèle *«bloquant pour le FMSE car 90% de son activité est dirigé vers l'accompagnement de plans de lutte»* contre des infections sanitaires *«qui occasionnent des pertes chaque année, mais sans pertes de production fortes»*, explique l'organisme dans son rapport d'activité 2017.

Euro alimentaire: la valeur ajoutée apportée par l'agriculture ne pèse que 6,5 %

Comme chaque année, l'observatoire de la formation des prix et des marges (OFPM) a fait une analyse de la répartition de la valeur ajoutée tout au long de la chaîne de valeur. En 2014 (données les plus récentes), la valeur ajoutée induite dans l'agriculture est de 6,5 euros pour 100 euros de dépenses alimentaires. Cette part est en légère progression par rapport à 2013, mais sur une longue période, elle n'a pas cessé de baisser (2009-2014). En comparaison, la valeur ajoutée induite par les industries agroalimentaires est de 11,90 euros, la restauration de 13,7 euros, les services de 14,40 euros, les commerces de 15,40 euros. Les importations pèsent quant à elles 25,10 euros.

PRI info

Côte-d'Or *«Je transmets mon exploitation. Et vous ?»*

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 66 54

Nièvre Le Point Accueil Transmission

Le Point Accueil Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON ou Sylvie SIMONIN à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 40 99 (accueil financé par l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne Le Répertoire Départ Installation : pour vous aider à transmettre votre exploitation agricole ou trouver un associé

Le conseiller Répertoire vous aide à formaliser votre projet, rédige une offre attractive, recherche un repreneur ou associé selon le profil défini ensemble, diffuse votre offre auprès des candidats qu'il connaît, et si vous le souhaitez plus largement grâce au réseau national des Répertoires et sur Internet, vous accompagne lors du premier rendez-vous avec un candidat. L'inscription est gratuite. Contactez Marc Abonnet, Chambre d'Agriculture de l'Yonne au 03 86 94 21 95.

la météo présentée par Dijon Céréales

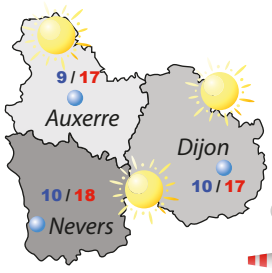
DIJON CÉRÉALES

AGATE météo

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 22 Juin



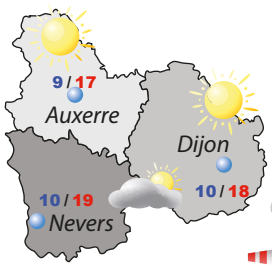
Ensoleillé
Ce vendredi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux.

T° mini : 8 à 10°C
T° maxi : 15 à 18°C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Saint Alban
Soleil : 05h49 - 21h57
Lune : 16h03 - 02h58

Samedi 23 Juin



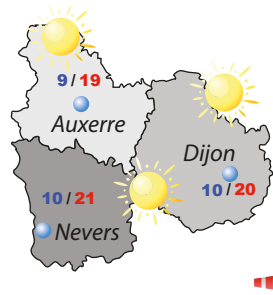
Beau temps
Le soleil sera bien présent et très localement accompagné de quelques nuages.

T° mini : 8 à 10°C
T° maxi : 16 à 18°C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Sainte Audrey
Soleil : 05h50 - 21h57

Dimanche 24 Juin



Agréable
Un temps agréable et pleinement ensoleillé s'annonce. Les vents seront modérés.

T° mini : 8 à 10°C
T° maxi : 17 à 20°C

Vents : Nord-Est 20 km/h

Saint Yann
Soleil : 05h50 - 21h57
Lune : 18h16 - 03h49

Prévisions à 7 jours

Lundi 25 Juin au Mercredi 27 Juin
Un temps ensoleillé pour lundi et mardi. Des averses orageuses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Est à 10 km/h
T° mini : 14 à 16°C T° maxi : 25 à 27°C

Du Jeudi 28 Juin au Dimanche 1 Juillet
Des orages pour ce jeudi. La fin de semaine sera partagée entre passages nuageux et éclaircies.
Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini : 10 à 12°C T° maxi : 22 à 24°C

*clin d'*œil



© Acip/Chaunu

Alimentation

«1000 jours pour manger mieux», le manifeste de l'Ania

S'inscrivant dans la continuité de la consultation citoyenne que l'Ania (Association nationale des industries alimentaires) avait lancée en 2013 et à la suite des EGA, ce manifeste des entreprises alimentaires précise leurs engagements en faveur d'une alimentation saine, sûre et durable et accessible à tous.



Le manifeste de l'Ania a pour objectif, entre autres, de proposer aux consommateurs une alimentation saine, sûre et durable.

DR

L'Ania a construit ce manifeste autour de quatre attentes fortes de la société débouchant sur quatre engagements. Le premier concerne l'accélération de l'optimisation de la qualité nutritionnelle des produits et le travail sur les portions. Pour ce faire, les professionnels de l'alimentaire misent sur l'amélioration et l'optimisation des recettes (profil nutritionnel amélioré, listes d'ingrédients plus courtes…) via des engagements individuels ou collectifs par secteurs, mais aussi sur l'accompagnement des entreprises, notamment les TPE et PME. Un fonds d'orientation dédié à l'optimisation des recettes va être ainsi mis en place. L'Ania insiste sur la simplification de l'information nutritionnelle en général. Elle va accompagner la mise en place du Nutriscore pour les entreprises qui le souhaitent. Elle entend par ailleurs réduire globalement la taille des portions des produits en magasins et en restauration collective (suppression des formats king size, développement des formats individuels…). Les professionnels de l'alimentaire souhaitent aussi mettre en place des actions pédagogiques sur les portions repères.

Le deuxième engagement a trait à une contribution active à la mise ne place d'une économie plus circulaire. Les entreprises devant être accompagnées vers un nouveau modèle permettant de limiter au maximum l'impact de leurs activités. Leurs engagements se portent sur la réduction, lors de la production, des consommations d'eau et d'énergie d'origine renouvelable, la réduction des gaz à effet de serre, la réduction au global de l'empreinte carbone de la chaîne de valeur. L'Ania veut aussi apporter une réponse aux critères nécessaires pour une certification environnementale des sites de production ainsi qu'optimiser les transports. En aval, elle souhaite limiter et valoriser les déchets industriels et des co-produits et lutter contre le gaspillage alimentaire. Elle va aussi se focaliser sur l'éco-conception des emballages en passant par la réduction de la taille et du poids, la suppression des suremballages inutiles, l'augmentation de la part des matériaux recyclables et recyclés ou biodégradables et issus des filières durables et certifiées. L'Ania s'engage par ailleurs à participer ou à organiser des campagnes de sensibilisation et de mobilisation au recyclage.

Information du consommateur

Le troisième domaine d'engagement concerne la garantie de la traçabilité et la sécurité des aliments et l'amélioration de l'information du consommateur. Pour y parvenir, l'Ania mise sur la promotion du code barre GS1-128 auprès des entreprises, via des actions d'information et de communication. Cet outil, qui existe depuis des années, permet d'assurer la traçabilité logistique des produits. Elle s'engage à mettre à disposition des pouvoirs publics des résultats d'autocontrôles des entreprises dans le cadre des plans de maîtrise sanitaire et à réviser le guide de gestion des alertes, afin d'améliorer la rapidité de transmission des informations. Elle entend par ailleurs mettre en place des actions de sensibilisation auprès des pharmacies, de la restauration, des crèches, des hôpitaux…. Elle va former les salariés de l'agroalimentaire pour améliorer les comportements en particulier en situation de retraits/rappels et souhaite rappeler aux consommateurs les comportements sûrs (hygiène, cuisson, chaîne du froid) et les aider à mieux comprendre les situations de crise et à adopter les comportements les plus appropriés en situation de rappel de produits. Avec le Fonds français pour l'alimentation et la santé et GS1, l'Ania veut élaborer un cloud d'informations sur les produits.

Le quatrième engagement est relatif à l'impact des cultures et aux conditions d'élevage. Pour répondre à l'attente des consommateurs qui souhaitent connaître l'origine des matières premières, les modes de production et les procédés de fabrication, la filière alimentaire s'engage à créer et développer, en coopération avec le monde agricole, des filières spécifiques garantissant une alimentation durable. Pour y parvenir, cela suppose : l'établissement de cahiers des charges filière par filière pour soutenir le développement de bonnes pratiques agroenvironnementales, le renforcement de la communication des engagements auprès des consommateurs, le renforcement de la promotion de labels.

VALÉRIE GODEMENT

Commerce agroalimentaire

L'UE premier exportateur mondial

L'UE a confirmé sa place de premier exportateur et importateur mondial de produits agroalimentaires en 2017. Avec les États-Unis, premier partenaire de l'UE dans le domaine, les ventes ont encore augmenté alors que les importations ont diminué.

L'Union européenne a maintenu, en 2017, sa place de premier exportateur et importateur mondial de produits agroalimentaires avec 138 milliards EUR d'exportations (+5,1%) et 117 milliards EUR d'importations, se félicite la Commission européenne dans son rapport annuel 2017 sur le commerce agroalimentaire de l'UE, publié le 7 juin.

Le vin et les spiritueux restent les principaux produits exportés (respectivement 9% et 8% du total des exportations agroalimentaires de l'UE), suivis des aliments pour bébés (5%), de diverses préparations alimentaires (5%), du chocolat et de la viande de porc (4% de la valeur totale des exportations chacun). Les principales augmentations concernent le vin (+11,7%) et les aliments pour bébés (+10,8%). À l'inverse, le produit enregistrant la plus importante baisse est le blé (-27%). Un recul qui s'explique par la baisse de la production européenne (-20 millions de tonnes) et par l'abondance de l'offre sur le marché mondial. En termes de destination, les exportations vers les cinq principaux partenaires actuels de l'UE, les États-Unis, la Chine, la Suisse, la Russie et le Japon, ont augmenté. Les exportations vers la Russie, après une forte baisse ces dernières années en raison de l'embargo imposé par ce pays sur plusieurs produits agricoles, se sont redressées pour la première fois depuis 2013.

Côté importations, l'UE a diversifié ses sources d'approvisionnement au cours de ces dernières années, mais les deux principaux pays fournisseurs restent le Brésil et les Etats-Unis. Les autres fournisseurs, Chine, Argentine et Ukraine, sont restées relativement stables.

Parmi les menaces les plus graves pour le commerce agroalimentaire, souligne le rapport, figurent des vélléités protectionnistes de plus en plus fortes de la part de grands pays, des différends commerciaux plus fréquents, ainsi que des perturbations liées au Brexit.

Les États-Unis restent le partenaire le plus important en termes d'échanges agroalimentaires, absorbant 16% des exportations totales de l'UE (22 milliards EUR) et toujours en croissance. Près de la moitié des exportations de l'UE vers les États-Unis concernent les spiritueux, vins, bières, soft drinks.

Les États-Unis constituent un marché particulièrement important (avec des parts de marché allant de 37 à 55 %) pour les exportations de l'UE de café (réexportations), d'huiles essentielles, de bière, de spiritueux, d'eau et de boissons gazeuses. Les États-Unis sont également la première destination des exportations d'huile d'olive (37%), de vin (32%) et de fromage (22%).

En bref

Le Copa-Cogeca met en avant les biocarburants européens

Alors que les agriculteurs français se mobilisent contre les distorsions de concurrence et notamment celles générées par l'utilisation d'huile de palme importée pour la fabrication de biocarburant, le Copa-Cogeca appelle l'Union Européenne (UE) à maintenir la part des biocarburants d'origine agricole à 7%, en donnant la priorité aux matières premières européennes. La production d'huile de palme générant des problèmes de durabilité dans les pays d'origine (déforestation, conversion des tourbières), le Copa-Cogeca estime que sa contribution aux biocarburants ne devrait pas être comptabilisée dans les objectifs européens.

Baisse importante des prévisions de récolte de colza

Dans une note de conjoncture, Agreste relève une baisse importante des prévisions de récolte de colza, estimée à 4,9 Mt contre 5,4 Mt en 2017 (- 9,1% sur un an), la baisse atteignant 3,4% par rapport à la moyenne 2013/2017. Les surfaces augmenteraient de 6,2 % sur un an, mais ce chiffre pourrait être révisé à la baisse, si le retournement de surfaces de colza au profit d'autres cultures était confirmé, ce qui est fort possible, compte tenu des précipitations de ces derniers jours. Le rendement 2018 est estimé à 32,7 q/ha contre 38,2 q/ha en 2017 (- 14,4%) et 34,3 q/ha pour la dernière moyenne quinquennale. Cette baisse des rendements et des productions est généralisée à l'ensemble des régions. Les pertes sont les plus fortes en Picardie (- 23,6%), en Bourgogne (- 14,6 %), en Champagne-Ardenne (- 13,6%) et dans la région Centre (- 12,5%).

L'Italie menace de ne pas ratifier le Ceta

Gian Marco Centinaio, membre de la Lega (Ligue, extrême droite) a annoncé, que l'Italie pourrait ne pas ratifier l'accord de libre-échange avec le Canada. Cette décision pourrait mettre en péril l'application du Ceta, approuvé en février 2017 par le Parlement européen. L'accord est entré en vigueur à titre provisoire en septembre dernier, mais il doit encore être ratifié par les Parlements des pays membres pour produire tous ses effets.

Brune

Les champions de Châtillon

Le grand concours de la race brune organisé dans le cadre des journées châtillonnaises s'est déroulé les 2 et 3 juin au cours l'Abbé.

Quel succès ! Le concours de Châtillon-sur-Seine a attiré plus de 110 animaux en début de mois, suite à l'ouverture de l'évènement à d'autres régions.

Des élevages du sud et de l'ouest de la France étaient ainsi présents, au plus grand bonheur du syndicat organisateur. Profitant du beau temps, les épreuves se sont parfaitement déroulées en présence d'un juge suisse. *«La bonne ambiance était au rendez-vous et plusieurs visites d'élevages ont été proposées durant le week-end. Le dimanche l'association J'ELEVE en Côte-d'Or a proposé un magnifique concours de jeunes présentateurs, cela fait du bien de voir des jeunes si motivés. Il y a eu beaucoup de monde, nous avons eu des visiteurs venant d'Allemagne, de Suisse, d'Italie, du Luxembourg et d'Autriche»*, relève Mickaël Clerget, président du syndicat d'éleveurs, qui tient a remercier l'ensemble des participants, les bénévoles pour le montage et le démontage des stands, la ville de Châtillon et tous les autres partenaires de l'évènement.

Le 21 en force

La Côte-d'Or a particulièrement brillé en raflant six prix spéciaux dans les différents concours (voir photos légendées). D'autres animaux se sont distingués dans les sections, les meilleurs classements côte-d'oriens sont les suivants. Génisses, première section: Gaec de la Perrière (3ème), 2ème section : EARL Saint Roch (1er), 3ème section : EARL des Ardelons (1er), quatrième section : Gaec Loosli (1er). Vaches, première section :Gaec Loosli (2ème place, meilleure mamelle), 2ème section: EARL Saint Roch (2ème), 3ème section : Gaec Chevallier-Jacoillot (1er et meilleure mamelle), 4ème section : Gaec Changarnier (2ème et meilleure mamelle), 5ème section : Gaec Changarnier (1er et meilleure mamelle), 6ème section : Gaec Chevallier-Jacoillot (1er et meilleure mamelle), 7ème section : EARL des Corveottes (2ème).

Une bonne vente

La traditionnelle vente aux enchères a elle aussi connu un franc succès avec, pour la troisième année consécutive, une majorité de jeunes génisses, qui ont toute trouvé preneur. Dix-sept femelles ont été vendues à une moyenne de 1 418 euros, deux lots d'embryons l'ont été à une moyenne de 1 300 euros. C'est Neugénie (Biver x Gentleman) qui décroche le top prix des génisses avec 2 350 euros. Le lot de deux embryons de Versus P x Viona (Vigor x Zeus Ch) qui a terminé première de sa section lors du concours, s'est adjugé à 1650 euros. Plusieurs ventes ont également été réalisées en fermes.



Naria (Blooming), de l'EARL des Ardelons, remporte le championnat génisses.



L'association J'ELEVE en Côte-d'Or a organisé un très joli concours multiraces de jeunes présentateurs. Près d'une quarantaine de participants ont été recensés. Laura Baillet décroche la première place dans la catégorie des plus de 16 ans, Bastien Gervasoni s'impose chez les moins de 16 ans.



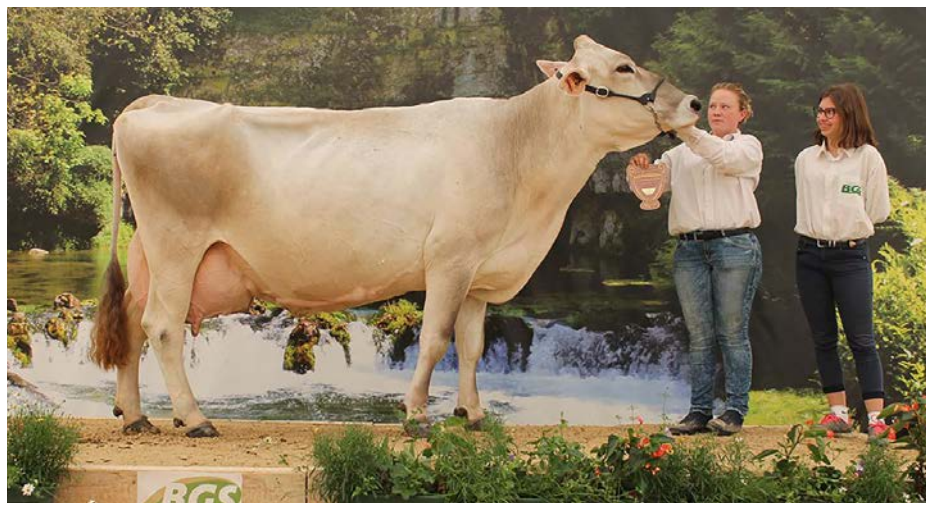
Alain Terrillon gagne le prix de la meilleure fromagère avec Bellede (Pronto).





Le Gaec Changarnier remporte également le prix de la meilleure mamelle adulte avec Infernale (Enzo).

Loraine (Gordino), du Gaec Changarnier, repart le prix de la meilleure mamelle espoir.



Le prix de la longévité a été remis à Bichette (Zeus ch), du Gaec de la Perrière.



Le titre de miss BGS junior a été attribué à Nergie (Lacker) de la SCEA des 4 chênes.

Groupement de défense sanitaire

Jean-Luc Chevalier accède à la présidence

L'éleveur installé à Cestres, sur la commune de Saint-Martin-du-Mont, succède à Pascal Martens depuis le 1er juin.



Jean-Luc Chevalier est délégué cantonal de Saint-Seine-l'Abbaye depuis l'année 2000.

Pascal Martens avait annoncé son souhait de quitter la présidence du GDS lors de l'assemblée générale départementale, le 28 mars à Alise-Sainte-Reine. Son successeur est connu depuis le dernier conseil d'administration, en la personne de Jean-Luc Chevalier, éleveur de 75 vaches Simmental avec son frère Laurent sur une ferme de 220 hectares.

Le Côte-d'orien de 48 ans, jusqu'alors deuxième vice-président du GDS, entend garder le cap du groupement : *«Nous allons travailler dans la continuité, c'est une évidence. Pascal Martens, dont le travail et l'implication dans les différents dossiers ont été exemplaires durant ses neuf années de présidence, reste membre du bureau, tout comme son prédécesseur Patrick Raphat. Nous nous en félicitons»*.

Malgré les nombreux dossiers et le quotidien très chargé du GDS, Jean-Luc Chevalier affiche un certaine sérénité devant les compétences du bureau et du personnel salarié : *«l'entente est excellente et nous permet d'avancer dans le bon sens. Pour continuer d'obtenir des résultats, il faudra absolument garder nos bonnes relations avec le Conseil départemental, la DDPP, le laboratoire, la DDT, la Chambre d'agriculture, la préfecture et le GTV. Il faut également travailler avec les marchands de bestiaux pour qu'ils soient conscient que le sanitaire est important lors des différentes transactions d'animaux, les maladies s'achètent! Ils doivent être également nos relais sur le terrain»*.

Tuberculose : dossier numéro 1

La tuberculose bovine reste le dossier le plus important du moment. *«Penser que nous en avons terminé avec cette maladie serait une grave erreur»*, confie le nouveau président : *«il faut continuer de se battre pour finir de l'éradiquer. Une motion votée lors de notre assemblée générale a d'ailleurs exprimé cette forte volonté des membres du bureau. Beaucoup de travail a été réalisé depuis 2010, année très difficile au cours de laquelle 45 foyers avaient été recensés. Nous devons continuer dans le même sens. À ce titre, rappelons que la mise en place de l'abattage sélectif en Côte-d'Or nous a été très bénéfique. Nous l'avions demandé et nous étions allés le chercher à Paris par la voix de Pascal Martens. Garder notre cheptel de souche était plus qu'essentiel. Les abattages totaux n'avaient vraiment pas de sens. Humainement, c'était extrêmement difficile pour les éleveurs. Nous sommes arrivés à assainir les élevages avec l'abattage sélectif et je m'en réjouis. Ses perspectives ont rendu les éleveurs plus sereins pendant la prophylaxie»*.

IBR et BVD

L'IBR et la BVD figurent aussi parmi les dossiers capitaux selon Jean-Luc Chevalier : *«le GDS a beaucoup travaillé pour requalifier un maximum d'élevages en IBR. Aujourd'hui, 50 élevages ont moins de cinq animaux positifs. Il va falloir requalifier beaucoup d'autres cheptels car à terme, l'IBR aura un impact sur le commerce et il ne sera plus possible de mélanger les bovins»*. Le GDS21 va devoir se pencher sur le dossier BVD, dans l'attente de l'arrêté ministériel qui devrait sortir l'an prochain : *«être indemne BVD sera une obligation, il faudra passer par un dépistage auriculaire des animaux. Nous avons déjà des demandes de la part d'éleveurs vendant de la génétique, car l'Est de la France a déjà entamé les démarches. La Côte-d'Or va devoir mettre le pied à l'étrier»*.

D'autres priorités

Jean-Luc Chevalier liste d'autres objectifs, plus *«locaux»* : *«nous devons nous atteler à redynamiser nos assemblées cantonales de fin d'année et remotiver nos éleveurs à venir nous voir car les effectifs diminuent d'année en année. Je souhaite également que le monde de l'élevage progresse en terme de formation : le GDS devra poursuivre ses formations auprès des éleveurs et ira expliquer le sanitaire aux futurs jeunes éleveurs actuellement dans nos lycées agricoles. Beaucoup trop de lacunes sont à déplorer chez les nouveaux installés. S'agrandir pour réussir n'est pas un modèle à vendre. Il faut avant tout maîtriser ses effectifs, regarder le bilan fourrager et faire de la qualité pour valoriser au mieux ses animaux. Cela nous évitera des animaux mal entretenus ainsi que certaines divagations qui ne font pas une bonne publicité à notre métier. L'éleveur ne doit pas être esclave de ses bovins, il doit pouvoir vivre à côté de son travail. Je finirai par un autre point très important: à un moment donné, il va falloir discuter de sujets techniques avec le monde de la chasse. Cela fait trop longtemps que nous discutons par intermédiaires. La faune sauvage, importante en terme d'effectifs d'animaux, cohabite souvent avec nos cheptels. En conclusion, il est important de rappeler que sans mutualisme, il n'y a pas de sanitaire efficace, et qu'il faut toujours anticiper pour ne pas subir»*.

Aurélien Genest

Bureau du GDS



Président : Jean-Luc Chevalier, 1er vice-président : Alain Son, 2ème vice-président : Vincent Fretel, secrétaire général : Florent Lefol, secrétaire général adjoint : Philippe Lévêque, trésorière : Françoise Saulgeot. Membres : Christine Brey, Liliane Cornemillot, Florent Guyomard, Mathieu Labonde, Pascal Martens, Patrick Raphat, Max Seguin, Dominique Vacher, Etienne Verrier.

Luzerne

Dans la boîte

La SCA de déshydratation de la haute-Seine enregistre des rendements proches de 4t/ha lors de la première coupe de luzerne.

La coopérative de Baigneux-les-Juifs prend enfin la direction d'une bonne année. La chaleur et la pluie des dernières semaines ont été bénéfiques aux 1 700 hectares de luzerne. La première coupe, qui s'est déroulée du 4 mai au 21 juin, a donné de bons résultats en quantité et en qualité. *«Nous devons être à 3,9 tonnes/ha. Par rapport à l'an passé, c'est une tonne de plus à l'hectare. Tout va bien en ce qui concerne les protéines, car nous dépassons le taux de 18%»*, informe Didier Robin, le président de la SCA de déshydratation de la haute-Seine. La deuxième coupe, qui a débuté le 22 juin, semble prometteuse elle aussi selon Didier Robin : *«le potentiel avant récolte semblait assurer les 2t/ha. Le temps a été très favorable à la luzerne, elle a très vite repoussé. Nous ne connaissions plus ce type de volumes depuis bien longtemps, avec les aléas climatiques à répétition. En effet, nous avions du mal à atteindre la barre des 7 tonnes à l'hectare sur l'ensemble de la campagne depuis plusieurs années. Nous nous dirigeons, je l'espère, vers une bonne récolte finale qui nous permettrait d'annoncer de meilleures marges. Nous espérons effectuer quatre coupes. Le seul problème jusqu'à présent vient de nos machines et de la main-d'oeuvre : plusieurs pannes de nos ensileuses ont engendré du retard. De plus, il est toujours aussi difficile de trouver du monde pour travailler et il nous manque encore quatre salariés»*.

Aurélien Genest



Quatre ensileuses de ce type tournent dans un rayon de 40 km autour de Baigneux.

▸ Agenda

Analyse de fourrages

La Chambre d'agriculture de Côte-d'Or propose ses services pour analyser les fourrages. Les éleveurs peuvent faire parvenir leurs échantillons à l'antenne la plus proche de chez eux. Pour un montant unitaire de 35 euros HT, les techniciens se chargent d'envoyer les échantillons au laboratoire, des résultats commentés sont ensuite restitués aux agriculteurs. La démarche permet de connaitre la composition (MS, MAT, CB, matière minérale) et la valeur nutritionnelle (UFL/UFV, PDIN/PDIE/PDIA, UEL/UEB) des fourrages. Pour rappel, les analyses de fourrages permettent d'ajuster au mieux la complémentation énergétique et azotée des rations afin d'optimiser les performances techniques (croissance, reproduction...) et économiques. Il est possible de prélever directement dans les andains (10 à 12 poignées par parcelle dans différents andains, les techniciens de la Chambre se chargent alors de préparer l'échantillon). Contacts: Florent Gavard (06 49 81 32 38), Matthieu Javelle (06 85 23 36 85).

24/06 Découverte des blés anciens à Fromenteau

Graines de Noé organise, dans le cadre du Printemps Bio, une porte ouverte ce dimanche de 9h30 à 17 heures à Fromenteau. Les visiteurs pourront découvrir une plateforme de collection de blés et participer à un atelier de sélection participative en champs. Contact : 03 80 56 37 07 ou 07 70 45 43 12.

20/06 Grand rendez-vous pour les zones intermédiaires

Les représentants agricoles de la Bourgogne-Franche-Comté sont auditionnés en Côte-d'Or ce vendredi 20 juin dans le cadre de la mission zones intermédiaires du CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux). Depuis de nombreuses années, la FDSEA21, assistée de ses partenaires, s'emploie à faire reconnaitre les difficultés spécifiques que les agriculteurs rencontrent en zone dite « intermédiaire ». La mission d'information mandatée par le ministre Stéphane Travert vise à délimiter la zone avant d'établir un diagnostic pour proposer des solutions pour l'agriculture et les territoires. Les FDSEA, les JA et les Chambres d'agriculture, avec les structures régionales (FRSEA, JA et Chambre d'agriculture) ainsi que les organismes stockeurs exposeront les difficultés rencontrées et feront des propositions concrètes.

Agro Paris Bourse

Une Bourse aux couleurs bourguignonnes

C'est en terre bourguignonne qu'Agro Paris Bourse a tenu sa Bourse Internationale décentralisée. Plus de 300 participants étaient présents le 7 juin dernier à Beaune, avant une soirée d'exception au Clos Vougeot.



Une partie du Conseil d'administration d'Agro Paris Bourse, autour de son Président.

Le Syndicat Général de la Bourse de Commerce de Paris (Agro Paris Bourse) est une association composée de représentants des sociétés agroalimentaires et agro-industrielles, regroupant aujourd'hui près de 900 adhérents et 350 sociétés adhérentes issus de la filière céréalière, parmi lesquels des Organismes Stockeurs, des coopératives, des négoces ou des transporteurs.

Longtemps installé au cœur même de l'ancienne Halle aux blés de Paris, avant son déménagement à quelques pas de là, rue Jean-Jacques Rousseau, il s'est donné pour mission, de faciliter les transactions, mais aussi les échanges entre les principaux acteurs de la filière des grains, en organisant notamment des rencontres professionnelles régulières.
Un enjeu d'autant plus important à l'heure de la mondialisation et de la volatilité grandissante des marchés. C'est dans ce cadre que s'est tenu le 7 juin dernier au palais des Congrès de Beaune une Bourse Internationale décentralisée, qui a regroupé plus de 300 participants, au plus près des réalités économiques du moment. Présents également tout au long de la journée, plus d'une trentaine d'exposants, acteurs amont ou aval de la filière, comme Axereal, Euronext, Syngenta, Agritel, mais aussi Syngenta, VNF, ou le Port de Nantes.

Resserrer les maillons

Le choix du lieu n'était pas fortuit, a rappelé Baudouin Delforge, Président d'Agro Paris Bourse : *«nous sommes venus en Côte d'Or parce que c'est une région céréalière qui souffre plus particulièrement ces dernières années, avec des écarts de qualité, de marché et nombre de changements climatiques…»* Avec la satisfaction de constater que *«l'ensemble de la filière a répondu présent, car il est important de resserrer les maillons dans des périodes difficiles»*.

Remettre l'humain au cœur des choses a toujours servi de fil conducteur à celui qui préside le Syndicat depuis plus d'une vingtaine d'années : *«à l'heure où les producteurs, de plus en plus formés, souhaitent parfois se passer de certains services et vendre davantage en direct, il faut plus de confiance mutuelle entre les maillons de la chaîne»*. C'est dans le cadre magique du cellier cistercien du Château de Clos Vougeot que s'est déroulé le dîner de gala clôturant la journée. Plus de 300 participants, pour un moment de fête et de convivialité sans égal. L'occasion pour le Conseil d'administration d'Agro Paris Bourse et son président, de saluer pour l'ensemble de leur carrière, la cessation d'activité de plusieurs figures emblématiques, parmi lesquelles, le *«régional»* de l'étape, Pierre Guez, Directeur général de Dijon Céréales. Un *«afficionado»* des lieux : *«ne pas connaître le Clos Vougeot c'est une faute de goût!»* Tout est dit Monsieur le Directeur et bonne retraite !



Un lieu magique et chargé d'histoire, symbole de l'excellence viticole bourguignonne.

DOMINIQUE BERNERD

SAS Bresson

Quarante-trois moissons pour Christian Racle

Le responsable des sites et de la logistique SAS Bresson vient de faire valoir ses droits à la retraite, après 44 années d'exercice.

Elle n'allait pas le laisser partir comme ça. La SAS Bresson a fêté le départ en retraite de Christian Racle le 25 mai à Saulon-la-Chapelle lors d'une petite cérémonie très conviviale. Catherine Racle, présidente de l'entreprise, a salué le professionnalisme, le dévouement et la loyauté du jeune retraité : *«ces qualités ont fait de toi un collaborateur précieux, hors pair, qui avançait pour l'entreprise et avec l'entreprise, sans compter tes heures, souvent au détriment du temps passé avec ta famille. En 44 années, nous sommes passés de 8 à 37 collaborateurs, de deux silos à 11 sites, de 14 000 à 140 000 tonnes de collecte et nous avons 10 camions sur le parc. Tu as contribué largement à cette belle évolution»*. Arrivé dans l'entreprise à l'âge de 16 ans, le 16 septembre 1974, Christian Racle aura connu 43 moissons et quatre générations Bresson. Après avoir notamment contrôlé la qualité, managé les équipes silos, le Côte-d'Orien a terminé sa carrière en temps que responsable de tous les sites et de toute la logistique de la société. Une page se tourne à la SAS Bresson, Coraline Racle, fille de Catherine Racle, assure désormais la relève.



L'ensemble du personnel, les fournisseurs de l'entreprise, les parents et amis de Christian Racle, se sont réunis fin mai à Saulon.



Jeune agriculteur

«Il faut transformer l'essai par la loi»

Deux mois après l'assemblée générale des Jeunes Agriculteur BFC à Chateau-Chinon, nous sommes allés à la rencontre de son président Florent Point dans son exploitation de Couillaud. Engagement syndical, loi alimentation et avenir du syndicalisme sont quelques-uns des sujets abordés durant l'entretien. Morceaux choisis.


Florent Point devant les locaux de la Chambre d'Agriculture à Nevers.

Il a débuté son engagement syndical il y a six ans au canton de Decize-la Machine. *«Ce qui m'a attiré tout de suite c'est de pouvoir expliquer notre métier au grand public à travers différentes manifestations»* explique-t-il.
«Puis, j'ai eu la chance d'avoir très vite des places qui se sont libérées au département. Je me suis présenté pour découvrir l'univers syndical» raconte-t-il. Il dit ne pas avoir forcément de modèle même *«si l'engagement d'Emmanuel Bernard, vice-président de la FNB, a été pour moi important. Avoir près de chez soi, quelqu'un d'aussi investi au niveau International permet de cerner les enjeux d'un engagement syndical»*. Mais il précise : *«si j'en suis à ce niveau aujourd'hui c'est que je suis d'abord et avant tout implanté localement. C'est l'implantation dans les départements qui est privilégiée. Même le président JA National Jérémy Decerle, est élu dans son canton»* explique-t-il. *«Ces engagements locaux ont récemment été valorisés à travers un événement intitulé «Canton s'implique». L'objectif était de voir la place que l'on doit accorder à nos échelons locaux. C'est durant ces réunions que l'on s'est rendu compte que sans eux, l'engagement n'a pas de sens»*.
Présider la structure des JA à l'échelon régional ne s'improvise pas. Florent Point a pour cela bénéficié d'une formation de cinq modules durant lesquels il a pu appréhender les problématiques du métier et apprendre la prise de parole en public. Cette formation intitulée *«Avenir et formation»* est portée par Dev'Agri BFC. Pour le président régional, *«ces moments d'enseignements sont devenus nécessaires pour la bonne réussite d'un mandant syndical»*. Florent Point a tenu également à réagir après l'élection de Cédric Bernier à la présidence des JA 58 en manifestant sa : *«hâte de pouvoir collaborer avec eux dans les différents groupes de travail»*.

Un nouveau bureau ambitieux

Le nouveau bureau élu s'est fixé plusieurs priorités pour cette mandature. Tout d'abord favoriser l'installation des Jeunes agriculteurs, sujet phare des JA. Développer la communication aussi bien vers les agriculteurs que vers le grand public. *«Nous ne savons pas parler de notre métier»* déplore Florent Point. Il faut apprendre à se défendre pour éviter d'être stigmatisé. La structure régionale a également engagé un travail entre les filières. *«Comment faire en sorte que les agriculteurs puissent s'entraider ? C'est le sens de la plateforme d'échange inter-filière que nous avons mise en place récemment»*. Enfin, le dernier sujet va concerner la restauration Hors Foyer. Plus proche de nous, ce qui préoccupe Florent Point et ses collègues ce sont les discussions actuellement à l'Assemblée Nationale et au Sénat sur la loi agriculture et alimentation. *«J'attends des réponses concrètes de la part du gouvernement. Le Président Macron à l'issue des EGA avait demandé à la filière agricole de se structurer. Nous sommes prêts, mais il faut maintenant transformer l'essai dans la loi»*. Quant aux suites de la mobilisation FDSEA/JA de la semaine dernière : *«Il y a eu des avancées, mais ce n'est pas suffisant»* estime Florent Point. *«Nous attendons le gouvernement au tournant, il faut passer des promesses aux actes. Et il n'est pas exclu que nous reprenions les mobilisations et les blocages en cas de désaccord»*.

THÉOPHILE MERCIER

JA

Le mandat JA enfin lancé

Quelques jours après la mise en place d'un nouveau bureau et la nomination de Cédric Bernier à la présidence des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre, l'heure était la semaine dernière, à la présentation officielle devant les OPA. C'est la salle Paul Doumère de Saint Benin-d'Azy qui a servi de cadre à ce lever de rideau.



Le nouveau bureau JA 58 avec Marion Dutour, l'animatrice (debout à droite sur la photo).

Ils étaient sur leur 31 ! Les 15 membres du bureau des JA 58 avaient tous revêtu leur traditionnelle chemise blanche frappée de l'insigne rouge des JA. Il faut dire que cette soirée à Saint-Benin d'Azy étaient très importante pour eux. Après deux mois de tergiversations, ils avaient tous à cœur de montrer que la machine syndicale était désormais en marche et que tous étaient au travail. Cette soirée s'est donc déroulée en deux temps. Tout d'abord, Cédric Bernier, le néo-président JA a introduit les débats, non sans émotion en rappelant *«qu'il était important que vive la structure»* ; *«J'aime JA, et je suis profondément JA»* a t-il lancé à l'assistance. Il a ensuite déroulé les missions prioritaires, à savoir le suivi du dossier installation, le prix de la viande et la mise en place d'une meilleure communication. Parmi les fonctions importantes à retenir de ce nouveau bureau, on note l'installation d'une vice-présidence incarnée par l'ancien président Clément Blandin. Le secrétariat sera lui assuré par Bertrand Larue et la Trésorerie par Thomas Beaumier. Viennent ensuite des fonctions plus spécifiques comme un poste de vice-président Installation représenté par Benjamin Guyard. L'élevage est représentée par Denis Guillien et les Grandes Cultures Jean-Charles Seutin. Enfin, le poste de la communication est occupé par Julie Cadiot.
Sur le plan des effectifs, les JA 58 sont présents cette année dans 17 cantons et comptent 220 adhérents. 5 cantons restent cependant sans représentation. Enfin le syndicat a chargé Jean-Charles Seutin de représenter les JA à la Safer. Florian Guyard et Vivien Gaume vont eux siègent à la CDOA.

«Nous avons besoin de vous»

Après le statutaire, la deuxième partie de cette soirée fut plus politique. Cédric Bernier a introduit cette séquence en rappelant que la structure JA demeure fragile sur le plan financier. En cause notamment le procès qui oppose le syndicat à la société d'autoroute APRR. Cette affaire concerne l'opération péage gratuit à Myennes, le 16 août 2015 dont l'objectif était de mettre l'accent sur la crise de l'élevage. L'ancien président Alexandre Lorre a été relaxé en appel mais il est condamné à ce jour à payer les 12 000 euros de dommages et intérêts. Une somme qui restera à la charge du syndicat. Cette échéance inquiète les représentants syndicaux. Le deuxième sujet d'inquiétude est celui de la représentation en réunion avec les OPA. *«L'équilibre entre nos fonctions syndicales et le travail au sein de nos exploitants est de plus en plus difficile à trouver. C'est pourquoi chères OPA nous en appelons à votre générosité»* a lancé le président. L'objectif : trouver des solutions financières pour embaucher une personne capable de remplacer les élus à la ferme lorsque ces derniers sont en représentation. Pour cela trois schémas financiers ont été soumis aux OPA présentes. Ces derniers ont fait l'objet de débats et d'échanges constructifs, les OPA présentes ont été bienveillantes, assurant les JA de leur soutien dans cette démarche.
La balle est désormais dans le camp de ces jeunes élus qui doivent encore affiner leurs besoins afin de cibler précisément les coûts liés à cette éventuelle embauche. Les échanges se sont ensuite poursuivis de manière informelle autour d'un buffet dinatoire préparé par les JA du canton de Saint-Benin-d'Azy.

TM

▸ Agenda

23/06 100ème congrès des Sapeurs Pompiers
Les Sapeurs-Pompiers de la Nièvre organise leur 100ème congrès à Cercy-La-Tour. Ouverture des portes à partir de 11h. Au programme : exposition de véhicules, démonstration, baptême en hélicoptère et jeux pour enfants. Possibilité de restauration sur place. Début du Bal à 21h. Renseignements sur la page facebook de l'Union Départemental des Sapeurs-Pompiers de la Nièvre.

26/06 Visite de parcelle de chêne
Le Centre Régional de la Propriété Forestière Bourgogne-Franche-Comté organise une journée sur le thème du renouvellement du chêne. L'objectif est de faire le bilan des dix années d'étude pour le repeuplement des parcelles. Cette animation se déroule de 9h à 17 h. Le rendez-vous est fixé à 09h, place de la Mairie de Luthenay-Uxeloup. Possibilité de déjeuner sur place sur réservation. Renseignements : 06 75 94 21 71

28-29-30-31 Initiation à la Gestion forestière
Le Fogefor organise pendant quatre jours une formation pour apprendre à conduire une parcelle forestière. Une formation conduite par des professionnels du Centre Régional de la Protection Forestière. Renseignements : 03 86 94 90 21

05/07 Finition au pâturage
Les Chambres d'Agriculture de la Nièvre et de Saône et Loire vous invitent le jeudi 5 juillet, chez Guillaume Mateuil, éleveur à Oudry(71420) lieu-dit Beaubernard, à une journée d'information sur le thème de la finition des vaches au pâturage. Au programme : présentation des performances de croissances, des résultats technico-économiques et des conditions de réussite de la finition à l'herbe. Des résultats qui sont issus des suivis réalisés par les deux Chambres. Et témoignage de Guillaume Mateuil. Renseignements auprès d'Amélie Brisson au 06 31 81 73 50

Technique

Conduite des génisses d'élevage: les bonnes pratiques à adopter

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et Alsoni Conseil élevage ont organisé récemment quatre journées rallye sur la conduite des génisses de renouvellement. Des journées riches en échanges qui ont été l'occasion de remettre l'accent sur les bonnes pratiques à adopter.


Les participants au rallye en pleine visite de parcelle.

Savoir optimiser sa conduite de génisses de renouvellement. Tel était le thème de ce rallye organisé conjointement par Christophe Dagouneau, conseiller élevage à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et Léa Lapostolle, technicienne chez Alsoni Conseil Elevage. Quatre après-midi d'échanges ont été proposés aux éleveurs du département entre le 29 mai et le 8 juin dernier. La mise en place d'une telle initiative est issue d'un constat simple : les conditions habituelles font souvent de la génisse le *«parent pauvre»* des troupeaux allaitants.

Le rythme de croissance au cours de la période d'élevage jusqu'au premier vêlage n'est pas neutre vis-à-vis des performances qu'elle réalisera au cours de sa vie productive. Techniquement, l'éleveur a plusieurs objectifs : le bon déroulement du premier vêlage, une bonne production laitière et une belle carrière à venir. L'idéal est de conduire les génisses le plus économiquement possible. Pour les deux conseillers *«il faut éviter les croissances par à-coups qui fatiguent les vaches et ne sont pas rentables pour les éleveurs»*.
Pour ce rallye, le choix des éleveurs qui ont accueilli ces journées s'est fait en fonction des différentes périodes de vêlages à savoir : très précoce (d'octobre à novembre), précoce (de décembre à janvier), classique (de janvier à février) et tardif (mars à avril).

Naissance – sevrage

Assurer un bon démarrage des veaux est primordial. Il faut savoir qu'un retard de croissance dans le tout jeune âge (3-4mois) est difficilement compensé ultérieurement. Dans la phase lactée, il est important de ne pas sous-alimenter les bêtes, l'objectif est de 100 g/j. Il faut également éviter la sous-alimentation des vaches dans le dernier mois de gestation. Cette période est plus propice à la préparation du vêlage et à la production d'un colostrum de qualité et en quantité.

Entre 3 semaines et 4 mois d'âge :

Cette période est consacrée au développement du rumen. Avant 4 mois, ce dernier est plus rapide que celui de l'animal. La qualité du fourrage est par conséquent très importante.

Il doit être *«concentré»* avec par exemple du maïs grain entier avec du tourteau de soja. C'est la qualité du fourrage qui va également faire varier le nombre de papilles. En outre, il faut veiller à abreuver les vaches avec de l'eau propre et en grande quantité. Enfin, il faut gérer le parasitisme.

Sevrage rentrée d'étable

Pour cette dernière partie, il est important d'être attentif au sevrage qui peut engendrer un stress pour l'animal. Les génisses peuvent rester dehors, mais dans ce cas leur croissance doit être régulière et ne pas dépasser environ 700 g/j. Dans tous les cas, il ne faut surtout pas chercher à rattraper un poids insuffisant au sevrage par une alimentation hivernale excessive. Une croissance supérieure à 800 g/j pénalise la lactation ultérieure et génère du gras de manière excessif, notamment dans la mamelle.

Les deux techniciens mettent en garde sur la conduite dès le premier hiver, car la capacité d'ingestion de la génisse est limitée. Il faut encore une fois du fourrage de qualité, qu'il est obligatoire de compléter.

Concernant la puberté, le poids de la génisse équivaut de 55 à 60% de celui d'un adulte. Après la puberté, le développement du parenchyme mammaire n'est plus affecté par le croît corporel. L'objectif de croissance au pâturage est de 500g/j.

THÉOPHILE MERCIER

Comment trier vos génisses ?

Il faut tout d'abord une cohérence de votre système. Ce dernier dépend du chargement au pré, du stock fourrager, de la place dans le bâtiment et de la valorisation (engraissement femelles, vente génisses pleines…)
Sur quels critères ?
- choix de production de l'éleveur, génétique, morphologie, ouverture pelvienne…
Outils d'aide à la décision :
- à Index : valeur maternelle Aptitude au vêlage (AVEL), aptitude à l'allaitement ALAIT, équilibre PN/format adulte AVEL/IFNAIS
- logiciel tri de génisses, Ouverture pelvienne.



FDSEA

Les agriculteurs mobilisés contre l'importation d'huile de palme

Une délégation nivernaise de la FDSEA s'est rendue le mercredi 13 juin devant la raffinerie de Grandpuits en Seine-et-Marne. Benoît Mathé, trésorier de la FDSEA 58 et responsable de délégation pour cette mobilisation nous donne son sentiment à l'issue de cette journée.



Journal Horizons

Cyril Milard, le président de la FDSEA 77 devant les camarades FDSEA.



Journal Horizons

Image ici de la mobilisation devant la raffinerie de Grandpuits.

«*N'importons pas l'agriculture que nous ne voulons pas !*» C'est le message que les agriculteurs de la Nièvre entendaient faire passer en ce troisième jour de mobilisation, devant la raffinerie de Grandpuits. Aux côtés de leurs camarades de l'Yonne et de la Seine-et-Marne, ils ont souhaité manifester leur opposition à la décision du gouvernement d'autoriser l'importation de 300 000 tonnes d'huiles de palme pour alimenter la raffinerie Total de la Mède (Provence-Alpes Côte d'Azur.) Emmenée par Benoît Mathé, trésorier de la FDSEA 58, la délégation nivernaise est restée sur les lieux une bonne partie de la matinée pour soutenir les 150 camarades déjà présents depuis le début du mouvement syndical. Sur place, ils ont été accueillis par Cyril Milard, président de la FDSEA 77. Si l'ambiance était à la convivialité, c'est surtout la gravité que l'on pouvait lire sur les visages des manifestants.

Les blocages ont ensuite été levés vers midi «*pour ne pas imposer une pénurie aux Français qui aurait été mal vécue*» précise Benoît Mathé. Il poursuit : «*Certes nous n'avons pas obtenu le retrait d'autorisation d'importation de l'huile de palme, les Français jugeront de la conviction de nos ministres de l'Agriculture et de l'Environnement, mais quatre points majeurs répondent néanmoins à nos revendications*». À savoir : reprise des travaux du Corena (Comité qui regroupe les représentants des ministères de la Santé, du Travail, de l'Environnement et de l'Agriculture), engagement de réduction du plafond d'importation de l'huile de palme, ouverture de discussions techniques sur les conséquences de la suppression annoncée du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) et orientation du Grand Plan d'Investissement (enveloppe de 5 milliards d'euros pour l'agriculture) sur l'accompagnement des investissements des agriculteurs, pour la mise en place des plans de filières.



Journal Horizons

Cyril Milard, le président de la FDSEA 77(gilet jaune) et Arthur Courtier, co-président des JA 77 devant la presse et les manifestants.

«Incohérence du gouvernement»

Benoît Mathé n'est pas tendre lorsqu'il parle des discussions en cours pour le projet de loi Egalim. Rappelons que ce dernier découle directement des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA). «*Je regrette tout ce tapage médiatique autour des EGA qui sont plutôt pour moi les États Généraux de la Communication. Les producteurs de grandes cultures ne s'y retrouvent pas. Le gouvernement exige toujours plus en terme de qualité, de traçabilité, de réduction des intrants et des phytos et ce, à un prix toujours plus bas, alors qu'il se tourne sans aucune vergogne vers une huile de palme qui, au-delà de l'aspect environnemental, pose également un vrai souci en terme social, lorsque l'on regarde comment ce fruit est récolté*» martèle le trésorier de la FDSEA.

«Des droits de douanes inacceptables»

Les derniers arbitrages européens concernant les droits de douanes pour les huiles végétales sud-américaines ont acté un prix à 10euros/tonne contre 45 euros /tonne auparavant. «*Certes il s'agit d'une décision européenne, mais la France a eu beau rôle de peser de tout son poids pour infléchir dans cette décision. Or il faut avoir à l'esprit que le diester (issu des filières françaises) a plusieurs vertus. Lorsque l'on importe de l'huile de soja pour l'incorporer dans des biocarburants, le tourteau finira en aliment du bétail qui lui, est très souvent OGM. Or, le biocarburant issu du colza français produit de la protéine française, non OGM et à moins de deux heures de camion*». Le réseau reste très vigilant quant à la mise en œuvre de ses mesures et n'exclut pas une nouvelle mobilisation à la rentrée en septembre.

THÉOPHILE MERCIER

Les parlementaires nivernais répondent aux agriculteurs

Une semaine après la mobilisation de la FNSEA contre l'importation de l'huile de palme en France, nous sommes allés interroger les deux députés de la Nièvre : Perrine Goulet et Patrice Perrot. Ils nous livrent tous les deux leur vision de la situation. Pour Perrine Goulet, députée de la première circonscription de la Nièvre, le consommateur est au cœur des discussions. Elle l'a martelé à plusieurs reprises durant l'entretien, *«les français doivent être plus patriotes»*. *«Si le consommateur veut l'interdiction de l'huile de palme mais aussi du glyphosate, il faut que celui-ci accepte de payer plus cher ses produits car les prix vont mécaniquement augmenter»*. Elle pointe du doigt également l'ambivalence de la société : *«On ne peut pas continuer à manger des nuggets avec du poulet nourrit aux hormones et vouloir l'interdiction des élevages de poulets en cages»* estime t-elle. *«C'est le manque de vision globale de la société qui discrédite l'agriculture française»*.

De son côté, Patrice Perrot, député de la deuxième circonscription de la Nièvre dit comprendre l'empressement des agriculteurs sur la question de l'huile de palme. En revanche, il préfère se concentrer sur les perspectives d'emplois, notamment à la raffinerie de le Mède dans les Bouches-du-Rhône *«Si une situation similaire se présente dans la Nièvre, quelle serait notre réaction ?»* interroge le député nivernais. Il estime que les débats de la loi Egalim ont accouché d'un texte *«équilibré qui va permettre aux agriculteurs de retrouver de la compétitivité»* Enfin, concernant le plan d'investissement des 5 milliards d'euros promis pour l'agriculture, le député estime qu'il va permettre à l'agriculture française de se diversifier. *«Nous avons un bon exemple avec les fermes allemandes qui développent la méthanisation. Ce qui est certain, c'est que les agriculteurs français doivent penser à un autre modèle et se structurer. Nous avons la compétence pour développer ce genre de projet, alors allons-y et nous serons à leurs côtés pour les accompagner»*.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

▸ Agenda

Concours photo organisé par les JA de l'Yonne

Le Syndicat des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne organise, en partenariat avec le Crédit Agricole Champagne Bourgogne, la 2e édition de son concours photo, sur la thématique *"De la production à la tranformation"*. Concours ouvert à tous. Il suffit d'envoyer votre photo (2 maximum) par mail à l'adresse : jeunes-agriculteurs-89@wanadoo.fr ou en message privé sur le compte Facebook du syndicat : @JeunesAgriculteurs89. Indiquez seulement votre nom, prénom et numéro de téléphone ainsi que la commune où a été prise la photo. Nombreux lots à gagner, dont un weekend pour 2 personnes. Concours ouvert du 4 juin au 16 juillet 20187 à minuit

23/06 Marché à la *"Ferme aux abeilles"* à Fouchères

Marché à la ferme, samedi 23 juin, de 15 h à 19 h, chez Christine Busson, à la *"Ferme aux abeilles"*, à Fouchères (12 km à l'ouest de Sens).
Nombreux producteurs locaux, dégustations, animations, crêtes au fameux "caramiel" et visite du rucher de Christine Busson : pains, huiles, cidres, légumes, volailles, œufs, vins, miels, etc. Accueil à la ferme sous halle couverte. Parking. Entrée libre.

Réunion d'information sur le prélèvement à la source

Dernière réunion organisée par Cerfrance Yonne sur le thème du prélèvement à la source, dont la mise en place est prévue à partir du 1er janvier prochain :
Mardi 26 juin, de 10 h à 11 h 30, Salle des Fêtes, 5 route de Frangey, à Lézinnes.

29/06 Marché à la ferme à Villiers sur Tholon

Prochain marché à la ferme, vendredi 29 juin, de 16 h à 20 h, à l'EARL La Maiterie, chez la Famille Boname, à Villiers-sur-Tholon. De nombreux producteurs présents

23/06 Portes Ouvertes au Domaine Louis Moreau

Le Domaine Louis Moreau, 2 Grande rue à Beines, ouvre ses portes au public samedi 23 juin, de 10 h à 18 h. L'occasion de découvrir les caves en compagnie de Louis Moreau (visites à 10h30, 12h30 et 16 h) et les différentes gammes de vin du Domaine (Dégustation avec Anne Moreau). Dégustation de produits locaux avec : Gramm's,(Popcorns aromatisés), Croq et Gourmand (Food Truck), Pyneau Prunutz (gougères aromatisées).

Puisaye-Forterre

Une présidente, un audit et des noix...

Lors de sa journée marathon en Puisaye, jeudi dernier, Marie-Guite Dufay a fait une halte sur les terres de Loïc Guyard, polyculteur éleveur à Thury. L'occasion pour la présidente, d'évoquer les audits d'exploitation financés par la région BFC.


Quand la Forterre s'affiche aux couleurs de la Bourgogne !

«*Et vous faites du blé là dedans… ?*» Les cailloux poussent bien en Puisaye-Forterre, comme a pu rapidement s'en rendre compte la présidente de la Région Bourgogne Franche-Comté, Marie-Guite Dufay. Des terres à faible potentiel incitant les exploitants à multiplier les diversifications, faute de rendement suffisant. À l'exemple de Loïc Guyard, installé à Thury depuis une dizaine d'années, aujourd'hui à la tête de 200 ha, 50 vaches allaitantes et 300 cochons. Un élevage porcin abandonné quelques années et repris en 2015, grâce à un débouché filière courte en région parisienne. Mais la crise de 2016 est passée par là, amputant de manière significative l'EBE de l'exploitant : *«en 2014, il était de 200 K€ et en 2016, réduit à zéro ! En deux ans de temps, tout était remis en cause, sans pour autant avoir eu l'impression d'être hyper dépensier…»* Une situation qui a conduit Loïc un an plus tard, à souscrire aux audits d'exploitation mis en place avec l'appui financier de la région BFC.

Une production de noix bio

Un audit qui s'appuyait pour ce qui le concerne sur deux thématiques : la pénibilité du travail, faute de pouvoir dans l'immédiat reprendre un salarié associé, ainsi que l'étude des marges de manœuvre possibles pour dégager de la valeur ajoutée : *«conclusions de l'audit : il fallait que j'améliore la conduite de mes cultures et de mes vaches, et je disposais de 7 000 € pour le faire ! Suite à la création d'un GIEE, j'ai amélioré la valeur de mes fourrages et du coup je fais quasiment tout en enrubanné à la première coupe, diminuant d'autant l'achat de complémentaire azoté…»* Des valeurs de fourrage améliorées, qui lui ont permis dans le même temps, de réduire le temps de travail en distribuant moins : *«dans mon cas, l'audit m'a conforté dans les décisions que j'allais prendre, mais je conçois qu'il ne soit pas toujours facile d'entendre certaines conclusions. Ce qu'il ne faut pas, c'est qu'on le positionne trop tard car il perd tout son intérêt et toute la difficulté est bien d'amener les personnes à y souscrire»*. Un message partagé par la Présidente de région : *«vous avez fait le bon choix car les audits ne sont pas là que pour les exploitants en difficulté, mais pour pouvoir vérifier si on est dans le bon chemin et comment progresser. Ils s'adressent quasiment à tout le monde, trop souvent perçus comme l'outil de la dernière chance et on a du mal à sortir de cette image»*.
L'avenir passe aussi par la réintroduction de productions présentes autrefois sur le territoire. C'est ainsi que Loïc Guyard a rejoint 8 autres producteurs de Puisaye Forterre, pour créer l'association *«Noix et noisettes de Bourgogne»*. En début d'année, 2 500 noyers ont été plantés et 4 000 autres viendront compléter l'effectif l'an prochain, pour une première récolte à l'horizon 2025. Avec pour objectif de construire une filière d'ici là, avec des partenaires locaux et en tête cet adage rattaché au milieu agricole, de ne *«jamais mettre ses noix dans le même panier»*. Ses œufs ? Ses noix ? Peu importe, seul le résultat compte !

DOMINIQUE BERNERD

Circuits courts

Un magasin de producteurs à Avallon

Sous l'impulsion de neuf producteurs de la région, le site du Silo rouge à Avallon, accueille depuis le 20 mars dernier, un magasin de vente de produits locaux, au plus proche des consommateurs.


Au micro, Sylvain Pechery, éleveur bovin allaitant dans le Vézelien, qui fut avec son frère Mickaël, à l'origine du projet.

A l'initiative du projet il y a près de deux ans : Sylvain et Mickaël Péchery, tous deux éleveurs de bovins allaitants à Brosses dans le Vézelien. Adeptes de la vente directe, ils souhaitaient alors redonner de l'impulsion à leur activité, avec l'idée de fédérer autour d'eux d'autres producteurs et créer un espace de vente collectif au cœur même d'Avallon. Ils sont aujourd'hui neuf associés à s'être lancés dans l'aventure et depuis le 20 mars dernier, l'épicerie du Silo rouge, a ouvert ses portes, proposant toute une palette de produits du terroir allant de la viande aux légumes, en passant par les fromages et vins locaux. Un système de dépôt-vente permettant de compléter l'offre avec des produits des départements limitrophes. L'objectif, précise Sylvain Péchery, *«était de nous trouver une identité et nous sommes tous tombés d'accord, pour privilégier des produits de saison, tout en nous limitant à un rayon ne dépassant pas un certain nombre de kilomètres»*. À tour de rôle, les producteurs sont présents dans le magasin, pour un contact direct avec le consommateur, se félicité Adeline, productrice de légumes bio à Vault-de-Lugny : *«le but étant d'être le plus transparent possible, dire comment on fait sur nos élevages, comment on fabrique sur nos exploitations, comment on affine, comment on transforme»*.
Un juste retour aux sources pour le site qui, avant le magasin d'antiquités dont il tire son patronyme et le garage qu'il fut pendant de nombreuses années, était jusqu'en 1978, le siège local de la Cavy (Coopérative Agri Viticole de l'Yonne), où tous les agriculteurs du coin venaient s'approvisionner. L'éleveur et député André Villiers se souvient : *«j'y venais alors gamin et n'y avais pas remis les pieds depuis. C'est extraordinaire car l'extérieur a peu changé. On y trouvait des tas de blocs de sel, qu'on pesait sur une bascule, à l'entrée de la cour, là bas, un stockage de bacs à eau. Pas d'autres commerces à l'époque : engrais, produits de traitement, fil de fer…, on trouvait tout chez M. et Mme Ragois, les gérants de l'époque, originaires de Montréal»*.
Ici, pas de précommande ni d'adhésion à une association, le consommateur est libre de venir faire ses emplettes dans un large créneau horaire calqué sur celui des autres magasins alentours. Sur un plan financier, le projet aura nécessité 100 000 € d'investissement, répartis entre les 9 associés, qui auront également bénéficié d'un coup de pouce de l'Etat au travers d'un PCAE, du Conseil départemental, de la Mairie d'Avallon, ainsi que du PETR Pays Avallonnais. Aidé pour sa mise en œuvre, par la Chambre d'agriculture de l'Yonne et le CERD, avec au final une belle aventure humaine menée à bien, basée sur le collectif et l'envie de *«construire ensemble»*.

Silo rouge : 14, rue de la Maladière à Avallon
Tél 03 86 46 39 97
Horaires : Mardi, mercredi et vendredi : 9 h/13 h - 15 h/19 h - Samedi : 9 h/13 h - 15 h/18 h

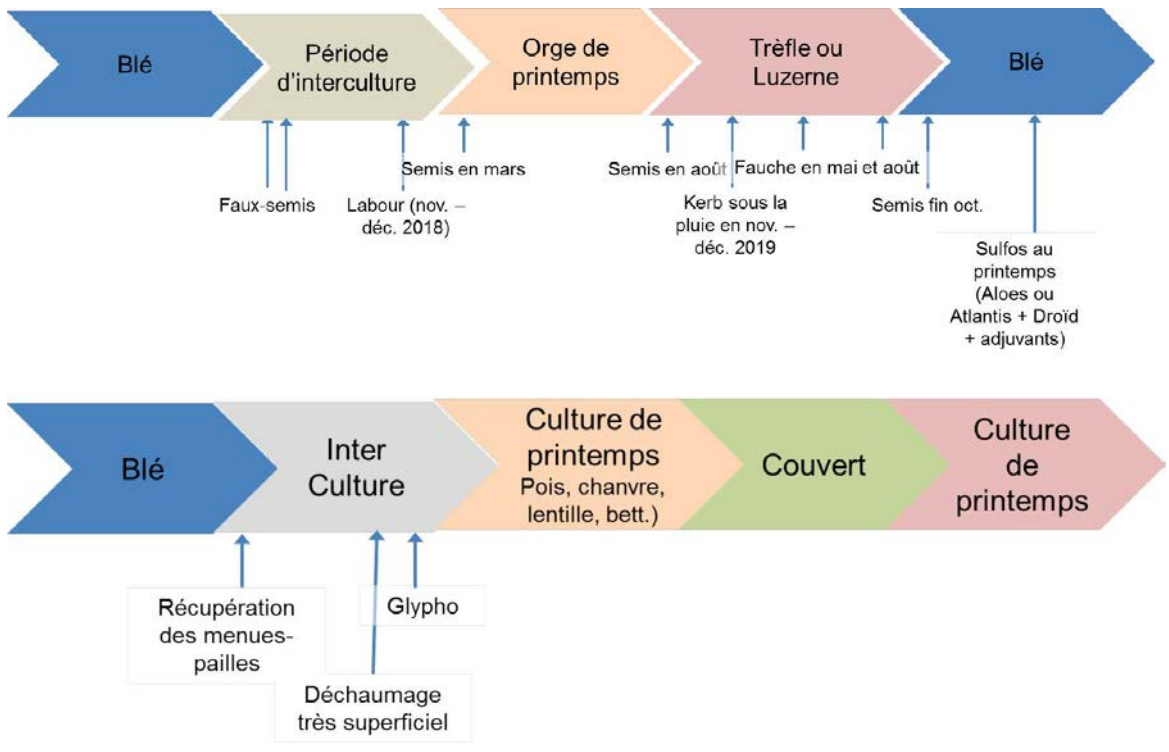
DOMINIQUE BERNERD

Adventices

Partageons nos solutions !

Le 23 mai dernier, à l'occasion d'une réunion organisée à Joigny, une trentaine d'agriculteurs, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Arvalis - Institut du végétal et Terres Inovia ont joint leur expertise pour explorer ensemble diverses voies afin de mieux maîtriser les adventices.

La situation générale en matière de désherbage n'est pas réjouissante: retrait de matières actives, résistances, détections d'herbicides dans l'eau, augmentation des coûts de désherbage, parcelles *«sales»* en 2018… Face à ce constat, les conseillers de la Chambre d'agriculture ont invité les participants à se prêter au jeu de la réflexion sur un cas pratique: des photos d'un champ leur ont été présentées, chacun était invité à donner son point de vue sur l'état de ce champ puis à proposer ce qu'il y ferait.
Cet exercice a mis en évidence que la sensibilité de chacun par rapport à l'enherbement d'un champ est différente : si la plupart des participants a trouvé que l'état du champ n'était pas satisfaisant, certains ont considéré que la situation était particulièrement grave tandis que d'autres ne la considéraient pas si inquiétante que cela pour l'avenir. Les pistes proposées par les participants ont été très diverses, mêlant raisonnement agronomique et *«béquille chimique»*. En voici quelques-unes illustrées :



Tout un panel de solutions

Les leviers proposés par les participants illustrent la diversité des angles *«d'attaque»* de la gestion des adventices. Chaque agriculteur, dans sa situation agro-pédologique particulière devra chercher, tester, adopter la combinaison de leviers répondant le mieux à ses objectifs. Voici les principales clefs, à mixer et adapter, proposées par les agriculteurs présents :

Rotations :
- Diversifier son assolement, implanter de nouvelles cultures,
- Alterner cultures d'hiver et cultures de printemps / d'été,
- Enchainer deux cultures de printemps à la suite,
- Enchainer deux dicotylédones à la suite (ex : pois de printemps suivi de colza),
- Éviter la succession de céréales d'hiver,
- Introduire des cultures fauchées (trèfle, luzerne, méteils),
- Implanter deux cultures en un an (culture principale + dérobée), dont une serait ensilée.

Évitement :
- Retarder les dates de semis des céréales à l'automne ; terminer les semis par les parcelles les plus sales.

Lutte mécanique :
- Introduire le désherbage mécanique (herse étrille, bineuse, …),
- Réaliser des faux-semis,
- Labourer occasionnellement.

Lutte chimique :
- Alterner les familles d'herbicides à l'échelle de la culture et à celle de la rotation. Multiplier les modes d'action,
- Utiliser la propyzamide (exemple Kerb flo) en colza.

Autres :
- Récupérer les menues-pailles,
- Travailler en semis direct pour limiter la mise en germination des adventices,
- Implanter systématiquement des couverts (associé par exemple à du semis direct),
- Moissonner les champs / les zones sales en dernier, pour éviter la dispersion,
- Ne pas nettoyer sa moissonneuse dans un champ propre…

Les pistes proposées montrent que l'équation "1 problème d'adventices = 1 solution chimique" n'est plus d'actualité. Pour réussir, il s'agit de bien articuler successions culturales, leviers agronomiques et utilisation d'herbicides. La diversité des propositions montre aussi qu'il existe un panel de systèmes possibles, ce qui donne de la souplesse à chaque agriculteur pour trouver la voie qui correspond le mieux à son exploitation.
Les ingénieurs d'Arvalis - Institut du végétal et de Terres Inovia ont également insisté sur la nécessité de construire des systèmes de culture qui permettent de maîtriser les adventices sans tout miser sur la lutte chimique.

L'innovation en matière de désherbage n'est plus dans les nouveaux programmes phytos, mais plutôt dans la façon dont les agriculteurs appuyés par leurs conseillers imaginent des systèmes de culture durables, diversifiés et performants !

Toutes ces pistes de travail seront approfondies et testées par les agriculteurs des groupes de développement accompagnés par les conseillers la Chambre d'agriculture.

Retrouvez les visuels de cette rencontre sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Yonne : www.yonne.chambagri.fr

CHAMBRE AGRICULTURE 89

FDSEA 89

Faites des économies d'électricité avec notre partenaire Lucia

La FDSEA 89 a signé le 9 juin dernier, une convention de partenariat avec la société Lucia, fournisseur d'électricité historiquement reconnu dans le monde agricole, qui permettra à ses adhérents, de réaliser des économies significatives.

L'Augmentation du tarif réglementé de l'électricité s'élève en moyenne chaque année à +2,5 %. Le contexte actuel (transition énergétique, vieillissement des centrales nucléaires, déploiement des compteurs Linky) laisse imaginer des augmentations tarifaires tout aussi importantes pour les années à venir. Face à ce constat, la FDSEA de l'Yonne a signé un partenariat avec Lucia, pour permettre à ses adhérents de sécuriser le prix d'achat de leur électricité.
L'offre proposée par la société Lucia pour les contrats de puissance inférieure à 36 kVA, est basée sur les prix du tarif réglementé et permet aux adhérents de la FDSEA (actifs, retraités), de bénéficier d'une remise de 20% sur le prix de l'abonnement et d'un blocage des prix pendant trois ans (transport et fourniture compris).
Les démarches administratives sont intégralement gérées par Lucia et le changement de fournisseur est gratuit.
«N'attendez pas la prochaine évolution du tarif réglementé prévue comme chaque année au 1er août, sécurisez vos prix dès maintenant et appelez votre FDSEA !»
Pour les installations de puissance supérieure à 36 kVA, Lucia propose une étude personnalisée prenant en compte les spécificités de votre installation (profil de consommation, puissances atteintes…). Lucia apportera son expertise technique en optimisant votre contrat lorsque cela sera possible. Plus de renseignements auprès d'Isabelle Vieille et Lysiane Simonin, société Lucia, par téléphone au 03 84 96 72 72 ou sur : contact.vesoul@lucia-energie.fr

Les raisons de choisir Lucia :

- Remise de 20 % sur votre abonnement,
- Fixation des tarifs pendant trois ans, transport + fourniture,
- Changement de fournisseur facile et gratuity,
- Partenariat géré avec la FDSEA 89, votre partenaire de confiance,
- Retour possible au tarif réglementé après six mois (uniquement pour les résidentiels), sans frais de résiliation.

FDSEA 89



La Société Lucia était présente, lors de l'Assemblée Générale de la FDSEA de l'Yonne, le 24 mai dernier à Charny-Orée de Puisaye.



FDSEA 89

«N'importons pas l'agriculture que nous ne voulons pas...»

Satisfaits de la mobilisation qui a vu une soixantaine d'agriculteurs de l'Yonne rejoindre leurs homologues de Seine-et-Marne pour bloquer le site pétrolier Total de Grandpuits, Damien Brayotel et Gilles Robillard dressent un point d'étape à l'issue de l'action menée.



Une partie des agriculteurs icaunais présents en début de semaine pour le blocus du site Total de Grandpuits.

Des faits… Ces quelques mots ont bien résumé l'esprit de la dernière mobilisation. Une façon de mettre enfin au grand jour le double discours de nos politiques. Cela fait plus de 6 mois que FNSEA/JA négocient avec un gouvernement sourd à nos demandes. L'économie des exploitations, des filières n'a plus aucun poids face aux lobbies des ONG environnementales. Vous avez certainement pu les rencontrer par le biais des réseaux sociaux par exemple ou sur certains plateaux télévisés. Les *«experts»* invités pour parler d'agriculture sont bien souvent de ces mêmes associations. Et quand un expert (un vrai) est invité, c'est pour voir en toile de fond soit une souffrance animale, soit un pulvé, ou pire, un hélicoptère qui traite au glyphosate une parcelle de colza (ne riez pas, ces images ont fait le tour des télévisions).

Il n'était donc plus tenable que ce double discours perdure. Le discours d'une agriculture de proximité qui se doit de respecter l'environnement d'un côté et, de l'autre, un discours accusateur et moralisateur envers les exploitants français, un discours qui, chaque jour, nous rend coupables d'un nouveau mal en France. Nicolas Hulot, pour ne pas le citer, se permet de prôner plus d'environnement, de biodiversité au quotidien et se permet de signer, en parallèle, avec le groupe Total, l'importation d'huile de palme à hauteur de 450 000 tonnes par an. Une huile provenant de déforestation et traversant un océan est tout ce qu'il y a d'écologique, n'est-ce-pas ?

Ces mêmes membres du gouvernement qui soutiennent - pardon - qui se veulent ambassadeurs et porteurs d'une Europe forte, vont à l'encontre des décisions européennes. Prenons juste l'exemple du glyphosate : l'Europe reconduit la validité du produit pour 5 ans alors que les annonces françaises ne le sont que pour 3, sans d'ailleurs avoir réussi à prouver une quelconque toxicité.

Bel exemple encore que les États Généraux de l'Alimentation (EGA) où les exploitants français devaient retrouver du revenu par une meilleure répartition des charges. La finalité : des charges supplémentaires.

Que dire encore sur ces EGA où il est promis aux consommateurs une alimentation locale, saine, durable avec une traçabilité irréprochable… Pour réponse à ces promesses, le président est prêt à signer des accords avec le Mercosur sur des viandes non tracées, non locales, avec un modèle totalement différent du nôtre, affaiblissant de surcroît nos exploitations déjà fragiles.

Et que dire de ces consommateurs, bien souvent pris en otage, voulant une qualité irréprochable tout en ne souhaitant pas dépenser plus. Un consommateur qui ne comprend plus rien, qui fait malheureusement trop confiance à des médias acquis à la cause des lobbies environnementalistes. Des mots chocs, des images chocs, de quoi faire perdre toute crédibilité à notre belle et diverse agriculture française.

… Aux actes…

Comment rétablir une vérité, comment se faire entendre autrement, comment dire stop à des inepties ? Comment mettre au grand jour ces incohérences, cet *«agribashing»* quotidien ?

Le choix de bloquer les raffineries était le moyen de faire monter la pression au niveau du gouvernement sans pour autant créer de gêne pour les consommateurs déjà durement touchés par les grèves ferroviaires depuis le printemps.



Il faut parfois savoir prendre de la hauteur sur l'évènement… !

Il nous a fallu du temps pour vous motiver, vous convaincre de la pertinence de cette mobilisation. *«Une mobilisation de plus, pour arriver à quoi ?»* Réponse bien souvent entendue. Et nous, responsables de FDSEA et JA, pouvons l'entendre, il est vrai que l'envie de se défendre fait place peu à peu à la résignation. Un mouvement qui, au départ, vous laissait perplexes, nous l'entendions.

Puis, au final, par le biais d'explications, nous avons réussi à vous convaincre et à créer ce mouvement : une soixantaine d'agriculteurs icaunais sur la raffinerie de Grandpuits, bravo. Bravo, car il n'est pas facile de s'absenter 24 h de son exploitation. Pas facile de se motiver à quelques jours de la moisson ou en pleine fenaison. Mais vous y étiez, dans la bonne humeur, dans la convivialité. Les adhérents de Seine-et-Marne ont apprécié ce renfort icaunais, appuyé par l'apport de nos produits locaux.

…Pour un résultat…

Et après. Oui, des résultats, nous en avons obtenus. Certes, certains sont peu perceptibles, d'autres le seront plus.

Tout d'abord, nous avons par ce mouvement rétabli une vérité, des vérités. Nous avons mis au grand jour les incohérences gouvernementales. Nous avons montré aux consommateurs ce qu'est notre agriculture, ce que nous défendons. Nos revendications étaient légitimes, ce mouvement a permis de recentrer le débat. Sur ces 3 jours de blocage, nous avons senti un soutien des consommateurs.

La décision de mettre fin à ce mouvement en était d'ailleurs une résultante : ne pas gêner les usagers de la route, ne pas les prendre en otage. 3 jours, aucune station ne s'est retrouvée en pénurie de carburant. Juste montrer au gouvernement que nous avons, nous aussi, les capacités de bloquer le pays. Nous ne voulions pas aller jusque-là.

Des résultats au niveau gouvernemental, il y en a eu. Le premier, et non des moindres, est que les différents ministères sont revenus à la table des négociations… quand tout dialogue était rompu. Le ministre a pris acte que le gouvernement devait rappeler les lignes rouges à ne pas dépasser dans les négociations internationales. La distorsion de concurrence ne peut que mener à la baisse de rentabilité des exploitations françaises. Il s'est engagé par ailleurs à œuvrer pour plus d'homogénéité dans les règles européennes.

Le Corena (Comité de Révision des Normes Agricoles), visant à simplifier les normes et à réduire les sur-transpositions de normes européennes au niveau français, sera remis en activité après plus d'un an d'interruption. Ce comité permettra de pointer les absurdités (et il y en a) qui sont sources de perte de compétitivité.

Quant au GPI (Grand Plan d'Investissement), le ministre s'est engagé à ce que les 5 milliards initialement prévus servent bien à accompagner et développer les plans de filières. Ce qui est aujourd'hui très important pour nos différentes productions et leurs débouchés.

Enfin, le secrétaire d'état auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, Sébastien Lecornu, engage la France au niveau européen à encadrer les importations d'huile de palme et soutient par le fait les biocarburants français tels que le B10 ou B100. Ce qui est, pour nous producteurs de colza, une avancée positive.

…Que nous surveillerons !

Nous ne sommes pas dupes des promesses qui peuvent être non tenues et des écrits non appliqués… Nous avons ces derniers jours montré que le réseau FNSEA/JA pouvait se mobiliser, faire des actions propres, sans dégradations, sans prendre en otage les citoyens. Mais nous avons surtout rappelé que nous serons mobilisés pour que les écrits et belles paroles ministérielles se concrétisent. Il a été rappelé, à juste titre, que la mobilisation est suspendue, en attendant les actes.

Encore merci à tous les exploitants qui se sont mobilisés. Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter une belle moisson, une belle fin de fenaison avec, espérons-le, une météo moins capricieuse que ces derniers temps.

Damien Brayotel
Président de la FDSEA de l'Yonne
Gilles Robillard,
Secrétaire Général de la FDSEA de l''Yonne



Région

«Faire entendre la voix de l'agriculture à Bruxelles»

Marie-Guite Dufay est bien décidée à faire entendre la voix de l'agriculture régionale à Bruxelles. La Région BFC entend ces prochains mois mobiliser autour d'elle tous les acteurs professionnels, pour plaider cette grande cause régionale en montrant les spécificités de l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté. Le point avec Marie-Guite Dufay et Sophie Fonquernie.

L'agriculture est déjà distinguée par la Région et sa présidente, Marie-Guite Dufay, comme une grande cause régionale. Mais pour la Région il faut aller plus loin, porter cette voix au plus près des instances européennes et *«plaider en direct la cause de l'agriculture régionale»*. La présidente de Région veut *«construire un véritable lobbying pour montrer la spécificité de notre agriculture»*.

La Commission est très chatouilleuse pour tout ce qui touche à l'organisation commerciale et encore plus prompte à condamner si elle soupçonne des ententes jugées illicites au regard du droit de la concurrence.

La présidente de Région quant à elle, est convaincue qu'il faut *«faire comprendre à Bruxelles la nécessité pour les producteurs français de mutualiser leurs moyens et leurs compétences»* pour ne pas se retrouver broyés par les marchés. *«Nous devons plaider la cause de notre agriculture pour leur faire comprendre que l'organisation agricole n'est pas un coup porté aux règles de la concurrence. Il faut que l'on se fasse entendre en parlant d'une même voix, Région, Chambres, représentants professionnels... Tous sensemble à Bruxelles !»* plaide Marie-Guite Dufay.

À l'assaut de la forteresse Bruxelloise

La première étape de cette opération de conquête de la forteresse bruxelloise va commencer par une rencontre organisée à l'automne avec le commissaire européen à l'agriculture. Ce premier *«temps fort»* va être orchestré avec «*beaucoup de concertation dans les départements pour voir comment on s'empare de cette nouvelle Pac et comment on parle d'une même voix, collectivement pour porter la fierté de notre agriculture qui est résolument engagée dans la révolution d'aujourd'hui, celle de la qualité et des prix»*. Ce *«travail de fond»* comme le qualifie sophie Fonquernie, vice-présidente en charge des questions agricoles, en faisant référence au PRDA, autre travail collectif d'envergure, *«va servir de base à notre action auprès de la commission et des instances européennes, c'est ce qui nous permettra de faire reconnaître nos différences au niveau européen, sachant que ce travail de différenciation est essentiel à notre agriculture»*.


Yves Petit

Audits de filières et contrats de filières

Reste l'épine du Feader, avec des fonds européens *«en manque d'argent»* et des délais de paiements à rallonge où la Région n'a aucune part de responsablité. Sophie Fonquernie rappelle que la Région travaille dans une *«volonté de co-construction avec les responsables professionnels, mais la programmation se satisfait difficilement de l'imprévisible et certaines évolutions rapides et de fortes amplitudes sortent forcément du cadre d'une programmation. Ils demandent des ajustements spécifiques»*. Ce qui prime pour pallier ce genre de problème c'est *«l'efficacité»* et la mise en place d'outils structurels améliorant notamment le travail en filières.

Sophie Fonquernie rappelle à cette occasion l'importance des audits de filières, conduits en parallèle aux audits d'exploitation. *«Les audits de filières ont permis aux acteurs professionnels de Bourgogne et de Franche-Comté de travailler ensemble, ce qui a été très bénéfique, certaines actions sont déjà actées et d'autres seront ensuite intégrées aux contrats de filières qui en découleront»*.

Un exemple ? : la sécurisation du revenu des éleveurs-engraisseurs, *«c'est un travail important qui vient d'être mené par la profession et qui débouchera à l'automne»*. C'est *«une étape parmi d'autres qui doit permettre d'améliorer le revenu des agriculteurs»*, ce qui reste un objectif premier pour la Région.

RHF, communication grand public... Accélérer le mouvement

Autre volet de cet amélioration du revenu des agriculteurs, la diversification et notamment le développement des circuits locaux pour approvisionner la restauration collective dans les lycées. *«C'est un tavail de longue haleine, explique Sophie Fonquernie, où chacun doit trouver sa place, l'agriculture conventionnelle comme la bio car il n'est pas question d'opposer l'une à l'autre»*. *«Nous progressons, les briques se montent les unes après les autres, il faut autant sensibiliser les gestionnaires d'établissement que les producteurs qui doivent s'adapter à certaines demandes. Ce qui ne nous empêche pas de donner à certains moments de sérieux coups d'accélérateurs»*.



Enfin, il ne s'agit pas seulement de faire ce que l'on dit, la Région entend aussi dire et faire savoir ce qu'elle fait et ce que fait la profession.

La problématique de la communication grand public est donc prise très au sérieux par Marie-Guite Dufay, qui considère que *«le clivage entre le monde agricole et la société n'est plus soutenable pour des agriculteurs en proie à une profonde crise morale, au doute et au désarroi»*. La Région est prête à s'engager dans une nouvelle opération de communication d'envergure, à l'image de celle de l'an passé pour la promotion de l'agriculture régionale, des producteurs et des produits *«qui fondent l'image de la Bourgogne-Franche-Comté»*.

ANNE-MARIE KLEIN



Agriculture biologique

Un nouveau président pour Bio Bourgogne

Bernard Krempp, président de Bio Bourgogne jusqu'au 31 mai dernier, avait fait part de sa volonté de se retirer de la présidence. Le bureau issu du nouveau conseil d'administration vient d'élire son nouveau président, Philippe Camburet, agriculteur bio dans l'Yonne et président du Gabny.



Les techniciens *«de terrain»* de Bio Bourgogne, réunis au Pôle agricole de Créancey et Philippe Camburet (à gauche sur la photo).

La nouvelle équipe qui prend en main les destinées de Bio Bourgogne a du pain sur la planche. Comme beaucoup d'autres secteurs, la bio se trouve à la croisée des chemins, poussée par les demandes de la société civile et pressée par les attentes des nouveaux producteurs bio, qui se sont convertis en masse ces dernières années. Acteur important du développement et de la promotion du bio, Bio Bourgogne participe également à la construction des plans alimentaires territoriaux tout en prenant date pour un rapprochement avec les représentants de la bio dans l'ancienne région de Franche-comté....

Pour réussir son entrée dans la restauration scolaire et atteindre l'objectif de 20% de produits bio que la Région s'est fixé, Philippe Camburet sait que les bio doivent veiller au grain, c'est-à-dire *«effectuer un premier travail de synthèse entre les besoins de la population et le niveau de la production bio locale, clarifier les circuits de distribution, trouver des solutions logistiques et rester cohérent en termes de revenu pour les producteurs»*. Ce qu'il faut rechercher à tous les niveaux, *«c'est la cohérence»* insiste le nouveau président de Bio Bourgogne, épaulé par une équipe d'une vingtaine de salariés répartis sur cinq sites en bourgogne (Auxerre, Beaune, Bretenière, Cluny, Nevers). Une équipe et des effectifs qui ont fort à faire pour répondre *«à la vague de conversions qui arrive»*, en grandes cultures notamment.
Le mouvement des conversions s'est intensifié depuis 2015 et Bio Bourgogne est donc à même d'avoir un peu de recul par rapport à ces nouveaux venus. Pour Philippe Camburet, pas de doute *«les nouveaux producteurs engagés en bio montrent qu'ils ahèrent bien au mode de production et à notre éthique. Ils découvrent visiblement avec plaisir d'autres modes de relations, l'attrait des circuits locaux et la vente directe. Ils se forgent ainsi une nouvelle identité de producteurs dans un nouveau cadre professionnel»*.
Par rapport au conventionnel, l'agriculture biologique bénéficie d'indicateurs *«toujours au vert»*, ce qui ne dispense pas de devoir réfléchir en filières à *«des outils de transformations locaux, à l'export, au développement de la capacité de traitement des productions et à la logistique»*.
Pas encore victime de son succès, mais l'agriculture biologique est attentive à conserver le contrôle d'un développement maîtrisé. Les responsables du secteur estiment indispensable de *«se projeter dans une vision à long terme, car ces marchés très sollicités peuvent aussi se révéler très fragiles»* tempère Philippe Camburet.

À plus court terme, le grand chantier en cours avec des échéances bien identifiées, c'est celui du rapprochement avec les agrobiologistes de Franche-Comté. Les travaux d'approche avec Interbio BFC s'orientent *«vers une structure d'union, permettant de mutualiser les forces et le potentiel technique pour répondre aux besoins de développement de la bio en région BFC»*. Le dialogue se construit, mais les différences entre les deux structures sont importantes et les ajustements vont demander du temps, *«du temps pour apprendre les uns des autres et pour découvrir ce qui constitue le socle de nos compétences et de nos valeurs»*. C'est en tout cas *«un grand rendez-vous à ne pas manquer»* souligne le nouveau président de Bio Bourgogne.

ANNE-MARIE KLEIN

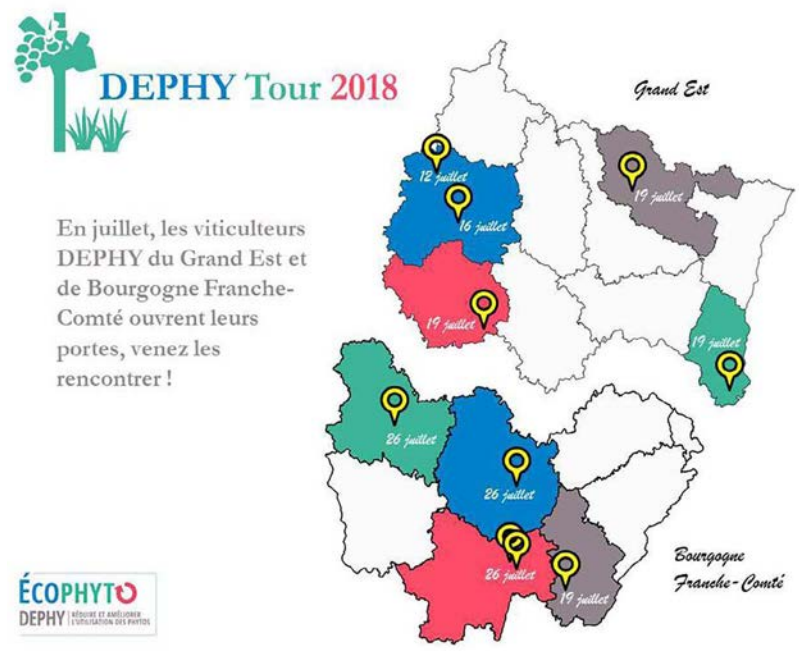
DEPHY Tour viticulture

Portes ouvertes du 12 au 26 juillet

En juillet, les viticulteurs des groupes DEPHY du Grand Est et de Bourgogne Franche-Comté ouvrent leurs portes.

Ces collectifs constitués d'une dizaine de viticulteurs volontaires testent et développent des systèmes économes en produits phytopharmaceutiques depuis 2010.
Vous aurez ainsi la possibilité de découvrir leurs pratiques, d'échanger sur les vôtres et peut-être repartirez-vous avec de nouvelles inspirations pour vos propres exploitations.

Ces groupes sont accompagnés par différentes structures : Chambres d'agriculture, associations d'agriculteurs bios, coopératives… Pour cet évènement, toutes travaillent ensemble pour vous proposer des journées qui vous correspondent.
10 portes-ouvertes entre le 12 et le 26 juillet 2018.
De la gestion de l'enherbement à l'utilisation d'OAD, en passant par les engrais verts, les produits de biocontrôle ou encore les stratégies sans CMR : les thématiques abordées sont variées !
Ces journées sont réparties sur les départements de l'Aube, de la Marne, du Haut-Rhin et de la Moselle pour le Grand Est et de l'Yonne, de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et du Jura pour la Bourgogne-Franche-Comté. Il y en aura forcément une près de chez vous.
Retrouvez très prochainement le programme des journées portes-ouvertes sur le site de la Chambre d'agriculture du Grand Est ou sur la page Facebook *«Ecophyto Bourgogne Franche-Comté»*.
Plus d'informations :
Pauline Murgue (BFC) :
03 81 54 71 76
Alice Six (GE) : 03 83 96 80 60





Céréales

Grèves des trains: les transactions à la peine

Les ventes à l'export étaient moins soutenues que prévu à un mois de la fin de la campagne commerciale 2017/2018. Des transactions se trouvent reportées ou annulées du fait de la grève des trains. Ces nouveaux handicaps logistiques ralentissent l'exécution des affaires, alors que les sorties de silo ont pris du retard.



Le fret fluvial bénéficie des difficultés d'approche par rail et camion mais son coût a été multiplié par 5 en quelques années.

«*Il n'est pas sûr que les opérateurs français parviendront à réaliser les 8,4 millions de tonnes de blé tendre à l'export sur les pays tiers prévus par FranceAgriMer sur la campagne 2017-2018*» a précisé Rémi Haquin, président du conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer, le 13 juin dernier. Les grèves de trains allongent les délais de chargement. FranceAgriMer a ainsi abaissé de 45 000 tonnes ses prévisions d'exportation de blé tendre vers l'Union Européenne, pour les porter à 9,03 millions de tonnes.

Le dynamisme des ventes vers le nord de l'UE observé en mars et avril ne s'est pas confirmé ces dernières semaines. Il s'agirait, toutefois, du meilleur résultat enregistré depuis la campagne 2005/2006. En revanche, les objectifs d'exportations vers les pays tiers ont été maintenus par l'établissement public à 8,4 Mt en raison de l'évolution du taux de parité euro/dollar, plus favorable aux origines françaises et du tarissement progressif de l'origine mer Noire dont les cours augmentent en cette fin de campagne.

L'Algérie, premier acheteur de blé tendre

Au 11 juin, la France avait exporté 7,86 Mt de blé tendre, dont 4,14 Mt vers l'Algérie qui reste et de loin notre premier acheteur, 1,11 Mt vers le Maroc, 0,62 Mt vers l'Arabie saoudite et 0,4 Mt vers Cuba. Les expéditions vers ces pays seront cependant inférieures d'environ 30 % à celles enregistrées au cours de la campagne 2015/2016. FranceAgriMer n'a pas pu chiffrer les conséquences de la grève perlée du trafic ferroviaire débutée début avril. «*Combien de ventes ont été reportées ou annulées, nous ne le savons pas encore*», a commenté Rémi Haquin, président du conseil spécialisé pour la filière céréalière de FranceAgriMer. Et d'ajouter que l'export pays tiers pourrait être affecté par ces difficultés logistiques.

Les grèves viennent amplifier une situation logistique déjà tendue, car le transport par camion est aussi à la peine et la demande non satisfaite de transport saccroit. La route et le rail étant entravés, la demande se reporte vers les voies fluviales et le fret fluvial se renchérit. Le coût de la tonne de céréales transportée par voie fluviale de Bourgogne à Rouen, est ainsi passée de 6 euros il y a cinq ans, à 30 euros aujourd'hui.

Sur le marché intérieur français, les prévisions d'utilisations par les fabricants d'aliments du bétail (Fab) sont inchangées à 5,55 Mt. Si la collecte a été encore une fois abaissée (-46 000 t) à 32,97 Mt, les importations ont été revalorisées de 30 000 t à 360 000 t.

Au final, le stock de report est majoré de 29 000 t à 2,57 Mt, niveau inférieur de 330 000 t à la moyenne quinquennale. Pour le blé dur, FranceAgriMer prévoit un stock de fin de campagne en hausse en un mois de 34 000 t à 179 000 t, conséquence de prévisions d'exportation en baisse de 20 000 t vers les pays tiers et d'une revalorisation de l'utilisation par les Fab (+3 000 t à 20 000 t) et de la collecte (+17 000 t à 1,97 Mt).

Alourdissement des stocks d'orge et de maïs

Côté orges, l'organisme public projette des ventes vers l'UE à 3,44 Mt (+ 27 000 t par rapport au mois de mai). Les objectifs d'exportation vers les pays tiers sont une nouvelle fois réduits de 300 000 t à 2,8 Mt, même si après 11 mois de campagne (chiffres douanes sur 9 mois et estimation des embarquements d'avril et mai), les ventes avaient progressé de 2 % par rapport à la campagne 2016/2017 à 2,49 Mt.

L'Arabie saoudite était le 11 juin le principal débouché de l'orge française pour un volume de 841 400 t. La Chine (408 800 t) était la deuxième destination, suivie par la Tunisie (360 000 t), le Maroc (303 000 t) et l'Algérie (269 000 t), pays qui avaient accru leurs achats pour cette campagne, respectivement de 72 % et 62 %. Concernant les autres postes du bilan, FranceAgriMer n'a modifié que ses prévisions de collecte (- 7 000 t à 10,04 Mt).

Le stock de fin de campagne, en hausse de 279 000 t à 1,4 Mt, se situerait légèrement au dessus de la moyenne quinquennale (1,18 Mt). Le stock français de maïs en fin de campagne pourrait, quant à lui, s'alourdir de 143 000 t à 2,84 Mt, au-dessus (+389 000 t) du niveau moyen des cinq dernières campagnes. FranceAgriMer a modifié quatre postes du bilan présenté en mai. La collecte a été revalorisée de 19 000 t à 11,9 Mt et les importations ont été portées à 590 000 t (+40 000 t).

L'organisme public a en revanche révisé à la baisse les utilisations par l'amidonnerie : -50 000 t à 2,2 Mt et les exportations vers l'UE : -35 000 t à 4,96 Mt.

Le potentiel de rendement des blés et des orges mis à mal par les orages

Les moissonneuses batteuses ne devraient pas tarder à faire leur apparition dans les champs d'orges. Pour les blés, les premières moissons (en Midi-Pyrénées) sont prévues à la fin du mois. «*Globalement, le potentiel est bon, voire très bon pour les trois-quarts des surfaces semées en céréales d'hiver*», a affirmé Catherine Cauchard, chargée du suivi du programme Céré'Obs à FranceAgriMer. Le début de printemps ensoleillé et doux a permis aux cultures de rattraper leur retard de développement, provoqué par un hiver pluvieux et des gelées tardives. Au 4 juin, les blés et les orges étaient, dans la plupart des régions, en avance par rapport à la moyenne des cinq dernières années. FranceAgriMer estime cependant qu'il est encore trop tôt pour établir des pronostics de rendement d'autant que les orages et les pluies abondantes qui ont touché le pays au début du mois de juin laissent craindre des dégradations qualitatives et l'apparition de maladies. Ce sont surtout les risques de fusariose des épis qui inquiètent. Heureusement, dans de nombreuses parcelles, le stade «*floraison*», de forte sensibilité à cette maladie, est désormais dépassé.



Élevage laitier

Fauche précoce: quels impacts sur la production


M. Portier

La récolte à un stade jeune de l'herbe permet d'atteindre des valeurs élevées en UF tout en maintenant un taux protéique élevé.

Les éleveurs cherchent à réduire la dépendance aux correcteurs azotés achetés à l'extérieur dans l'alimentation de leurs bovins. La fauche précoce de l'herbe peut représenter une solution.

Pour les éleveurs à la recherche d'une meilleure autonomie, la valeur alimentaire de l'herbe récoltée est primordiale. Elle doit permettre des économies en correcteurs azotés et concentrés de production sur la ration hivernale. Cet objectif passe le plus souvent par une récolte précoce, au stade épis 10-15 cm. Les essais mis en place dans les stations expérimentales des chambres d'agriculture de Bretagne, à Mauron (Morbihan) et Trévarez (Finistère), montrent des gains intéressants sur la teneur en MAT et sur la valeur énergétique du fourrage récolté, en particulier au premier cycle d'exploitation, lors d'une récolte plus précoce (montaison de la graminée) par rapport à une date de récolte classique (début épiaison de la graminée).

Amélioration de la Mat

À Mauron, la teneur en Mat est en moyenne améliorée de 1,7 point avec une fauche précoce. Dans ces mêmes conditions, la valeur énergétique reste stable avec 0,89 UFL en moyenne lors d'une fauche précoce contre 0,88 pour le témoin. La fauche précoce entraîne toutefois une perte de rendement mais favorise le taux de légumineuses, taux plus important au cours de la première année de récolte des essais et qui augmente au fur et à mesure des cycles d'exploitation. *«Le premier cycle d'exploitation joue un rôle essentiel sur la qualité du fourrage. En avançant la date de récolte de 19 jours, on gagne en moyenne 4,3 points de MAT. Son taux passe ainsi de 12,3 % à 16,6%. La valeur énergétique du fourrage est systématiquement améliorée avec une fauche précoce, au premier cycle d'exploitation : on passe en moyenne de 0,91 à 0,96 UFL. Faucher tôt entraîne toutefois une perte de rendement conséquente sur le premier cycle ; en moyenne de 2,2 TMS/ha avec un maximum de 2,8 TMS pour la modalité dactyle-RGI-luzerne-trèfle violet et un minimum de 1,6 TMS pour la modalité dactyle-fétuque-luzerne-trèfle violet»*, note Françoise Guillois de la Chambre d'agriculture de Bretagne.

Concernant les rendements, récolter trois cycles en fauche précoce, avec un temps de repousse de 40 jours, équivaut à récolter deux cycles en fauche classique. Les rendements obtenus sont identiques.

S'arrêter à quatre coupes ?

Depuis 2014 un essai, visant notamment à caractériser l'association ray-grass hybride-trèfle violet au fil des récoltes sur l'année, a été conduit à Trévarez, sur quatre saisons afin de lisser l'effet des années climatiques. Les deux modalités testées se différencient par le délai entre deux coupes : 6 à 7 semaines pour le témoin, 4 à 5 semaines de repousse seulement pour l'itinéraire expérimental.

«L'ensilage précoce de RGH-TV est toujours gagnant en protéines et en énergie même si les rendements ont été variables selon les années climatiques et les parcelles. Faucher une prairie de RGH-TV toutes les 4 à 5 semaines est techniquement intéressant. Avec des fauches précoces, cette conduite génère cinq coupes. Si les trois premières fauches se justifient, le coût de la cinquième coupe est élevé (100 €/ 1000 UFL. Un bon compromis pourrait être quatre coupes, en choisissant les fauches précoces jusqu'au début de l'été puis en espaçant les récoltes à partir du mois d'août», souligne Pascal Le Cœur, de la station expérimentale de Trévarez.

CYRIELLE DELISLE

Et dans la ration ?

Des essais, quant à l'impact sur la production laitière, ont également été réalisés sur quatre hivers et ce, sur un lot conduit en conventionnel (40 % d'ensilage d'herbe dans la ration hivernale, 60% d'ensilage de maïs) et un autre en agriculture biologique (70% d'ensilage d'herbe dans la ration hivernale). Pour chacun d'entre eux, un lot témoin a été constitué en face. *«Que ce soit en bio ou en conventionnel, l'ingestion a été en moyenne supérieure avec de l'ensilage d'herbe précoce, même si variable selon les années. La production laitière a été supérieure, sans effet sur le TP ou le TB, dans les deux cas. Au global, on constate une augmentation de la marge. Cette pratique est donc intéressante mais demande d'aller plus loin et de respecter des points de vigilance. L'ensilage d'herbe étant moins ingestible que celui de maïs, un taux de matière sèche suffisant est requis (plus de 28 %). Il faut également limiter sa part dans la ration, à moins de 40 % des fourrages. Faucher tôt, c'est toujours gagnant mais plus fluctuant côté économique»*, observe Valérie Brocard de l'Institut de l'élevage.

L'essai a été réalisé sur 8 semaines seulement. Il n'a donc pas été possible d'en mesurer les impacts sur le poids, la santé ou la reproduction des animaux.

Chronique ovine

Le pâturage cellulaire et le parasitisme

L'étude sur le pâturage en mini parcelles se poursuit au CIIRPO (Centre Inter régional d'Information et de Recherche en Production Ovine) sur le site du Mourier (87). Depuis septembre 2016, les parasites de brebis conduites selon deux modes de pâturage, tournant *«classique»* et cellulaire (appelé encore dynamique) sont observés à la loupe. Philippe Jacquiet, enseignant chercheur à l'école vétérinaire de Toulouse, explique que *«les résultats obtenus lors de la première année d'observation indiquent que les brebis menées en pâturage cellulaire présentent des intensités d'excrétion d'oeufs de strongles gastro-intestinaux massives à certains moments de l'année. De plus, à certains moments du suivi, l'intensité du parasitisme interne a été plus importante en pâturage cellulaire qu'en pâturage tournant»*.

Des résultats qui se confirment

Les deux séries de mesures réalisées en 2018 indiquent les mêmes tendances. Lors du dernier prélèvement, le 28 mai dernier, l'excretion s'établit à 434 oeufs de strongles gastro intestinaux (opg) en moyenne sur les 41 brebis prélevées en pâturage tournant. Les matières fécales des 43 brebis prélevées en pâturage cellulaire contenaient 612 opg. *«Ceci signifie qu'il faut rester vigilant et que le pâturage cellulaire n'est pas un gage à lui seul d'un contrôle effectif du parasitisme interne au cours d'une saison de pâture, conclut le vétérinaire»*.

Les résultats de la première campagne d'étude sont disponibles sur www.inn-Ovin.fr et www.idele.fr : *«Pâturage cellulaire et parasitisme en production ovine: les enseignements d'une première campagne de suivi»*.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)



CIIRPO

Les crottes de plus de 80 brebis, toujours les mêmes, sont analysées tout au long de l'année.

Un parasol XXL pour les brebis

Avec le développement du pâturage tournant dynamique ou cellulaire, les brebis qui pâturent de petites parcelles se trouvent souvent dépourvues d'ombre. En 2017, le Campus des Sicaudières (lycée agricole des Deux Sèvres) a imaginé un système d'ombrage artificiel facilement déplaçable au quad, l'Ovifresh. *«Ce prototype, autoconstruit par un salarié de l'exploitation du lycée, nous a donné pleine satisfaction, explique Arnaud Oble, le directeur de l'exploitation. Une cinquantaine de brebis s'y couchent à l'ombre dès que les températures sont un peu élevées. Sa facilité de transport d'une parcelle à l'autre et sa rapidité de déploiement sont ses principaux atouts»*.

Prix spécial du Berger Futé

Cette astuce a reçu le prix spécial du jury lors du concours du Berger Futé du TechOvin 2017. L'Alliance Pastorale la commercialise depuis quelques semaines. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter cette coopérative ou bien Arnaud Oble (arnaud.oble@educagri.fr). Une vidéo qui présente l'Ovifresh est également disponible sur www.inn-ovin.fr.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT (INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO)


Campus des Sicaudières

L'Ovifresh est aujourd'hui commercialisé.

Une fourche à pierres Made in Morvan

Bruno Lantier, agriculteur à Vignol (58), vient d'inventer une fourche adaptée aux chargeurs télescopiques, chargeurs frontaux ou mini-pelles, pour ramasser les pierres sans effort. Cette fourche peut aussi servir pour charger du bois, niveler un tas d'ensilage et diverses taches de manutention. Baptisé la fourche du Morvan, l'appareil reprend les même forme et principe qu'une fourche à cailloux manuelle. Les dents incurvées, spécialement étudiées pour le criblage en fonction de la taille moyenne des pierres, sont espacées au choix à 7, 8 ou 10 cm. De même, la profondeur des dents est variable de 1 à 1,40 m et la largeur disponible de 1,8 à 2,40 m. Deux types de dentures sont proposées : dents courtes pour pierres calcaires, dents longues pour silex et granit.



Bruno Lantier, Domaine de Chassy le Haut, 58190 Vignol,
06 79 49 33 54
lantierbruno@gmail.com

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Barrières d'herbage, piles, clôtures électriques, rateliers, nourrisseurs 2 et 3m.
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

Rénovation de toitures (tous types)
• Nettoyage • Anti-mousse
• Revêtement coloré
à partir de 5€ HT/m²
PROTECT-HABITAT
Ludovic Jacquenet - 06 76 03 59 49



Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Kverneland

Une faneuse 10 toupies semi-portée



M.Portier

Après le modèle porté lancé l'an dernier, la faneuse 10 toupies de 11,20 m arrive en version semi-portée 85112C, mieux adaptée aux tracteurs de petit gabarit. Elle adopte un timon et un chariot arrière de grande largeur qui, au travail, vient se relever au-dessus de la machine. En option, cette faneuse peut recevoir un kit fourrière, agissant sur les vérins de repliage pour maintenir l'horizontalité de la machine lorsqu'elle est relevée sur chariot en bout de champ. Une rouge de jauge double est également proposée en option. Cette machine se décline par ailleurs aux couleurs Vicon sous le nom de Fanex 1124C.

Massey Ferguson

La transmission Dyna-4 pour tous les 5700



M.Portier

Jusque-là proposée uniquement sur les modèles 5708 et 5709, la transmission semi-powershift robotisée à 4 rapports sous charge peut désormais équiper les 5710 et 5711 (100 et 110 ch), en complément de la transmission mécanique 12/12 montée de base. La Dyna-4 peut recevoir en option l'automatisme Autodrive et l'arrêt à la pédale de frein, sans débrayer.



Chez vos concessionnaires

SARL MANIÈRE	21 Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER-PARAGEAU	89 Toucy	03 86 44 01 08
	58 St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	89 Avallon	03 86 34 18 35
	58 Tannay	03 86 22 11 54
EUROPAGRI Groupe Sureau	89 St Clément	03 86 83 02 01
	89 Brienon	03 86 43 07 90
	89 Tonnerre	03 86 55 05 07

et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09

Bovins

Gros bovins vifs (prix moyen en kg carcasse) — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 19/06/2018	Bourg-en-Bresse 19/06/2018	St-Christophe-en B. 13/06/2018	National 13/06 au 19/06/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 €	-	3,81 €	3,81 €
	R	3,35 €	3,40 €	3,65 €	3,45 €
	O	3,20 €	3,10 €	-	3,16 €
Vaches mixte (M)	R	3,25 €	-	-	3,25 €
	O	3,15 €	3,10 €	-	3,17 €
Vaches lait (L)	O	2,85 €	-	-	2,88 €
	P	2,75 €	2,65 €	-	2,63 €
Génisses VML	U	-	4,20 €	4,30 €	4,06 €
	R	3,25 €	3,55 €	3,74 €	3,50 €
	O	3,20 €	2,90 €	-	3,15 €
Taureaux VML	URO	2,75 €	2,60 €	3,03 €	2,76 €

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **19/06/2018**

Effectif total: 111 - Taux de vente: 99%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	
			450-500	-	-	-	-
		U	250-300	-	-	-	-
			300-350	2,99€	3,04 €	2,99 €	-
			350-400	2,91 €	3,01 €	2,97 €	-
			400-450	2,87 €	3,02 €	2,99 €	-
		R	300-500	-	-	-	-
			200-250	-	-	-	-
			250-300	2,84 €	3,20 €	3,04 €	-
			300-350	-	-	-	-
			400-450	-	-	-	-
	F	U	200-250	-	-	-	-
			250-300	-	-	-	-
			300-350	2,76 €	2,84 €	2,81 €	-
			350-400	-	-	-	
		R	250-300	-	-	-	

Effectif total: 375 - Taux de vente: 90%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	2,85 €	2,97 €	2,93 €
			350-400	2,74 €	2,92 €	2,81 €
			400 - 450	2,84 €	2,93 €	2,89 €
			450 - 500	2,49 €	2,82 €	2,77 €
		R	300-350	2,79 €	2,91 €	2,88 €
			400-450	2,48 €	2,75 €	2,64 €
	F	U	300-350	2,71 €	2,89 €	2,82 €
			350 - 400	2,71 €	2,74 €	2,71 € -
			400 - 450	2,42 €	2,55€	2,48 € -
		R	300-350	-	-	- -
			350-400	-	-	- -

Effectif total: 276 - Taux de vente: 91%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	2,26 €	2,34 €	2,31 € -	
			5 à 10 ans	2,20 €	2,44 €	2,36 € -	
		U	- 5 ans	1,94 €	2,25 €	2,06€ -	
			5 à 10 ans	1,90 €	2,18 €	2,01 € -	
			+ 10 ans	1,79 €	2,02 €	1,86 € -	
		R	- 5 ans	1,89 €	1,97 €	1,93 € -	
			5 à 10 ans	1,74 €	1,96 €	1,86 € -	
			+ 10 ans	1,64 €	1,75 €	1,72 € -	
		O	- 5 ans	-	-	- -	
			5 à 10 ans	-	-	- -	
			+ 10 ans	1,36 €	1,61 €	1,53 € -	
Vaches/Génisses 30 mois: Bonne affluence des apports cette semaine, avec des animaux de qualité dans les génisses et les jeunes vaches. Néanmoins, la qualité est moindre dans les vaches de plus de 10 ans. Les cours sont reconduits, voir en légère hausse pour les catégories les plus jeunes, tandis que les vieilles vaches stagnent. Bonne ambiance dans l'ensemble. Taureaux: présentation hétérogène, les cours sont reconduits.							
GÉNISSES - TAUREAUX	F	E	24 à 36 mois	2,30 €	3,45 €	2,53 € -	
		U	24 à 36 mois	2,01 €	2,28 €	2,13 € -	
		R	24 à 36 mois	1,85 €	2,01 €	1,92 €	
		Taureaux		-	-	- -	
	M	U	+ 500 kg	1,67 €	1,72 €	1,70 € -	

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 11/06/2018

Bovins (235)		
Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
260 à 310 kg	830 - 920	2,81 - 3,17
320 à 415 kg	920 - 1190	2,81 - 2,88
Taurillons d'herbe		
315 à 390 kg	910 - 1090	2,71 - 2,93
450 à 530 kg	1160 - 1380	2,36 - 2,93
Génisses		
240 à 505 kg (14-24mois)	580 - 1040	2,39 - 2,61
575 à 650 kg (24-36mois)	-	-
Laitonnes		
320 à 390 kg (14-24mois)	870 - 1020	2,60 - 2,74
Taureaux		
815 à 1130 kg	1320 - 1970	1,62 - 1,89
Vaches		
Vaches légères	950 - 1160	
Vaches entre deux	1180 - 1400	

Apports de bonne qualité en broutards et taurillons d'herbe. La vente est rapide et globale à des tarifs très fermes. Demande suivie en femelles d'export à des cours facilement reconduits. Vente globale en taureaux malgré un fléchissement des tarifs. Sortie plus importante en vaches et de meilleure qualité permettant un placement rapide et quasi-total (1 seul invendu) à des tarifs qui progressent.

Prochain marché : le lundi 18 juin aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 30/05/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 143 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	2,81 €	3,37 €	3,15 €	-
			250 - 300	2,88 €	3,13 €	3,04 €	+0,02
			300 - 350	2,84 €	3,13 €	3,03 €	+0,07
			350 - 400	2,73 €	2,85 €	2,78 €	-
			400 - 450	2,79 €	2,98 €	2,81 €	+0,04
	F	U	250 - 300	2,27 €	2,57 €	2,42 €	-
			300 - 350	2,48 €	2,79 €	2,64 €	-
		R	300 - 350	2,18 €	2,52 €	2,38 €	

La demande en broutards reste très forte expliquant les cours relativement haussiers. Cette semaine est marquée par un apport en laitonnes de +300 kg conséquent et de très bonne qualité; elles trouvent preneurs très rapidement.

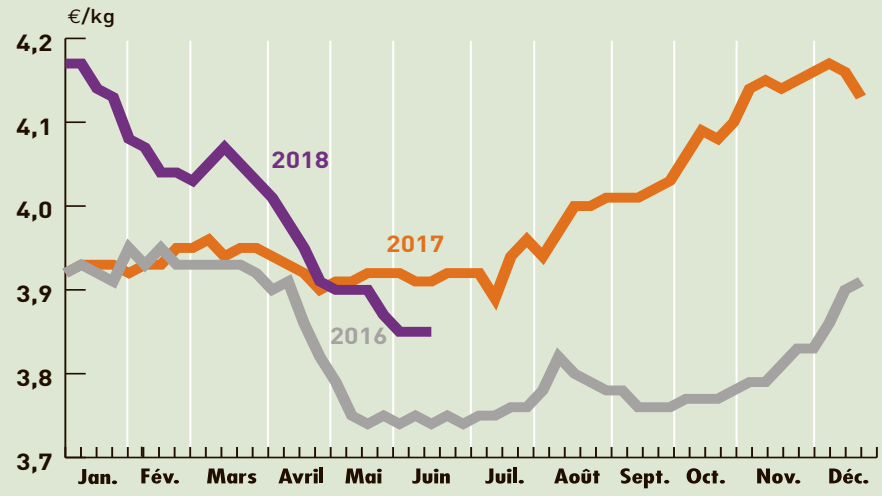
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus) — *Cotations du Bassin Centre-Est du 11/06 au 17/06/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,82 €	3,65 €	-			
Races mixte		-	-	3,37 €	3,35 €	-	
Races lait					-	3,19 €	3,16 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	3,36 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	3,17 €	3,16 €
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	3,90 €	3,76 €	-	-		
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	3,80 €	3,75 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,24 €	3,99 €				
Races mixte				3,31 €	3,30 €	-	
Races lait					-	2,99 €	2,97 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,59 €	4,21 €	3,85 €	3,69 €			

Tendance : Commerce lourd en général.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir (en euros/kg net, frais de transport inclus) — *Cotations du Bassin Grand Sud du 11/06 au 17/06/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,91 €	3,89 €	3,84 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,49 €	4,13 €	3,90 €	3,61 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,89 €	3,74 €				
Races mixte					3,43 €	3,37 €		
Races lait						-	3,02 €	2,97 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,65 €	4,37 €	4,18 €	3,97 €				

Tendances SEM. 25/2018

Bovins de boucherie

L'animation commerciale reste très calme en cette fin de mois, avec une consommation qui n'a pas été favorisée par les conditions climatiques. Le retour du soleil et de la chaleur devrait relancer les ventes de brochettes et de pièces- à griller alors que d'autres resteront dans les frigos. Les tarifs se tiennent dans les bonnes femelles de qualité bouchère, mais la demande est modeste et ciblée. Les tarifs plafonnent dans les bonnes Charolaises. Une tendance baissière se dessine dans les vaches R et l'ensemble des allaitantes d'entrée de gamme. Mais avec le retour du beau temps, les éleveurs seront une nouvelle fois accaparés par les travaux des champs et beaucoup moins disponibles pour la vente de leurs animaux. En laitières, la vente est normale avec des tarifs stables. En jeunes bovins, l'ambiance commerciale est morose avec des engraisseurs qui se posent de plus en plus de questions sur la pérennité de leur activité aux regards des tarifs pratiqués dans la viande et du maigre. Même les éleveurs qui engraissaient leurs animaux s'orientent vers la vente en broutards, faute de rentabilité.

Broutards

L'animation commerciale reste portée par la demande des marchés exports. Les volumes restent insuffisants pour satisfaire la demande des nombreux pays importateurs. Les tarifs se tiennent à des niveaux élevés dans l'ensemble des bons broutards Charolais, Limousins ou croisés préparés pour l'export. Cette fermeté des prix soutient également les gammes plus communes. Dans les taurillons, la demande est soutenue dans les jeunes jusqu'à 450kg et les tarifs se maintiennent dans les lourds. Les sujets trop âgés sont moins recherchés. Dans les femelles, la modestie de l'offre facilite la vente dans les bonnes laitonnes herbées de 300/350kg, mais les tarifs restent peu soutenus dans les légères ou les ordinaires exportés vers l'Espagne.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les transactions sont régulières avec des tarifs stables dans l'ensemble des veaux Holsteins ou Abondances. Le Montbéliard reste recherché face à la faiblesse saisonnière de l'offre. L'activité commerciale est plus ferme dans les bons veaux croisés laitiers ou Blanc bleus avec des tarifs qui tendent à progresser faute d'offre suffisante. Les tarifs se maintiennent dans les bons veaux Charolais ou croisés charolais (jaune) frais, viandés et buveurs.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 30/05/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 143 - Taux de vente : 100%

RACE		Conformation	POIDS	COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,95 €	2,08 €	2,02 €	-0,03
			5 à 10 ans	1,72 €	2,05 €	1,87 €	-0,03
			+ 10 ans	1,57 €	1,83 €	1,75 €	-0,01
Génisses	F	E	24 à 36 mois	3,55 €	4,27 €		
		U	24 à 36 mois	1,91 €	2,30 €	-	-

Les lots présentés cette semaine sont de très bonne qualité. Un léger tassement des cours est pris en compte dans les vaches jeunes et à contrario aucun changement des cours n'est visible dans les vaches de + 10 ans. Très forte demande dans les vaches suitées à cette période de l'année.

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **18/06/2018**

Effectif total: 973 - Taux de vente: 94%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Agneaux:l'offre s'entisifie, mais la météo peu clémente ne favorise pas la consommation. Les lots extras et rigoureusement triés se négocient toutefois correctement tandis que les lots de moindre qualité sont davantage boudés et voient leurs tarifs baisser.		U	de 32 à 38 kg	2,90 €	3,40 €	3,10 €	-
			de 38 à 44 kg	2,95 €	3,52 €	3,22 €	-
			de 44 à 50 kg	2,76 €	3,20 €	3,02 €	
			> 50 kg	2,36 €	2,71 €	2,57 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,66 €	3,18€	2,86 €	-
			de 38 à 44 kg	2,85 €	3,14 €	2,97 €	-

Effectif total: 275 - Taux de vente : 100%

				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Brebis: vente calme mais demande régulière avec peu de changement dans les tarifs. Béliers caprins: Vente normale	M		(M)	1,00 €	1,87 €	1,28 €	-
	F	U	< 60 kg (F)	-	-	-	-
			> 60 kg (F)	1,03 €	1,17 €	1,11 €	
		R	> 60 kg (F)	0,91 €	1,06 €	0,96 €	-
		O	> 60 kg (F)	0,63 €	0,86 €	0,79 €	

Effectif total: - Taux de vente :

			AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	U	32 à 38 kg	-	-	-	
		38 à 44 kg	-	-	-	
		> 44 kg	-	-	-	
	R	38 à 44 kg	-	-	-	

Effectif total: - Taux de vente :

			AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres	R	25 - 35 KG	-	-	-	-

Effectif total: 12 - Taux de vente : 91%

				CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	12 €	31 €	19 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) *Marché de Corbigny du 11/06/2018*

Ovins : 208	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux gras	-	-
Agneaux laitons	100 - 144	2,53 - 3,29
Brebis	30 - 105	0,50 - 1,10
Béliers	-	-

Volumes stables et toujours de bonne qualité permettant une vente quasi-totale à des tarifs facilement reconduits en agneaux et brebis.

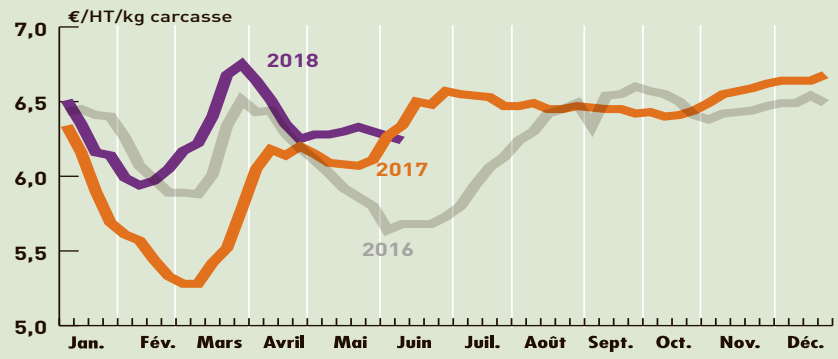
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 11/06 au 17/06/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,74 €	6,02 €
Couvert	16 -19 kg	6,87 €	6,56 €	5,87 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	5,60 €	5,42 €

Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 11/06 au 17/06/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,24 €	7,30 €	2,22 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 28/05/2018 au 03/06/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	7,07	7,04	6,45	-	-	-	-
	Var.		-0,03	-0,06	0,01				
	R	6,66	6,75	6,72	-	6,64	6,65	6,54	-
	Var.	-0,12	-0,09	-0,02		-0,01	0,08	0,09	
	O	-	5,72	5,47	-	5,96	5,92	-	-
	Var.		-0,10	-0,23		-0,02	=		
3 (couverts)	U	-	6,97	6,96	6,03	-	6,82	6,66	-
	Var.		-0,03	-0,05	-0,04		0,03	0,04	
	R	6,58	6,62	6,59	5,76	6,66	6,57	6,28	5,79
	Var.	=	-0,05	-0,01	0,07	=	0,03	0,01	0,05
	O	6,06	6,05	6,15	5,56	5,95	5,82	5,76	-
	Var.	0,06	0,04	0,10	0,18	0,01	0,01	0,06	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,57	5,32	-
	Var.						-0,06	-0,08	
	O	-	-	-	-		5,35	-	-
	Var.						-0,02		

Zone nord : Agneaux : Légère érosion des cours liée à un commerce calme et à la concurrence de l'import. **Brebis :** baisse des cours liée à l'augmentation saisonnière de l'offre. **Zone sud : Application du réseau.**

Commentaire FNB

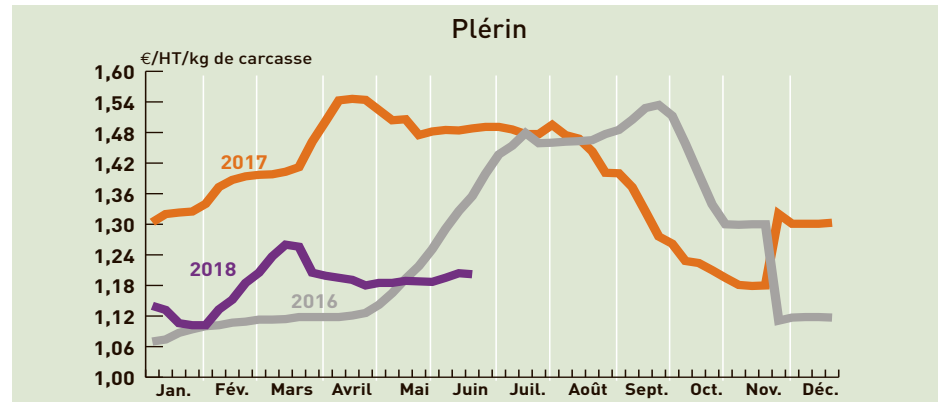
«Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 18 juin 2018) : Les cours sont facilement reconduits.

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 054 porcs présentés) *Cotations du lundi 18 juin 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,202 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 08/06 au 14/06/2018*

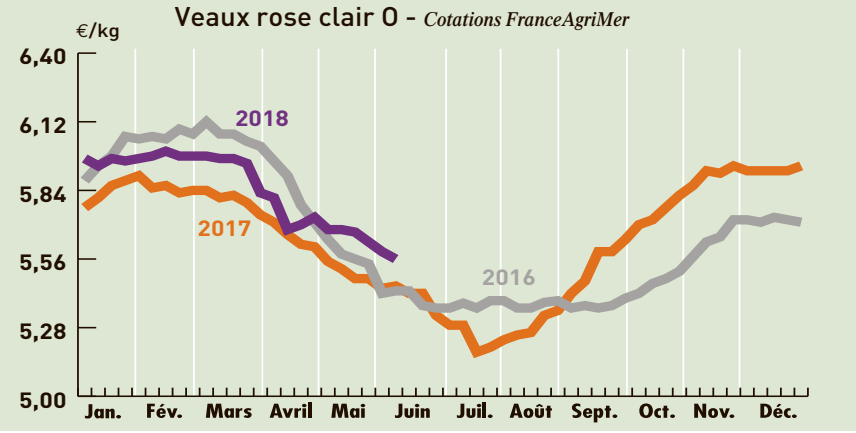
1,43 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir) *Cotations nationale FranceAgriMer du 11/06 au 17/06/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,21 €	-	-
U	-	6,98 €	5,48 €	-
R	-	6,05 €	4,54 €	3,78 €
O	-	5,56 €	4,24 €	3,45 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines (en euros/tête) *Synthèse nationale FranceAgriMer du 11/06 au 17/06/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	875	L'offre sur le marché peine à couvrir la demande des intégrateurs et des exportateurs. Les cours progressent.
La Talaudière	510	Cours reconduits, stagnation des cours.

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	265	2
Femelles	183	5
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	176	1,00

Caprins

Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) *Cotations FranceAgriMer du 11/06 au 17/06/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,59	0,00	0,00

Céréales

Marché du 12 juin 2018

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2018				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	176	V	C
	-	-	-	-	-
Nord Côte d'Or	meunier	juil.-déc.	175	N	C
	fourrager	-	-	-	-
Aube/Yonne	meunier	août-déc.	167	N	C
	fourrager	-	-	-	-
ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2017				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	-	-	-	-	-
Sud Côte d'Or	62/63 kg/hl	juin	152	V	C
ORGE FOURRAGÈRE	RÉCOLTE 2018				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte-d'Or	62/63 kg/hl	juil.-déc.	162	N	C
Aube	62/63 kg/hl	août.-déc.	158	N	C
MAÏS	RÉCOLTE 2017				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		juil.-sept	154	N	C
POIS	RÉCOLTE 2017				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager	juin	170	N	C
Yonne	fourrager	juin	165	N	C
Aube	fourrager	juin	170	N	C
POIS	RÉCOLTE 2018				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager	août-déc.	185	A	C
Yonne	fourrager	août-déc.	185	A	C
Aube	fourrager	août-déc	185	A	C
Luzerne déshydratée	RÉCOLTE 2018				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	18% 1ère main	11 de juin	172	V	
Pulpes de betterave	RÉCOLTE 2017				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	-	-	-	-	
Pulpes de betterave	RÉCOLTE 2018				
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6 mm 1ère main	12 d'oct.	159	V	

Matériel

Travail sol

01 - Vds semoir Sulky Tramline SE 3 m, 2007,21 socs,Fermeture élec pour jalonnement,tbé.
✆ 06 22 48 97 89

38 - A vendre Cover croop autoporteur lourd en x monopoutre Quivogne 32 disques 660x220 disques neuf.
✆ 06 87 42 61 31

Récolte

07 - Vds faucheuse conditionneuse à rouleaux FELLA 3,10m de coupe - TBE - an 2016
✆ 06 18 64 09 25

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD55, 5 assiettes bon état barrière libre service et cornadis.
✆ 06 89 89 28 63

43 - Vds PRESSE RD 120 120 comme neuf Vicon et Morra super état 120 120.
✆ 06 01 63 24 58

67 - Vends giro andaineur Kuhn GA 4521 traîné, 4.000Ð.
✆ 06 07 89 80 38

71 - Vends faucheuse conditionneuse Kuhn FC 243. Année 2011. Cause cessation.
✆ 06 16 46 36 49

Arbo-viti

69 - Vends groupe solo - Cuves émaillées - 2 cuves béton ipoxi - Pompe vendanges - Pompe à vin - Autre matériel.
✆ 06 83 87 65 58

69 - Vends groupe solo - Cuves émaillées - 2 cuves béton ipoxi - Pompe vendanges - Pompe à vin - Autre matériel.
✆ 06 83 87 65 58

Irrigation

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 2301)
✆ 03 86 55 98 85
06 86 01 50 99

Cave

69 - Vends tour de refroidissement inox Durafroid Epa 130 puissance 300 kwh à 60° prix 11 000 euros.
✆ 06 63 18 32 28

Agri. divers

01 - Vds cause retraite charrue 4 corps - pirouette 7m70 - andaineur 4m60 - remorque camion 8m - scie à ruban
✆ 06 26 94 75 70

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres. (réf. 250A)
✆ 06 29 81 80 05

21 - VENDS deux remorques fourragères 4 roues, longeur 5.50 m., très bon état (réf. 24VB1)
✆ 03 80 90 08 73

30 - Vds cultivigne et décompacteur Gardell, cover-crops 24- 26- 28- 32- 40- 44 dis, chisel et canadien 3 m, charrues nonstop 3- 4 socs, semoirs 3- 4 m, round-ballers. www.desmier-agri.com
✆ 04 66 24 26 11

38 - Vends cause retraite Round Baller 550 John Deere, épandeur fumier 7 T Le Boulch vis à grain
✆ 04 74 96 41 79 HR

38 - Vds 2 cornadis à veau 10 places avec porte seau + 3 pieds, 30 claies à fromage 31 fils.
✆ 06 84 11 95 33

55 - Vends 1 surélévateur Bugnot, balles rondes - 1 herse rotative, 3 m, Maschio, état neuf. Prix à débattre.
✆ 06 15 92 80 11

55 - Cherche corn picker ou entrepreneur pour récolte d'épis maïs pour collectif d'agriculteurs en vue d'être autonome en semence de maïs. Faire offre avec contrat + faucheuse Kuhn 4m40.
✆ 06 30 88 23 26

67 - Vends : plant de fraise frigo ou frais, racine nue ou motte, différentes variétés qualité certifiée, - dérouleuse plastique asperge vitesse réglable, cover crop 6 disques 1-1,3 m, - citerne à gaz 2.280l Primagaz. Achète dérouleuse plastique au sol pulvé arbo.
✆ 03 88 70 72 74
ou 06 14 36 28 98

69 - Vds 1 porte d'herbage neuve 4/5 mètres + 2 poteaux + brides - 1 bascule 300 kgs TBE - 1 scie circulaire complète - 1 monte botte de 8 mètres.
✆ 06 50 44 28 31

71 - Vends andaineur Kuhn GA 4311, 2.000 euros, plateau paille 9 m, 4.500 euros, chargeur Agram HM24, adapt. MF Someca.
✆ 06 87 37 14 14

88 - Vends 1 benne Duchesne 14T 2 essieux état neuf.
✆ 03 29 07 94 45

Véhicule

Tourisme

38 - Vds Peugeot Partner Zénith 1,6l HDI 90 5CV 2007 77000 kms 1ère main bon état c. tech et courroie distribution ok peinture métallisée + 2 pneus neige. Prix 6751 Ð à débattre.
✆ 06 08 84 57 06

58 - VENDS Land Rover Freelander TD4 sport, 3 portes, 2004, très bon état, 16 900 kms, 6 800 euros à débattre (réf. 25VB1)
✆ 06 17 18 44 26

69 - Vends Partner Tepee EHDI 90 cv. 1,6 l. diesel. Année modèle 2014 137 000 km. 1ère main très bon état 2 pneus neige montés sur jantes. Prix 9900 euros à débattre.
✆ 04 78 19 62 00

71 - Vends Audi A4 130 Quatro, 2004, 1,9 l TDI, 150.000 km, très bon état, 4 pneus neufs, plusieurs options, 4.900 euros.
✆ 06 78 46 47 44

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds avoine de printemps consommation ou pour couvert végétal ps 54.
✆ 06 88 68 58 43

42 - Vds maïs ensilage + enrubannage luzerne + foin.
✆ 06 82 29 74 85

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ 06 86 08 38 02
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

58, VENDS SON, REMOULAGE
pour animaux
MOULIN D'ARON
03 86 58 35 54

39 - Vds paille blé orge colza foin 2017 de qualité liv camion remorque
✆ 06 73 92 81 55

69 - Recherche coupe de foin ou foin à moitié pré à pâturer.
✆ 06 70 30 87 43

Pépinière

69 - Vds plants de poireaux bleu de Solaize - GAEC Duchamp 69 Solaize.
✆ 06 12 34 36 01
ou 06 12 34 36 40

Propriété

42 - Vds ferme 67 ha d'un seul tenant, irrigation bâtiment neuf.
✆ 04 77 97 15 88

58 - VENDS 42 ha dont 2 ha 39 de champs, région Guipy et Beaulieu libre au 31/12 (réf. 24VB2)
franck.brade@sfr.fr

70 - Vds Exploitation Laitière, Bâtiments, Matériel, Cheptel, Terres en location. Sud du département. Ecrire au journal La Haute Saône Agricole et Rurale - 17 Quai Yves Barbier, BP 251 70005 VESOUL
sous la référence 85634

88 - Vends exploitation lait 460.000 L bat. cheptel, matériel location terres 160 ha montagne Sud.
✆ 06 03 08 29 15

Terrain

01 - Recherche terres agricoles toutes surfaces
✆ 04 74 22 21 54 hr

69 - Terrain plat 5000 m. libre zone AOP bien desservi location avec bail.
✆ 06 07 84 04 01

Divers

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux, etc... travail sérieux et efficace
✆ 06 03 27 81 28

07 - Vds camion bétaillère J9 cause arrêt + Berlingot année 2010 TBE
✆ 06 12 89 21 97 HR

69 - Av salle de traite 2x5 Décro 2000 euros cause cessation niche à veaux type Iglod avec cornadis 16 places 2500 euros - Poney 11 ans très gentil 1500 euros.
✆ 06 06 59 79 57

69 - Jumelage pneus R35xM255 branches + taquets - Amazo Alternative 3 m. B état citerne fioul 2 paroies 2100 l. 4 pieds + 1 de 1000 l. acier locaux 170 m2 stockage fermés B. accès.
✆ 06 27 68 21 17

69 - Vends plt bois 50x40 (350) - Tuyaux alu diam 50 (crochet) asperseurs + perches 2,20 0,80 0,40 sortie de bonne vanne 0,70 avec filtre - 4 pneus 165/70R14 85R super LT 30-4 bon état.
✆ 06 70 51 06 62
ou 04 78 45 50 01 HR

71 - Sculpteur recherche de gros cèdres morts (diamètre minimum de 80 cm, morts sur pied, chablis, découpés en billons...). Se déplace dans toute la France si le sujet en vaut la peine. Contactez Philippe Bray par courriel à philcreation3@yahoo.fr
✆ 06 80 44 08 93

89 - Cerises à cueillir à Chitry 89530 (réf. 2501)
✆ 03 86 41 40 78

Location

Autre

15 - Est Cantal - Loue gîte 3 étoiles, 2/4 personnes, calme, confort. Juillet-août-septembre.
✆ 04 71 60 36 64

Offre

Emploi

01 - En Suisse 20 min de Lausanne cherche salarié H ou F sur une expl. laitière et élevage en (AOP Gruyère) traite et soins du troupeau ferme bien équipée nourri(e)-logé(e).
✆ 0041 795 610 840

38 - Le GDS recrute un(e) Chauffeu(r/se)-livreu(r/se)/Agent de terrain MISSIONS : - Planifier quotidiennement les ramassages de prélèvements sanitaires aux niveaux des points de collecte prédéfinis en fonction du trajet de chaque tournée, - Assurer la collecte et le transport de prélèvements de santé animale, de police sanitaire et d'échantillons destinés à analyses - Participer à la réalisation des missions du GDS et de ses filiales commerciales de vente à distance (gestion des stocks, réception de livraisons, confections et transport de colis) et technique (appui travail de terrain) PROFIL : BTS Production animale - Permis B – Véhicule léger exigé - Civilité, sens du service - Capacité à s'organiser - Capacité à travailler en équipe, polyvalence - Dynamisme, réactivité Maîtrise et respect du code de la route - Manutention/réception de charges - Respect des règles sanitaires liées au transport de prélèvements - Travail de terrain - contention/manutention CDD 4 mois - 1500 Ð brut mensuel - Périphériques (prévoyance santé, tickets restaurant) Poste à pourvoir de suite Candidature (CV + lettre motivation) à adresser par mail
info@gds38.asso.fr
(à l'attention de N. Mangione)

38 - Exploitation agricole polyculture élevage lait, viande cherche stagiaire milieu agricole.
✆ 06 61 05 32 89

39 - Gaec 4 associés cherche salarié bovins lait h/f (avec proposition de vente de PS), 300ha d'herbe et 80 VL AOP Comté. Charge traite, soins aux animaux et gestion de pâturage. Être autonome, rigoureux, consciencieux et motivé. Rémunération selon compétences.
✆ 06 89 16 12 66

69 - Expl viticole sud beaujolais rech cuisinier H/F fin août cuisine familiale CDD 15 jrs env.
✆ 04 74 67 04 37

69 - Beaujolais rech. vendangeurs début 25/28 août ambiance familiale nourri logé.
✆ 06 32 61 94 17

71 - Propose services administratifs pour sté ind. Cuma etc, compta pac courrier dossier reg. SE 71 NO 58 NO 01.
✆ 06 78 57 37 04

74 - Le Centre d'élevage de Poisy (Haute-Savoie, 5 km d'Annecy), recherche un salarié pour rejoindre son équipe de formateurs/moniteurs. Sa mission : former des jeunes (adultes majoritairement) à la maintenance matériel et bâtiments, soudure, conduite de tracteurs - assurer la maintenance du matériel agricole et des bâtiments du Centre - participer aux travaux saisonniers : semis, labours, fenaison... Son profil : formation ou expérience agricole souhaitée - motivation et aptitude à transmettre du savoir - capacité à travailler en équipe et au reporting - organisé, rigoureux, sens pratique et prise d'initiatives. Conditions : CDI avec période d'essai. Poste à pourvoir au 01/07/18. Localisation : Poisy. Candidatures reçues jusqu'au 06/07/18
direction@elevage-poisy.org

Service

21 - RECHERCHE battage moisson 2018, CR 8070, 7.60 m., coupe colza, Sud 21 - Nord 39 (réf. 1705)
✆ 06 86 00 02 01

58 - PROPOSE tous travaux fenaison + pressage foin et paille, carrées ou rondes, 30 kms autour de Saulieu, travail sérieux (réf. 2203)
✆ 06 86 91 90 62

CONCESSION MATÉRIELS AGRICOLES
Recherche MÉCANICIEN AGRICOLE EN VUE CDI
Confirmé ou débutant
Prendre contact SARL ROUSSOT 39120 ANNOIRE
03.84.70.10.90 - 06.08.58.61.16

ESPACE Affaires

ANALYSEZ VOS ECHANTILLONS ! POIDS SPECIFIQUE TEMPERATURE HUMIDITE
3 contrôles en 1 seule opération
Service, assistance et suivi GARANTIS
multitest GODÉ NOUVELLE TECHNOLOGIE
03 23 66 20 05
www.gode.fr

Remorques Lambert Votre partenaire transport
ALLIANCE
Remorque Lambert
CU 18 T
Tandem 130 - Côtés H 1150 + Rehausses H 550
17 900 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France

legrain l'Appareil d'Allaitement Automatique
super promo 2018
du 15 juin au 15 juillet
jusqu'à 12% de remise
sur les machines d'allaitement automatique et les accéssoires
demandez votre bon de commande au:
02 32 57 60 73

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
03 69 35 30 30
www.beiser.fr
-55% -35% -20%
DÉSTOCKAGE TOTAL AVANT TRAVAUX
DU JAMAIS VU CHEZ BEISER !
Uniquement valable sur une sélection de produits jusqu'à épuisement du stock
Derniers jours pour en profiter !
Valable du 22/06/18 au 28/06/18
PAYEZ EN 11 FOIS SUR 1 ANNÉE À TAUX 0* !
LIVRAISON OFFERTE **
EXCLUSIF WEB
5 % SUPPLÉMENTAIRES*** valables uniquement sur www.beiser.fr
avec le code DESTOCK5
* Offre soumise à conditions : uniquement valable pour une commande par téléphone et paiement par chèque, non cumulable avec l'offre - 5% supplémentaires. ** Livraison gratuite en France Métropolitaine (hors Corse) à partir de 800 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. *** Uniquement valable avec un paiement par carte bancaire ou virement, non cumulable avec le paiement en onze fois. Offres valables du 22/06/18 au 28/06/18. © Beiser Environnement - 06/2018. Photos non contractuelles.

Alysé Pour la performance des éleveurs

RECHERCHE

un(e) AGENT de pesées
Secteur Toucy - Mézilles
CDI - Temps partiel

Contact
03 86 92 36 40

Demande

Emploi

07 - Homme sérieux cherche entretien propriété gardiennage contre logement gratuit
✆ 07 89 47 91 74

Mariage

Rencontre

69 - H. 46 ans célib. catho agri rech JF ou Vve sér avec ou sans enfant aimant les animaux même profil 35 à 52 ans.
✆ 06 82 35 31 37

Animaux

Bovin

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : 3 mâles (18 mois), père Artois, Hamel, Cabar P et 2 génisses pleines de Cabar P et Exotic P, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires.(réf. 0304)
✆ 06 21 88 22 77

42 - Vds taureaux charolais HBC, vêlage facile, élevage et viande. Cuisset J.-Marc.
✆ 06 30 92 60 12

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

42 - Elev. Prim'Holstein vds une trentaine de jeunes vaches au lait fraiches vêlées, TBO, taurillons pour la saillie, TBO, poss. livraison.
✆ 06 77 99 23 77

42 - Vds troupeau Salers : vaches gestantes, suitées, génisses pleines, génisses 18 mois, taureaux, cause retraite.
✆ 06 81 39 60 93

42 - Eleveur limousin vend génisses renouvellement du troupeau suite départ retraite, inscrite HBL, indemnes IBR Paratub.
✆ 06 75 32 54 55

42 - Vds taureau Limousin 4 ans, cause consanguinité type élevage.
✆ 06 16 05 39 00

42 - Cause cessation vds gén. PH de 2 mois à 15 mois, CL.
✆ 06 83 20 84 12

58 - David THOULE, sélectionneur LIMOUSIN, vente permanente de reproducteurs mâles et femelles HBL ou non, - cheptel docile au qualité maternelle et facilité de naissance, - veaux aptent pour la saillie issus de taureaux qualifiés, Possibilité de réserver d'avance (réf - 030H)
✆ 03 45 82 90 10
06 10 09 65 69



58 - El. charolais HBC, GAEC de Beaumont - 58230 Alligny-en-Morvan - EARL Guenot Nicolas - 21230 Allerey VENDS taureaux 18 mois issus de grande lignée, vêlage facile, IND. IBR, prix raisonnable, livraison toutes distances (réf. 220D)
✆ 06 70 34 71 84

58 - VENDS taureau adulte et veaux reproducteurs HBC. (réf. 230D)
✆ 06 84 04 06 89

58 - Vds repros mâles blonde d'aquitaine, 16-18 mois élevage inscrit, Livraison possible. (240B)
✆ 06 83 26 95 44

69 - EARL JAMA/ Elevage Plein air/ HBL ou non vend taureaux reproducteurs Limousins 20 mois. TBO. Livraison possible.
✆ 06 08 10 22 44

69 - Elev. bio vds vaches au lait génisse prête Pttes génisses PH Gties sanitaires CL UPRA.
✆ 06 83 43 74 29

71 - Vends T. B. taureaux repro. charolais HBC, 2 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.
✆ 06 07 57 55 40

71 - Vends 2 génisses race 66, 4 et 5 mois + 1 vache Prim'Holstein terme 20-06, 2e lactation.
✆ 06 70 85 01 66

89 - Vends charolais HBC (baisse effectif), 60 taureaux de 12 - 17 mois, - 20 génisses de 2 ans, - 30 laitonnes, - 30 vaches. TGS. Livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - 89420 St André en Terre Plaine (réf. 210A)
✆ 06 89 18 05 87
06 79 50 15 71
GAEC CADOUX

89 - PROPOSE génisses AUBRAC pleines (vêlage décembre) ou prête à saillir, bonnes origines issues du berceau. A réserver pour l'automne mâles reproducteurs, parents qualifiés, bonne souche avec lait, facilité de naissance et viande. IBR A. TGS. Emmanuel Hivert - Sceaux (réf. 240A)
✆ 06 38 83 04 06

Ovin

42 - Achète brebis, chèvres réforme, agneaux 15 à 45 kg.
✆ 06 07 96 23 40
pas de SMS

69 - Achète chèvres brebis de réforme.
✆ 06 09 02 61 50

Porcin

42 - Vds porcelets 25-50 kgs pr engraisser, cause surnombre.
✆ 06 88 95 16 18

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
t.mercier@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

Equin

01 - Vds étalon percheron 10 ans approuvé docile calme monte en main et en liberté cause consanguinité - visible + J9 excellent état 2ème main CT OK 90 000 km cse retraite.
✆ 04 74 21 58 22

Volaille-Lapin

38 - Poule de réforme le 7 juillet, 3 euros pièce 38470 Serre Nerpol prévoir emballage.
✆ 06 37 48 24 06

Chien

07 - Agri vds 6 chiots (5f 1m) Border Collie nés le 07/04/2018 (portée de 8) non lof - Mère 250268520359705 - SIREN 800238818 - 250 euros
✆ 06 74 02 34 31

39 - Vds chiots berger des Pyrénées, non LOF, nés le 16/04/2018, 2 femelles 1 mâle, mère 250269700398706, siren 388488306.
✆ 07 70 26 89 71

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

DIVERS

DORAS

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 8 001 980 €
6 rue Antoine Becquerel
21300 CHENOVE
015 851 793 RCS DIJON

Le Conseil de Surveillance du 8 mars 2018 a décidé de :

- ne pas pourvoir au remplacement de Monsieur Olivier MALFAIT, membre du Directoire démissionnaire.

- coopter Monsieur Olivier MALFAIT, demeurant 16 Chemin de Malanot à Corenc (38700), en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Khaled BACHIR, démissionnaire.

Pour avis.

AL212521723

TRANSFERT DE SIÈGE

CALEXY

Société par actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social : Rue de la Thille,
71350 SAINT LOUP GEANGES
443 623 756 RCS CHALON-SUR-SAONE

Avis de publicité

Par décision du 28/09/2017, l'associée unique a transféré le siège situé Rue de la Thille, 71350 ST LOUP GEANGES au RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE à compter du 28/09/2017 et modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de CHALON-SUR-SAONE sous le n° 443 623 756 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON.

Présidente : la SAS JPS GRANULATS, SAS au capital de 4 654 613euros, dont le siège est sis RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 502 720 907

Directeur général : Mélanie PERROT, demeurant 28 rue du Clos Pothier, 21200 BEAUNE ; Jean-Pierre STOCKER, demeurant 1 rue des Plantes, 21200 COMBERTAULT

POUR AVIS. La Présidente

AL212521706

JASON INDUSTRIES

Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : Rue de la Thille,
71350 SAINT LOUP GEANGES
479 524 480 RCS CHALON-SUR-SAONE

Avis de publicité

Par décision unanime du 28/09/2017, les associés ont transféré le siège situé Rue de la Thille, 71350 SAINT LOUP GEANGES au RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE à compter du 28/09/2017 et modifié l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de CHALON-SUR-SAONE sous le n°479 524 480 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON.

Présidente : JPS GRANULATS, SAS au capital de 4 654 613euros, dont le siège est RD 115 J, VILLERS LA FAYE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 502 720 907.

Directeur général : Mélanie PERROT, demeurant 28 rue du Clos Pothier, 21200 BEAUNE ; Jean-Pierre STOCKER, demeurant 1 rue des Plantes, 21200 COMBERTAULT.

POUR AVIS. La Présidente

AL212521710

GABS

Société par actions simplifiée
au capital de 960 000 euros
Siège social : Rue de la Thille,
71350 SAINT LOUP GEANGES
445 356 017 RCS CHALON-SUR-SAONE

Avis de publicité

Par décision du 28/09/2017, l'associée unique a transféré le siège Rue de la Thille, 71350 SAINT LOUP GEANGES au RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE à compter du 28/09/2017 et modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de CHALON-SUR-SAONE sous le n°445356017 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON.

Présidente : la Société JPS GRANULATS, SAS au capital de 4 654 613 euros, dont le siège est RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 502 720 907.

Directeur général : Mélanie PERROT, demeurant 28 rue du Clos Pothier, 21200 BEAUNE ; Jean-Pierre STOCKER, demeurant 1 rue des Plantes, 21200 COMBERTAULT.

POUR AVIS. La Présidente

AL212521711

2170

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Rue de la Thille,
71350 SAINT LOUP GEANGES
803 673 128 RCS CHALON-SUR-SAONE

Avis de publicité

Par décision du 28/09/2017, l'associée unique a transféré le siège social Rue de la Thille, 71350 ST LOUP GEANGES au RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE à compter du 28/09/2017 et modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de CHALON-SUR-SAONE sous le n° 803 673 128 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON.

Présidente : la société JPS GRANULATS, SAS au capital de 4 654 613euros, dont le siège est RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 502 720 907.

Directeur général : Mélanie PERROT, demeurant 28 rue du Clos Pothier, 21200 BEAUNE ; Jean-Pierre STOCKER, demeurant 1 rue des Plantes, 21200 COMBERTAULT.

POUR AVIS. La Présidente

AL212521712

SOCIETE D'AMENAGEMENT-FONCIER D'AMENDEMENT ET DE CONCASSAGE

Société par actions simplifiée
au capital de 562 320 euros
Siège social : Rue de la Thille,
71350 SAINT LOUP GEANGES
017 251 125 RCS CHALON-SUR-SAONE

Avis de publicité

Par décision unanime du 28/09/2017, les associés ont transféré le siège social situé Rue de la Thille, 71350 SAINT LOUP GEANGES au RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE à compter du 28/09/2017 et modifié l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de CHALON-SUR-SAONE sous le n° 017 251 125 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de DIJON.

Présidente : JPS GRANULATS, SAS au capital de 4 654 613euros, dont le siège est RD 115 J, 21700 VILLERS LA FAYE, immatriculée au RCS de CHALON-SUR-SAONE sous le n° 502 720 907.

Directeur général : Mélanie PERROT, demeurant 28 rue du Clos Pothier, 21200 BEAUNE ; Jean-Pierre STOCKER, demeurant 1 rue des Plantes, 21200 COMBERTAULT.

POUR AVIS. La Présidente

AL212521713

VINALIST

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 euros
Siège social : 7 Boulevard Perpreuil
21200 BEAUNE
801.396.938 RCS DIJON

L'assemblée générale du 31/05/2018 a décidé de transférer le siège social à BEAUNE (21200) 2 Route de Seurre, à compter du 01/06/2018, et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Ancienne mention : 7 Boulevard Perpreuil 21200 BEAUNE.

Nouvelle mention : 2 Route de Seurre 21200 BEAUNE.

RCS DIJON.

AL212521715

HENRI ET MARGUERITE

Société Civile Immobilière
au capital de 1 200.00 €
Siège social : 1 rue de Montmartre
21000 DIJON
499 323 285 RCS DIJON

Suivant décision du 08/06/2018, le siège social de la société a été transféré et l'article 5 des statuts a été modifié :

Ancienne mention : 1 rue de Montmartre, 21000 DIJON

Nouvelle mention : 6 rue de l'Eglise, 21370 PASQUES

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis,

La gérance

AL212521717

SCEA LA ROCHEBELLEVUE

L'AGE a décidé, le 24.5.2018, de transférer le siège social de la société SCEA LA ROCHEBELLEVUE, SCEA au capital de 640 000€, Moulin de Quatre Sous, 21390 Precy Sous Thil, 791 740 798 RCS Dijon, au 9-11 rue du Docteur Lancereaux, 75008, Paris. La société sera radiée du RCS de Dijon et réimmatriculée au RCS de Paris

AL212521728

MODIFICATION DE CAPITAL

AVIS DE NON DISSOLUTION

ACdR
Société à responsabilité limitée a
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10, boulevard de Brosses
BP 42292
21022 DIJON CEDEX
791 570 781 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 Avril 2018,l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL212521653

EURL LAURENT BLANC

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
porté à 78.000 euros
Siège social :
3 chemin du Moulin de chantereine
21390 PRECY SOUS THIL
832 884 399 RCS DIJON

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 12 juin 2018 que le capital social a été augmenté de 77 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Capital social : 1 000 euros

Nouvelle mention :

Capital social : 78 000 euros

Pour avis, La Gérance

AL212521720

ATTRIBUTION FOND DE COMMERCE

AVIS D'ATTRIBUTION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date 24/10/2017 portant décisions unanimes des associés de la SARL LAPARA, Société à responsabilité limitée au capital de 7 500 €, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° 483 051 413 dont le siège social est 1 rue Louis Détang – 21200 Beaune, acte enregistré auprès du service de la publicité et de l'enregistrement de Dijon le 26/10/2017, dossier 2017 45025, référence 2017 A 02999, il a été décidé d'attribuer à Monsieur Francisco PALAZON, né le 5 janvier 1970 à Las Torres De Costillas (Espagne), de nationalité française, demeurant 1 route de Chalon - 71350 Allerey-Sur-Saône, en contrepartie du rachat de ses parts dans le capital social de la SARL LAPARA, un fonds de commerce de vente au détail de vins et de produits régionaux situé 15 rue Monge - 21200 Beaune, d'une valeur estimée par les parties à 80 000 €, pour lequel la SARL LAPARA est immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 483 051 413, lequel fonds étant actuellement exploité en location gérance par la SARL CAVE DES HOSPICES, société à responsabilité limitée au capital de 2 000 €, immatriculée au RCS de Chalon-Sur-Saône sous le n° 808 215 941, dont le siège social est 25 route de Beaune – 71350 Allerey-Sur-Saône et dont le gérant est Monsieur Francisco PALAZON. La date d'entrée en jouissance est fixée à la date d'expiration du délai d'opposition dont les créanciers disposent pour former opposition à la réduction de capital ou en cas d'opposition à compter de la date à laquelle le sort des oppositions aura été réglé. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la publication légale au Cabinet de Maître MENDEL 14 bis rue de la Poste – 21000 Dijon

Pour avis

AL212521232

CONVOCATION

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE BRUNE EXPANSION
42, rue de Mulhouse
21000 DIJON

AVIS DE CONVOCATION

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Plénière qui aura lieu le **Jeudi 21 juin 2018 à 14 heures à la MNE – 149 rue Bercy – 75595 PARIS Cedex 12**

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 29/06/2017
- Rapport de gestion du conseil d'administration
- Rapport technique & financier de l'exercice 2017
- Rapports du commissaire aux comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Questions diverses

Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance au siège de la coopérative des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes ainsi que du bilan, du compte de résultat et des subdivisions éventuelles et de l'annexe dudit exercice.

Le Président

AL212521716

MODIFICATION DE STATUTS

BLANCHEDIS

SARL au capital de 16500 €.
Siège social 13 rue Gustave Eiffel,
21200 Beaune.484 609 888 RCS de Dijon

L'AGE du 15/05/2018 a décidé d'étendre l'objet social de la société à : Achat,vente import export de tous produits non réglementés.

Modification au RCS de Dijon

AL212521576

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ACdR
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 10, boulevard de Brosses
BP 42292
21022 DIJON CEDEX
791 570 781 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 18 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social à l'activité toutes opérations de formation, conseil, audit, incentives, coaching, recrutement, destinées aux entreprises, administrations, personnes morales publiques ou privées, physiques ou morales, l'organisation de rencontres consacrées à la formation et à l'animation de groupes ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL212521656

BOURGOGNE FRANCHE COMTE NUMERIQUE

Société Publique Locale
au capital de 2 400 000€
Siège social : 53 bis rue de la Préfecture,
21000 DIJON
818 262 651 RCS DIJON

Par AGE du 7 juin 2018 les actionnaires ont décidé de modifier la dénomination sociale pour adopter, à compter du 07/06/2018 : SOCIETE PUBLIQUE LOCALE (SPL) BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE NUMERIQUE

AL212521718

MODIFICATIONS DIVERSES

DOMAINE DES MORIERS Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 4 rue Henri Cyrot 21420 SAVIGNY LES BEAUNE RCS DIJON 483 055 828 Aux termes d'une délibération en date du 2 mai 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat, détention, exploitation directe ou indirecte de vignes, de vinification, de conditionnement, de commercialisation de vins ou autres produits issus du raisin, la réalisation des activités agricoles, la préparation des terres, opération de récolte, semis et plantations, traitement des récoltes, pulvérisation des récoltes, taille des arbres fruitiers et des vignes, le maintien des terres agricoles en bon état sur les plans agricole et environnemental, l'exploitation de systèmes d'irrigation pour l'agriculture et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts Pour avis, la Gérance

AL212521732

FUSION

PROJET DE FUSION

Entre

La **Fédération Nationale de Révision FNR REVICOOP** syndicat professionnel constitué conformément aux dispositions du livre IV du titre premier du Code du travail, dont le siège social est situé **7 rue Biscornet 75012 PARIS**. Elle est immatriculée à la Préfecture de PARIS sous le numéro 20127. Elle est agréée, en tant qu'organisme de révision, auprès des Services du Ministère de l'Agriculture.

N° SIRET : 480 362 987 00079

Et

La **Fédération Interrégionale de Révision Bourgogne Franche-Comté REVI-EST** syndicat professionnel constitué conformément aux dispositions du livre IV du titre 1er du Code du Travail, dont le siège social est situé **4 rue Davout 21000 DIJON**. Elle est immatriculée à la Mairie de Dijon sous numéro 1 471 en date du 10 janvier 2007.

N° SIRET : 502 916 638 00013

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mai 2018, les fédérations de révision des coopératives agricoles précédemment dénommées, ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la Fédération de Révision REVI-EST, par la Fédération Nationale de Révision FNR REVICOOP.

Ce projet de fusion aura un effet rétroactif au 1er Janvier 2018.

Les conditions de la fusion ont été établies sur la base des comptes annuels clôturés au

31 décembre 2017.

La Fédération de Révision REVI-EST, au titre de la fusion engagée avec la Fédération Nationale de Révision FNR REVICOOP transmettra à cette dernière un actif évalué à la valeur nette comptable au 31/12/2017 de..... 826 779.90 €

En contrepartie, la FNR s'engage à prendre en charge et acquitter le passif réel également transmis par REVI-EST pour un montant de 276 935.78 €

Soit une valeur d'actif net apporté au 31 décembre 2017 à la FNR de.....549 844.12 €

Toutes les opérations actives et passives effectués par la Fédération de Révision REVI-EST, apporteuse en date du 18 juillet 2018 seront reprises par la FNR REVICOOP.

Le projet de fusion a été établi sous les conditions suspensives suivantes :

Le présent contrat sera soumis à la ratification des Assemblées Générales Extraordinaires de chacune des Fédérations de Révision convoquées spécialement à cet effet le 18 juillet 2018.

Si chacune de ces Assemblées Générales ratifie purement et simplement le présent contrat, la fusion sera alors définitive à l'issue de la dernière des Assemblées Générales à tenir.

Le projet de traité de fusion a été déposé le 22 mai 2018 au siège de chaque entité.

Pour avis,

Le Conseil de Surveillance et le Directoire

Les Présidents de Directoire :

FNR Révicoop Alain TOMSIN

REVI-EST Maurice GARNIER

AL212521731

CESSION

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BEAUNE, du 31/05/2018, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de DIJON 1, le 08/06/2018, Dossier 2018 28447, référence 2018 A 02512, la société VINS DES TONNELIERS, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est à BEAUNE (21200) 25 Rue des Tonneliers, immatriculée sous le n°752.701.664 RCS DIJON, a cédé à la société VINALIST, SAS au capital de 7.500 euros, dont le siège social est à BEAUNE (21200) 7 Boulevard Perpreuil, immatriculée sous le n°801.396.938 RCS DIJON, un fonds de commerce d'achat, vente, importation et exportation de vins et/ou de toutes autres boissons en gros ou en détail, organisation de toutes manifestations autour du vin et de ses dérivés et accessoires tels que dégustations, exploitation de caveaux, bar à vins, conseils, formations, animation de réseaux de dégustation et/ou de vente auprès ou non de professionnels, visites de domaines, sis et exploité à BEAUNE (21200) 25 Rue des Tonneliers et à BEAUNE (21200) 2 Route de Seurre, immatriculé au RCS DIJON sous le n°752.701.664, moyennant le prix de 10.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 5.000 euros et aux éléments corporels pour 5.000 euros.

Jouissance le 01/06/2018.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds pour la validité, soit 25 Rue des Tonneliers 21200 BEAUNE, et pour la correspondance chez la SELARL BAROCHE ET ASSOCIES, 1 Rue de l'Alma, 71100 CHALON SUR SAONE.

AL212521714

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

AGRI CONSEIL 39

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DES BAS GAUTHIER

Siège social : Rue du Creux de Lavelle
21250 TICHEY
Société Civile
au capital social de 96.704 €
R.C.S. DIJON n°434 471 314

Par décision du 29-11-2017, les associés ont décidé à l'unanimité, à compter du 31-12-2017 :

- d'accepter la démission des fonctions de cogérante de Mme SUJOBERT ROUSSEAUX Brigitte.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de DIJON.

Pour avis,

la gérance

AL212521651

EARL GRILLET DEVEVEY

Société civile au capital de 450 000 euros
siège social : Laborde au Château
21200 MEURSANGES
811 249 127 RCS DIJON

Les fonctions de gérance assurées par Monsieur GRILLET Gilbert ont cessé à la date de son décès, le 19 avril 2017.

Pour avis, la gérance

AL212521699

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 18/06/2018

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

BARBIREY-SUR-OUCHE : Prés, terre, bois - Maintien du fermier sur les parcelles exploitées.

14 ha 16 a 42 ca - Champ du moulin: B-493[27]-494[29] - Champs de paquet: B-445-457-458-459-462 - Champs du four: B-108 - Champs sept: A-769-770-772-773-774-775-776 - En velat: ZA-29(J)-29(K) - Fontaine lavrille: B-148(B) - Gresse terre: A-750-751-760 - L ennemort: B-473[219]-474[219] - La lavrotte: A-983-992-1012 - La louere: B-137 - Le creux des abimes: A-941-950-956-961 - Le saure: A-748-749 - Le sens a la rose: B-421-471[420]-472[420] - Les chapereaux: B-423-427-432 - Les communaux de jaugey: B-3 - Les grands pres: A-1092-1096

DIJON : Terre - Bien Non Délimité

28 a 95 ca - Pre chaudois: HS-16(B)-32(A)

SOUHEY: Prés, terres, comportant une maison d'habitation et des bâtiments d'exploitation faisant partie d'une propriété indivisible. Objectif : Maintien de l'occupant sur cette propriété.

15 ha 84 a 49 ca - Champs de saucy: C-12-13-14-15-16-17-18(Z)-18(AJ)-18(AK)-26-69[3](A)-69[3](B) - Principale: C-71[25]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 09/07/2018** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures

AL212521734

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP du 14/03/2017, la Société TOTAL MARKETING FRANCE S.A.S au capital de 390 553 839 €, dont le siège social est 92000 NANTERRE - 562, Avenue du Parc de l'Ile, immatriculée au RCS de Nanterre sous le n° 531 680 445, a confié sous contrat de location-gérance pour une durée de 3 ans à compter du 03/05/2017 à la SARL CROTTET D au capital de 8 000,00 € dont le siège social est à 4, avenue Albert 1er 21000 DIJON, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 813 920 469 un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé Relais CHARTREUX sis à la même adresse.

Le présent contrat liant la Société TOTAL MARKETING FRANCE et la SARL CROTTET D a pris fin le 28/05/2018.

AL212521708

SIMA SPORT SYSTEM

SARL AU CAPITAL DE 8.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : Les Bonnes filles
21200 LEVERNOIS
410 179 337 RCS DIJON

Avis est donné de la nomination à effet du 18 MAI 2018 avec les pouvoirs prévus par la loi et les statuts, d'un nouveau Gérant en remplacement du gérant démissionnaire.

Ancienne mention : Gérant : M. Frédéric FOURGEAUD

Nouvelle mention : Gérant : M. Jules FOURGEAUD, demeurant 56 Bis Quai Joseph Gillet 69004 LYON

RCS DIJON

AL212521722

NON DISSOLUTION

ADB CRÉDITS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social
24 Rue du Faubourg Bretonnière
21200 Beaune
820 671 642 RCS Dijon

Par délibération en date du 27/04/2018, l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

AL212521688

VINARTIS

Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social :
8 A Route de Sainte-Marie-La-Blanche
21200 COMBERTAULT
811 554 195 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 mars 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

AL212521705

DISSOLUTION LIQUIDATION

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DU DOCTEUR STELLIAN

Société civile professionnelle en liquidation
au capital de 347.278,86 euros
Siège social : 1B, rue des Jardins
21230 Arnay-Le-Duc
388 246 860 RCS Dijon

Par décision de l'associé unique en date du 31 décembre 2017, l'associé unique, statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Pierre STELLIAN, demeurant 6, rue de la Fontaine Barolet – 21230 Mimeure et l'a déchargé de son mandat ; décidé la répartition du produit net et de la liquidation ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon

AL212521623

LEANN

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 10 rue Champeau
21800 QUETIGNY
793 862 673 RCS DIJON

Par décision de dissolution en date du 19/06/2018, la société SARL PASCAL - PATTE, société à responsabilité limitée au capital de 10 750 euros, dont le siège est 1 bis rue Ernest CHAMPEAU 21800 QUETIGNY, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 448 324 731 a, en sa qualité d'associée unique de la société LEANN, décidé la dissolution anticipée de ladite Société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis

AL212521738

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à DIJON du 12/06/18, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ROXANE FIORUCCI

Siège : Centre Commercial SUPER U - Route Nationale – 21220 BROCHON

Objet : Soins esthétiques et corporels. Vente de produits cosmétiques, parfums et accessoires

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 euros

Gérance : Mme Roxane FIORUCCI, demeurant 31 Grande Rue - 21370 VELARS SUR OUCHE.

Immatriculation de la Société au R.C.S. de DIJON.

Pour avis

La Gérance

AL212521719

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à DIJON (21000) du 12 juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société Civile Immobilière - Dénomination sociale : FAGIM IMMO – Capital social : 100 Euros par apports en numéraire - Siège social : 96, Rue des Godrans à 21000 DIJON - Objet : propriété, administration, gestion, exploitation par bail, location, sous-location, mise à disposition des associés, ou autrement, mise en valeur, transformation, aménagement de tout immeuble bâti ou non bâti et de droits immobiliers, dont la société pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nue-propriétaire par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou par tout autre mode - Eventuellement et exceptionnellement, aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Gérante : Mme Fabienne ARTOUCHENKO épouse MIRRIONE demeurant 7, Rue des Génois à 21000 DIJON - RCS DIJON. Pour avis,

AL212521721

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 13/06/2018, il a été constitué une SARL dénommée:

THG HOLDING

Objet social : Acquisition et gestion de toutes actions, parts sociales ou valeurs mobilières. Prise de participation.

Siège social : 5 rue au Pré du Bain 21490 ST JULIEN

Capital : 2000 euros

Gérance : M Thomas GUILLAUD demeurant 5 rue au Pré du Bain 21490 ST JULIEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL212521724

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LIBERTYSTYL

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : 2A Rue Jean-Baptiste Say – 21800 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR

Objet : Exploitation d'un bar et d'un magasin de bières, la vente de fûts, la location de tireuses et le commerce de tous produits dérivés à destination des particuliers et des professionnels, la vente de cigarettes électroniques et restauration rapide sur place.

Durée : 99 années

Capital : 5 000 EUROS

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : Les cessions sous quelque forme que ce soit des actions détenues par les associés sont libres.

Président : Monsieur Xavier LEITNER . Domicilié 4 Place Albert Camus – 21800 QUETIGNY

Immatriculation : au RCS DE DIJON

Pour Avis

AL212521725

SCP «Marc BARTHEN, Céline RUIZ et Victor VANDEL»
titulaire d'un Office Notarial à DOLE (Jura)
8, Rue Joseph Thoret,

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Marc BARTHEN, notaire à DOLE, le 15 juin 2018, de la Société dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : « GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE SAINT-FRANCOIS ou en abrégé GFA DE SAINT-FRANCOIS »

Siège social : Ferme de la Bussière – 21130 FLAGEY LES AUXONNE

Durée : 99 ans

Objet : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

Capital social : 170.000,00 Euros constitué uniquement d'apports en numéraire.

Co gérants : Monsieur Bernard KREMPP et Monsieur Léonor KREMPP demeurant tous deux à FLAGEY LES AUXONNE(21130) Ferme de la Bussière.

La société sera immatriculée au R.C.S. de DIJON.

POUR AVIS ET MENTION

Maître Marc BARTHEN

AL212521730

NIÈVRE

➜ DIVERS

A.B.C IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
Au capital social de 7 622,45 Euros
Siège social : 31 avenue du Général de Gaulle
58000 NEVERS
R.C.S. NEVERS 338 848 930

Décision du 12.06.2018 à effet du 01 juillet 2018 0 heures

Ancienne mention :

Président : Monsieur Daniel BALLOUX demeurant 409 rue Pierre Timbaud 58600 FOURCHAMBAULT

Nouvelle mention :

Président : Madame Angélique SOULAS demeurant 29 rue Gambetta 58000 NEVERS

Pour avis.

AL582521840

➜ DÉLIBÉRATION

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 NEVERS

EVORIAL

SELAS de Laboratoire de Biologie Médicale
au capital de 172.000 euros
SIEGE SOCIAL : 37, rue Saint-Martin
58000 NEVERS
328 162 284 RCS NEVERS

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 14 juin 2018 les modifications ci après à publier :

Anciennes mentions

Président : M. Marc LEVY

Directeurs Généraux :

Mme Bénédicte PRON, M. Michel GUINET, M. Philippe VERGES, M. Arel DESJARDIN, Mme Caroline FAURE.

Nouvelles mentions

Président : M. Michel GUINET dt 12 rue du Pré du Roc – 18150 CUFFY

Directeurs Généraux :

- M. Philippe VERGES dt 35 quai Cosnier – 45250 BRIARE

- M. Arel DESJARDIN dt 15 rue Colette – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE

- Mme Caroline FAURE dt 9 rue du Clos du Budin – 45430 CHECY

- M. Marc LEVY dt « Le Château » - 58000 SERMOISE SUR LOIRE

Pour avis, Le Président

M. GUINET

AL582521842

➜ NOMINATION

TAXI DE MARZY

SAS au capital de 2 000 €
Siège social : 17 avenue Conti
58320 POUGUES-LES-EAUX
807 661 921 RCS NEVERS

D'un PV de l'associé unique du 01/06/2018, il résulte que : - Isabelle SACQUET, demeurant à POUGUES-LES-EAUX (Nièvre) 17 avenue Conti, a été nommée présidente de la société en remplacement de Melle Justine DESMARIAUX. - statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce, l'associé unique a décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au RCS de NEVERS. Pour avis, le représentant légal.

AL582521818

C.P.C. «CHEMINEES POELES DU CENTRE»

Objet : changement de Président

Dénomination sociale : C.P.C. « CHEMINEES POELES DU CENTRE »]

Forme : SAS

Siège social : Route de Clamecy – 58800 CORBIGNY

Capital social : 200 €uros

RCS 823 999 412 P.C.S NEVERS

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01 juin 2018, il a été pris acte de la nomination de Monsieur DIAS MARQUES Olivio, demeurant 48 rue du Port à BASSOU 89400, en qualité de nouveau Président, à compter du 01 JUIN 2018 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Yohann TRICOTTEAUX, Président démissionnaire.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.

Le Président.

AL582521827

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSFERT DE SIEGE

PHILO
SCI au capital de 152,45 euros
Siège social : 1162 avenue de la République - 58600
GARCHIZY
417 817 285 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 28/05/2018, les associés ont décidé : de transférer le siège social du «1162 avenue de la République - 58600 GARCHIZY» au «39, avenue du Général de Gaulle - 58000 NEVERS» à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL582521829

TRANSFERT DE SIEGE

SCI PHILIPPE
SCI au capital de 1524,49 euros
Siège social : 1162 avenue de la République
58600 GARCHIZY
RCS NEVERS 424 636 520

Aux termes d'une décision en date du 28/05/2018, les associés ont décidé : de transférer le siège social du «1162 avenue de la République 58600 GARCHIZY» au «39, avenue du Général de Gaulle 58000 NEVERS» à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL582521830

SAS LC PAINTBALL'N FUN

La société dénommée LC PAINTBALL'N FUN, société par actions simplifiée, dont le siège social est à LORMES, 58140, 3 place des Maquis du Morvan, au capital de 1000 euros.RCS de Nevers: 830 530 390

Aux termes du 11/06/2018 d'un PV d'Assemblée Générale, les associés ont décidés de transféré le siège social à VAUCLAIX 58140, LE BOURG.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence, et certifiés conformes par le Gérant.

Pour avis

Le Gérant

AL582521838

GESTION ET ADMINISTRATION DES FORAINS DE FRANCE

SARL au capital social de 1 000 Euros
Siège social : 4 rue de Santranges
58630 BEAULIEU SUR LOIRE
R.C.S. ORLEANS 792 324 949

Le 29.05.2018, l'AGE de cette société ayant pour gérant M.Patrice ESCAMPS demeurant 2 rue Charles Chevalier 58400 LA CHARITE SUR LOIRE a décidé de transférer le siège social au 2 rue Charles Chevalier 58400 LA CHARITE SUR LOIRE En conséquence elle sera immatriculée au RCS de NEVERS.

Pour avis.

AL582521844

M.L.M

Société civile immobilière
Capital social : 1 000 Euros
Siège social : 2 rue Charles Chevalier
Chez Patrice DESCAMPS
58400 LA CHARITE SUR LOIRE
R.C.S. NEVERS 831 802 459

Le 29 mai 2018, l'AGE de cette société ayant pour gérants M. Alexandre HAMEAU et Mme Julie COUHIER demeurant 2 place de l'Amirande CS 30054 84918 AVIGNON a décidé de transférer le siège social Rue Sophie Germain 77610 FONTENAY TRESIGNY. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de MEAUX.

Pour avis.

AL582521845

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Francis LHERITIER
Nicolas CIRON
Notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (Art. 1397 al 3 c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CIRON notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Francis LHERITIER et Nicolas CIRON, notaires associés' titulaire d'un office notarial dont le siège est à NEVERS (Nièvre), 6 avenue Saint-Just office notarial n° 58003, le SIX JUIN DEUX MILLE DIX HUIT Monsieur Raymond Jean DAMERON et Madame Madeleine Marguerite MICHOT son épouse demeurant ensemble à CUFFY (18150) Les Fourmis mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de GARCHIZY (58600) le 15 avril 1967, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle, avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nicolas CIRON notaire associé à NEVERS (58000), 6 Avenue Saint-Just, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL582521821

SCP Francis LHERITIER
Nicolas CIRON
Notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 NEVERS

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (Art. 1397 al 3 c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Nicolas CIRON notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Francis LHERITIER et Nicolas CIRON, notaires associés' titulaire d'un office notarial dont le siège est à NEVERS (Nièvre), 6 avenue Saint-Just office notarial n° 58003, le Seize Mars DEUX MILLE DIX-HUIT Monsieur Georges POUPON et Madame Huguette, Lucette DUREAU son épouse demeurant ensemble à NEVERS (Nièvre) 7, rue Henri Barbusse mariés initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de TERNANT (58250) le 12 novembre 1971, puis soumis au régime conventionnel de la communauté réduite aux acquêts en vertu d'un changement de régime matrimonial suivant acte reçu par Maître Nicolas CIRON, notaire associé à NEVERS (58000) le 11 janvier 2016, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Nicolas CIRON notaire associé à NEVERS (58000), 6 Avenue Saint-Just, où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL582521822

Etude de Maître Anne JUILLET
Notaire à Pouilly-sur-Loire
(58150)

9 rue René Couard

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Robert Henri Louis CHOLLET, né à DONZY (58220), le 27/02/1951 et Mme Marie-Hélène Isabelle TORCOL, son épouse, née à BULCY (58400), le 27/06/1953, demeurant à ST QUENTIN SUR NOHAIN (58150), 10 rte du Champ de la Chèvre, mariés à la Mairie de BULCY (58400), le 30/08/1975, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter celui de la communauté universelle.

Suivant acte reçu par Me A. JUILLET, notaire à POUILLY S/ LOIRE, le 13/06/2018. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me A. JUILLET, notaire à POUILLY S/ LOIRE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de la présente parution, par LRAR ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du TGI compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'art. 1397 du Cde civil -

Me A. JUILLET»

AL582521832

➜ MODIFICATION DE STATUTS

SCI DIANE DE CHANTELOUP

Société civile immobilière
Capital : 15.244,90 €
Siège social : 2 rue tranchée des gras
63000 CLERMONT-FERRAND
SIREN N° 321.044.703

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 juin 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social à BEAULIEU (58420), 9 rue des tisserands, lieudit « Michaugues » à compter du 11 juin 2018.

Est modifié l'article 4 des statuts :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à CLERMONT-FERRAND (Puy de Dôme) 2 rue Tranchée des Gras

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à BEAULIEU (58420) 9 rue des tisserands – lieudit « Michaugues »

Radiation RCS Clermont-Ferrand – immatriculation RCS Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 11 juin 2018, a été nommée en qualité de nouveau gérant à compter du 11 juin 2018, KARNO Elisabeth demeurant à DRAP (06340) 187 chemin de la Colle Caroubier en remplacement de LAPERTOT BRUENDET Nicole décédée.

Pour avis : le gérant

AL582521823

SCI GENEYOL

Société Civile au capital de 152,45 €
Ancien siège social : 5 Bis, Rue Gresset
58000 NEVERS
Nouveau siège social : Lieudit « Pradel »
12190 COUBISOU
394 961 056 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 02/05/2018, il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du 03/05/2018 :

Gérance :

- **Ancienne mention** : Mme Yolande LECUYER

- **Nouvelle mention** : Mme Clothilde GOUBIN dt à COUBISOU (12) – Lieudit « Pradel »

Siège social :

- **Ancienne mention** : 5 Bis, rue Gresset – 58000 NEVERS

- **Nouvelle mention** : Lieudit « Pradel » – 12190 COUBISOU

AL582521846

➜ CESSION

SCP Francis LHERITIER
et Nicolas CIRON
Notaires associés
6 Avenue Saint-Just,
58000 NEVERS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par : Maître Nicolas CIRON, notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle «Francis LHERITIER et Nicolas CIRON, notaires associés' titulaire d'un office notarial dont le siège est à NEVERS (Nièvre), 6 avenue Saint-Just, le TRENTE ET UN MAI DEUX MILLE DIX-HUIT, enregistré.

La Société dénommée RESTOWANG, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à NEVERS (58000) 5 Rue de Nièvre identifiée sous le numéro SIREN 518153994 au RCS de NEVERS.

A cédé à la Société dénommée JIA YAO, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 € ayant son siège social à NEVERS (58000) 5 rue de Nièvre identifiée sous le numéro SIREN 839331253 et immatriculée au RCS de NEVERS.

Un fonds de commerce de RESTAURATION, PLATS CUISINES A EMPORTER connu sous le nom ou l'enseigne «Le Mandarin» situé et exploité à NEVERS (58000) 5 rue de Nièvre

Prix : CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour CENT SIX MILLE NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS (106.975,00 €) et aux éléments corporels pour TROIS MILLE VINGT-CINQ EUROS (3.025,00 €)

Entrée en jouissance le 31 mai 2018.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Nicolas CIRON, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire.

L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour insertion

Me Nicolas CIRON

AL582521824

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP en date du 19/01/2018, enregistré au service des impôts des entreprises de Nevers, le 23/01/2018, Dossier no 2018 01731 Mme ROELEVELD-HOEKSTRA Agnes, demeurant 8 place boucaumont, 58290 Moulins-Engilbert A cédé à M. Van Tuijl Gerard, demeurant 8 place boucaumont, 58290 Moulins-Engilbert, un fonds de commerce de stand au marché et boutique fromagerie / fine epicerie, comprenant nom commercial, l'enseigne, le droit au bail , materiel, tools marketing sis 8 place boucaumont, 58290 Moulins-Engilbert, moyennant le prix de 90000 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 19/01/2018. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse suivante : 19 Rue Saint-Martin - 58000 Nevers. Pour avis,

AL582521843

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

CUMA DE LA COLATRE

SOCIETE EN LIQUIDATION
Siège social : PILLOT
CHEZ MR NICOLAS NOLIN
58240 LUTHENAY UXELOUP
N° d'agrément : 58-365
N° d'immatriculation
au RCS DE NEVERS : 431 672 062
Liquidateurs : Mr Nicolas NOLIN
Mr Jean MAENHOUT

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 30 Janvier 2018 à LUTHENAY UXELOUP sur convocation des liquidateurs :M. Nicolas NOLIN et M. Jean MAENHOUT.

Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les liquidateurs

L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 30 Janvier 2018 à LUTHENAY UXELOUP sur convocation des liquidateurs :M. Nicolas NOLIN et M. Jean MAENHOUT.

Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les liquidateurs

AL582521820

SCP AVOCATS BUSINESS CONSEILS
Me Catherine LEGENDRE-LOIRAND
Spécialiste en droit rural et en droit des sociétés
18 rue Michaël Faraday
18000 BOURGES

CLOTURE DE LIQUIDATION

GAEC DU VIVIER
GAEC en liquidation
au capital de 5 000,33 euros
Siège social : Le Vivier
58130 URZY
381 499 318 RCS NEVERS

L'AGO du 31/03/2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS pour mention au RCS. Pour avis, le liquidateur.

AL582521825

FIDUCIAL SOFIRAL

58000 Nevers

DOJEMO SCI en liquidation au capital de 3 048,98 euros 9 Rue des Prés de l'Etang 58320 GERMIGNY SUR LOIRE RCS NEVERS 410 490 312

L'Assemblée Générale du 01/06/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30/04/2018, déchargé M. Dominique MAILLOT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au RCS.

Pour avis

AL582521826

CLOTURE DE LIQUIDATION

EURL VOLUT
Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 30 000 euros
Siège social : 49 bis, avenue du 14 juillet
58300 DECIZE
Siège de liquidation :
49 bis avenue du 14 Juillet
58300 DECIZE
RCS NEVERS 790 637 359

L'AGE réunie le 30.04.2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique VOLUT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur.

AL582521831

SARL BERNARD

L'AGE du 12.11.2017 des associés de la SARL en liquidation BERNARD, au capital de 1200 €, siège social à VARENNES – VAUZELLES (Nièvre) 25, chemin du Vieux Vauzelles 488 712 415 R C S Nevers, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 Décembre 2017, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, et a constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS de Nevers .

AL582521839

➜ AVIS DE CONSTITUTION

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 MOULINS

AVIS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLEURY SUR LOIRE du 25 mai 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PROST JEREMY

Siège social : 4, Impasse des Gouttières, 58240 FLEURY SUR LOIRE

Objet social : Tous travaux de maçonnerie, carrelage, couverture, placoplatre, pose de zinguerie,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros

Gérance : Monsieur Jérémy PROST, demeurant 4, Impasse des Gouttières 58240 FLEURY SUR LOIRE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.

Pour avis, La Gérance

AL582521828

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LA POÊLONNERIE ;

Siège social : 1, rue Pierre Corbier – 58130 GUERIGNY ;

Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ;

Durée de la Société : 99 ans ;

Capital social : 1 000 € ;

Gérance : Mr Pascal JACOB dt à GUERIGNY (58) – 1, rue Pierre Corbier ; Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.

La Gérance

AL582521834

Selarl Patrice LEMIEGRE
Philippe FOURDRIN
Gilles LE BOUSSE
Avocats Associés
45 rue Jean Lecanuet
76000 ROUEN

GAUTH TO GO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Route du Circuit
58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT PARIZE LE CHATEL du 1er juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : GAUTH TO GO

Siège social : Route du Circuit, 58490 SAINT PARIZE LE CHATEL

Objet social : La prise de participation ou d'intérêt dans toute société et entreprise commerciale, industrielle, financière ou immobilière, qu'elle soit française ou étrangère, ainsi que l'animation de celles-ci à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe ; Toute mission de direction générale opérationnelle et technique,

la mise à disposition de tout service de gestion transversal, et l'assistance de toute société pour la gestion comptable, financière, juridique, technique, administrative et commerciale ; Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule ou avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de fusion, d'alliance, de sociétés en participation ou de prise de location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Cédric GAUTHIER, demeurant Les Pommais 58470 MAGNY-COURS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis

La gérance

AL582521835

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14.06.2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : INTEGRALE DRONE

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 13000 euros

Siège social : 31 rue de Venille 58000 SAINT-ELOI

Objet social : Prestations de services aux particuliers et aux entreprises assistées notamment par drones. Plus généralement toutes opérations industrielles, civiles, commerciales, financières, juridiques, économiques, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social spécifié, ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, et à tout autre objet similaire ou connexe.

Durée : 99 années

Président : Cédric DELBET demeurant 31 rue de Venille 58000 SAINT-ELOI

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouvrés au moins avant celle-ci.

Droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.

Agrément : Les cessions sont libres entre associés. Toutes autres cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la Société donné par la collectivité des associés.

Immatriculation au RCS de NEVERS

Pour avis

AL582521836

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/06/2018, il a été constitué une société.

Forme : société civile immobilière (SCI)

Dénomination sociale : SCI LA MANUFACTURE JEAN-LUC PAQUIGNON

Objet social : Gestion immobilière

Siège social : 38 Grande Rue, 58700 Premery

Durée : 99 ans

Capital social : 100 euros

Gérant : Monsieur Jean-Luc Paquignon Jean- Luc demeurant : 11 place de la Mairie, 59700 Premery

Co-gérant : Monsieur Paquignon Jean- Luc demeurant : 11 place de la

Mairie, 59700 Premery

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Immatriculation : RCS de Nevers

AL582521841

YONNE

DIVERS

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE PROROGATION

S.E.G. CHAPUIS Société à responsabilité limitée au capital de 8 384,70 euros Siège social : Les Dornets 89150 SAVIGNY SUR CLAIRIS 706 980 166 RCS SENS Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 mai 2018, les associés ont décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 30 juin 2118.

Pour avis La Gérance

AL892521886

SUCCESSION

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 juin 2007,

Madame Marcelle PALVASSIER, veuve de Monsieur André PALVASSIER, en son vivant demeurant à CARISEY (Yonne), maison de retraite « Le Clos du Chevannais », née à WIGNEHIES (Nord), le 10 février 1923, décédée à TONNERRE (Yonne), le 31 décembre 2017, a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt-descriptif reçu par Me MILLARD Julien, Notaire Associé, Membre de la SCP « Julien MILLARD et Laure BERTHELIN», Office Notarial à SAINT-FLORENTIN (Yonne), 26, rue Dilo, référence CRPCEN 89017, le 11 juin 2018.

Les oppositions à l'exercice de ses droits pourront être formées par tout intéressé auprès de Maître Julien MILLARD, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis

Le notaire

AL892521877

NOMINATION

KRONOSPAN SAS

SAS au capital de 11.020.000 euros
Siège social : Bois de la Duchesse
89000 Auxerre
799 378 781 RCS Auxerre

Par décision du 12 avril 2018, l'associé unique a nommé M.Tanguy BARRE, La Breure, 03350 CERILLY, en qualité de Directeur Général à compter du 12 avril 2018.

Pour avis

AL892521884

CLINIQUE PAUL BERT

Société Anonyme au capital
de 1 913 857 euros
Siège social :
Avenue de la Fontaine Sainte Marguerite
89000 AUXERRE
425 520 186 RCS AUXERRE

Suivant délibération en date du 25 juin 2015, l'Assemblée Générale a décidé de nommer comme administrateur Monsieur Frédéric MONET en remplacement de Monsieur Jean-Claude LHOMME, démissionnaire, et ce pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Pour avis Le Président

AL892521887

TRANSFERT DE SIÈGE

GROUPEMENT FORESTIER DOMAINE DE MONTFORT

Groupement forestier
Capital de 254.000,00 euros
Siège à MISSECLE (81300) Canguillan
SIREN 438 285 223 RCS CASTRES

Suivant délibération en date du 6 juin 2018, les associés ont décidé de transférer le siège social à SENNEVOY-LE-BAS (89160), Les Fossés.

De modifier en conséquence l'article 4 « SIEGE SOCIAL » des statuts.

Les principales caractéristiques de la société sont :

Objet : constitution, amélioration, équipement, conservation, gestion, de massifs forestiers ; sylviculture.

Durée : jusqu'au 26/06/2100

La société sera immatriculée au RCS de AUXERRE (Yonne).

Pour avis,

La gérance.

AL892521878

ECLAIR PRESERVATION

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 270 000 Euros
ROUTE NATIONAL – 89290 AUGY
RCS AUXERRE 420 938 540

Suivant Procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique par acte sous seing privé en date du 05 juin 2018, il a été décidé de transférer le siège social au 40 rue Gabriel Crié – 92240 Malakoff à compter de ce jour.

La société sera désormais immatriculée au RCS de NANTERRE.

AL892521722

L'ENVIE

SARL au capital de 2000 €
Siège social : Chemin de la Messe Ferme du Grand Boulin,
89340 Saint-Agnan
802 543 504 RCS de Sens

L'AGE du 31/05/2018 a décidé de transférer le siège social de la société 1 rue du Bois Chaland, 91090 Lisses, à compter du 01/06/2018 Radiation au RCS de Sens et réimmatriculation au RCS d'Evry

AL892521907

DECLIC BOIS

SARL au capital de 10.000€
Siège social : 14 rue du Soleil,
89140 VILLEPERROT
791 628 431 RCS de SENS

Le 01/06/2018, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 67 rue des Renardières, 89140 PONT-SUR-YONNE

Mention au RCS de SENS

AL892521911

MODIFICATION DE CAPITAL

DECLIC BOIS

SARL au capital de 10.000€
Siège social : 67 rue des renardières, 89140
PONT-SUR-YONNE
791 628 431 RCS de SENS

Le 01/06/2018, l'AGE a décidé de réduire le capital d'une somme de 8.000€ par imputation sur les pertes antérieures pour le porter à 2.000€.

Mention au RCS de SENS

AL892521910

RECTIFICATIF

AVIS RECTIFICATIF

Avis rectificatif de l'annonce de constitution de la Société PATOCHON, SCI en cours de formation. Il faut lire : Immatriculation au greffe de SENS et non AUXERRE. Le gérant

AL892521722

RECTIFICATIF À L'ANNONCE PARUE LE 25 MAI 2018 Concernant la constitution de la société SNC DES VIGNEAUX : Siège social : Il a été écrit : « Le Moulin » 89190 MOLINONS Il fallait lire : lieudit « Le Village » 89190 MOLINONS Le reste de l'article est inchangé.

AL892521915

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

MAÎTRE JEAN-LUC BARDE
Notaire à SENS (89100)
1 Place des Héros

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Luc BARDE , soussigné, Notaire à SENS (Yonne), le 15 juin 2018, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Alain André Henri DARFEUILLE, retraité, et Madame Eléonore Esther Jeanne TAUPIN, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à VILLIERS-LOUIS (89320) 36 grande rue.Mariés à la mairie de SAINT-LÉGER-DESVIGNES (58300) le 10 septembre 1983 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre-Joël BAILLEUL, notaire à DECIZE (58300), le 13 août 1983.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire

AL892521904

MODIFICATION DE STATUTS

MDC.COM

SARL au capital de 20000,00 Euros
74, rue Georges Pompidou,
89700 TONNERRE
489294983 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 12/06/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 46, avenue du chevalier d'Eon, 89700 TONNERRE à compter du 12/06/2018. Autres modifications : - il a été pris acte de la nomination de Madame LYDIE CASALINO-BUSSEAU, demeurant 8, rue du moulin 89390 CRY en qualité de nouveau Gérant, à compter du 12/06/2018 pour une durée illimitée, en remplacement de Madame Patricia DUS, Gérant démissionnaire. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892521889

SAS DELAVICYUL

Aux termes d'un acte de décisions unanimes des associés de la Société DELAVICYUL, Société par Actions Simplifiée au capital de 420.000 Euros, siège social : ZA rue de l'Europe – 89100 MAILLOT, 523 399 699 RCS SENS, en date du 04 avril 2018, il a été décidé de :

- de transférer le siège social de la Société à SENS (89100) Rocade Sud RD 1060 Zone Commerciale Sens Sud Lieudit Champbertrand et de modifier l'article 4 alinéa premier des statuts.
- de modifier l'article 2 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 2 - OBJET

La Société a pour objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de distribution à dominante d'articles de bricolage et d'équipement de la maison situé à SENS (89100) Rocade Sud RD 1060 Zone Commerciale Sens Sud Lieudit Champbertrand sous l'enseigne : BRICOMARCHE.

POUR AVIS

LE PRESIDENT

AL892521890

STEELYRAV AUXERRE FITNESS

L'AGE de la société STEELYRAV AUXERRE FITNESS, SAS au capital de 10 000€, 13 rue du Colonel Rozanoff, 89000 Auxerre, 812 614 204 RCS Auxerre, a décidé, le 6.5.2018, de modifier l'objet social de la société au 7.5.2018. Ancienne mention : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs (NAF APE 8551Z). Nouvelle mention : Code NAF / APE 9313Z - la gestion d'installations et d'équipements sportifs ; l'enseignement, la formation aux activités sportives. Mention au RCS de Auxerre

AL892521903

AK-TEAM INDUSTRIE SERVICES

SASU au capital de 200€ Siège social : Chez Madame Boespflug la Villotte 2 chemin des prés ronds, 89240 CHEVANNES 788 783 314 RCS d'AUXERRE. Le 01/06/2018, l'associé unique a décidé de : - transférer le siège social au : 9 rue des grands champs, Le Tremblay, 89240 LINDRY. - modifier l'objet social comme suit : Travaux paysagers. Aménagements création et entretien d'espaces naturels, de zones de biodiversité et d'espaces verts. Aménagements entretien et réfection de mares, étangs, zones humides et berges de rivières. Travaux spécialisés en traitement des espèces végétales invasives. Location de matériels avec ou sans chauffeur. Conseils et prestations de services aux entreprises et collectivités. Mention au RCS d'AUXERRE.

AL892521913

CESSION

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur
-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Sébastien FOSSOYEUX, Notaire à SAINT SAUVEUR

EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 18 mai 2018, enregistré au service de la publicité foncière d'Auxerre I le 4 juin 2018, dossier 2018 16223, référence 2018N00637, a été cédé par :

La Société dénommée AGENCE BOURGOGNE PUISAYE, Société à responsabilité limitée au capital de 16 098,62 €, dont le siège est à TOUCY (89130) , 6 rue du Patis , identifiée au SIREN sous le numéro 300 817 087 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

A la Société dénommée S.A.S.U LOUP, Société par actions simplifiée au capital de 500 €, dont le siège est à OUANNE (89560) , 2 rue des Cotats Chastenay le Haut, identifiée au SIREN sous le numéro 838 883 304 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AUXERRE.

Un fonds de commerce de transactions immobilières exploité à TOUCY (89130) 6 rue du Pâtis, lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre sous le numéro 300 817 087.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour NEUF MILLE EUROS (9 000,00 EUR),

- au matériel pour MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

AL892521906

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Abelle FROISSART-CRÉVIEAUX, Notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 31 Mai 2018, enregistré au SPFE Auxerre 1, le 7 Juin 2018, Dossier 201816571 Référence 2018N00662, a été cédé:

Par La Société dénommée **SARL VILLENEUVE GARAGE**, Société à responsabilité limitée au capital de 4000 €, dont le siège est à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340), 50 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 534 310 768 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

A La Société dénommée **VILLENEUVE GARAGE**, Société par actions simplifiée au capital de 2000 €, dont le siège est à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89340), 48 rue du Général de Gaulle, identifiée au SIREN sous le numéro 833 286 230 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.

Le fonds artisanal de garage automobile sis à VILLENEUVE LA GUYARD (89340) 48 rue du Général de Gaulle, lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SENS sous le numéro 534 310 768

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte et l'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 35.000,00 EUR, s'appliquant : aux éléments incorporels pour 25.000,00 EUR et au matériel pour 10.000,00 EUR.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'étude de Maître Anthony VACCARO, 52 Rue du Général de Gaulle, 89340 VILLENEUVE LA GUYARD où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

AL892521914

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

LAVAU - terre et pré - recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place

9 ha 24 a 12 ca - Champ cohes: N-49 - La motte: K-382[305] - Les bruleries: O-202-203 - Les champs cousin: P-122 - Les eaux bues: AM-12 - Les vignes de gate fer: AL-100-101-102-103-104 - Pres des vallees: N-56-59 - Terres fortes: N-181

ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON - bois-taillis et terre

8 ha 46 a 60 ca - La voie auxerroise: G-758[480]-767[475]-771[473] YD-13-53(B)-53(AJ)-53(AK) - Vaus sales: G-258-262-290-318-322-344-416-418-422-722[267]-727[264]-774[447]

EPINEUIL - terre à planter AOC Bourgogne - libre après la récolte 2018

1 ha 71 a 62 ca - Les petites bridennes: ZC-66 - Les petites bridennes: ZC-168[69] - Les petites bridennes: ZC-67 - Les petites bridennes: ZC-65

SEIGNELAY - terre, pré et bois-taillis - recherche d'un bailleur pour le maintien de l'exploitant par Bail Rural

35 ha 08 a 53 ca - Chauffoir: ZH-34-36 - Chemin d appoigny: ZK-20-23-25-32-33 - Haut du chemin d appoigny: D-139-141 - L affaire: ZC-24-25 - L etang: ZK-47-55-67 - La courvoute: ZH-68-69(J)-69(K)-90 - Le glapier: ZH-20-21-22(A)-22(B) - Le grand marteau: D-334-337-343-346-347-348-349-359-360-362-364-728[342]-729[342] - Le gros chene: ZE-71(A)-71(B)-75-76 - Le ru de la buche: ZD-52-53-54-55-56-57 - Les cotes: ZH-458[238]-459[109]-463[108] - Les coulanges: ZE-56(J)-56(K)-156[31] - Les garennes: ZH-27-28-29-31-73-77-78-79-451[26]-455[80] - Les grandes vignes: ZH-141-143 - Les sables: D-369-370-376-377-379-380-388-395 - Pres de chauffoir: ZH-3 - Pres henry bougey: ZE-154[54] - Sur la pature aux boeufs: ZB-10-11-117[4](J)-117[4](K)-118[5]-121[7] - Vignes du gros chene: ZH-5(A)-5(B)-6(A)-6(B)-8

ETAIS-LA-SAUVIN - bois-taillis

3 ha 00 a 97 ca - Bois de la foret: T-579-580-581 - Bois des bruyeres: AW-3 - Bois vergaux: AI-158 - Crot blanc: AW-49 - La mare des joncs: AV-17 - Le buisson bontemps: AR-236 - Le rapereau: AV-26[3]-29[3] - Les champs beaufey: AR-242[214]-243[214] - Les champs de la mare: ZY-41[207](J)-41[207](K) - Les chaumes a la reine: ZY-39[192] - Les cotats villiers: AR-79-80-81 - Les usages: AW-24 - Les vallees du pre: AI-190(A)-191(A)-192(A)-193-194-195

TREIGNY - pré et bois-taillis

1 ha 29 a 12 ca - Bois de la maisonnette: YE-14(A)-14(B)-189[363] - Taillis de la chalandrie: YE-183[334]

50 a 90 ca - Bois geai: D-243 - Les petits bois geai: D-238

CHEMILLY-SUR-YONNE - bois-taillis

16 a 67 ca - Les cros chanvins: ZH-105-160

HERY - bois-taillis

14 a 40 ca - La foret ezard: E-1074

SEIGNELAY - terre - fonds occupé en partie

1 ha 94 a 44 ca - Champ nanceau: D-258 - Les coulanges: ZE-52(J)-52(K) - Sur la pature aux boeufs: ZB-8 - Vaucherey: D-51

BEON - terre

55 a 60 ca - Les sablons: D-268

SENS – terre – parcelles destinées à l'extension de la zone des Vauguillettes

30 ha 17 a 30 ca - La cote aux pigeons: YA-5 - Les champs pleuviers: YB-10 - Les chenes bertin: YB-51-66-69-70 - Les grillons: YB-62 - La cote aux pigeons: YA-8-18

LUCY-LE-BOIS – bâtiments d'exploitation et pré

4 ha 97 a 87 ca - Le gour: ZC-94-96-173

ANNAY-LA-COTE – Terre et pré - location par bail rural avec reprise du cheptel, du matériel et DPB

43 ha 07 a 94 ca – - 'Cotat des fleches': ZA- 20(A)- 21 - - 'Le aulots': ZE- 51 - 'Sanlis': ZC- 18- 19 - - 'Cotat des fleches': ZA- 22- 25 - 'Croqueraie': ZH- 8(J)- 8(K)- 9(J)- 9(K) - 'La caillotte': ZD- 47(J)- 47(K) - 'Le cloux': ZE- 29(J)- 29(K)- 30- 31- 32- 137[34](J)-137[34](K) - 'Les coqs': ZC- 40- 'Les vaux de bouches': ZA- 15- 16(A)- 17(J)- 18 - 'Pierrelee': ZH- 50(J)- 50(K) - 'Sanlis': ZC- 16-17(J)- 17(K)- 26(BJ)- 26(BK) - 'Pierrelee': ZH- 49(J)- 49(K) - 'Sur les poteaux': ZE- 72-82[27 - 'Le cloux': ZE- 136[34] - 'Cotat des fleches': A- 211- 212 - 'Cotat des fleches': ZA- 23 - 'Les vaux de bouches': ZA- 13- 14

LUCY-LE-BOIS - Terre et pré - location par bail rural avec reprise du cheptel, du matériel et DPB

97 ha 73 a 05 ca - 'Cerdolle': ZE- 33 - 'La nuee': ZE- 54(A) - 'Le bief': ZH- 35(A)- 35(B) - 'Soisette': ZC- 116

- 'Champ grillot': ZB- 85 - 'Champ l agneau': C- 457 - 'Champin': ZC- 71(A) - 'La chaume ladidiere': ZI- 66 - 'La come au geai': ZI- 39(AJ)- 39(AK)- 40(AJ)- 40(AK) - 'La come chigot': ZC- 43- 44- 49(J)- 49(K) - 'La come forest': ZI- 46 - 'La croix de jean moreau': ZI- 63 - 'La fremillerie': ZB- 69(J)-69(K) - 'La nuee': ZE- 41(A)- 41(B)- 42- 44 - 'Le bief': D- 578- 1307[578]- 1436[579] - 'Le fourneau': ZB- 18- 26 - 'Le gouillat des ormes': ZH- 3(A)- 3(BJ)- 3(BK) - 'Les conduits': ZE- 10 - 'Les eaux bues': ZE-110(J)- 110(K)- 112(J)- 112(K)- 113(J)-113(K)- 114(J)- 114(K) - 'Les pres du pont': D- 573- 574 - 'Les ronaux': ZD-52 - 'Les termes': ZE- 19- 21- 23 - 'Les vaux de bouches': ZI- 85- 86 - 'Moiral': ZE- 84 - 'Montin': ZC- 88 - 'Patis de lucy': B- 110 - 'Pied d argent': ZK- 15 - 'Pres des saules': D- 12 - 'Soisette': A- 1276- 1277-1810[1269]- 1813[1271] ZC- 123- 125 - 'Sur la petite ruelle': ZE- 73(J)- 73(K) - 'Vlaly': C- 277 ZE- 93 - 'Vriol': ZH- 17 - 'Montin': ZC- 86(J)- 86(K) - 'Vlaly': C-319(A) - 'Les termes': ZE- 18 - 'L hate brulee': ZH- 37 - 'La come au geai': ZI-42(AJ)- 42(AK) - 'Les eaux bues': ZE- 126 - 'Vriol': D- 623 - 'Champ l agneau': C- 458 - 'Le village': D- 1408[356] - 'Pres des saules': D- 11- 16 - 'Champin': ZC- 69(A) - 'La chaume ladidiere': ZI- 65 - 'Le bief': D- 581 - 'Le gouillat des ormes': ZH- 12 - 'Les bruyeres': ZD- 68(AJ)- 68(AK) - 'Les eaux bues': ZE- 123 - 'Noues de lucy': ZD- 12 - 'Vau de bouche': D- 697 ZH- 16 - 'Vlaly': ZE- 101(J)- 101(K) - 'La nuee': ZE- 45- 66 - 'Le cray': D- 1306[405] - 'Le gouillat voirier': ZI- 32- 33 - 'Les conduits': ZE- 11 - 'Les ronaux': ZD- 97[42](J)- 97[42](K)- 100[45] - 'Les vaux de bouches': ZI- 84 - 'Sentier des anes': ZB- 35- 46 - 'Soisette': ZC- 115(J)- 115(K) - - 'Cerdolle': ZE- 32 - 'L hate brulee': ZH- 38 - 'La fremillerie': ZB- 68(J)- 68(K) - 'La nuee': ZE- 46 - 'Le fourneau': ZB- 17 - 'Le gouillat des ormes': ZH- 7(J)- 7(K) - 'Le village': D- 1407[356] - 'Les termes': ZE- 20 - 'Noues de lucy': ZD-13- 35(J)- 35(K) - 'Vlaly': ZE- 94

ANNEOT- Terre - location par bail rural avec reprise du cheptel, du matériel et DPB

27 a 40 ca - 'Sur rouvre': ZB- 11

JOUX-LA-VILLE- Terre - location par bail rural avec reprise du cheptel, du matériel et DPB

2 ha 76 a 09 ca - 'Champs guelots': XI- 1(J)- 1(K) - - 'Champs guelots': XI-2(J)- 2(K)

THORY - Pré - location par bail rural avec reprise du cheptel, du matériel et DPB

20 a 50 ca - 'Les grands champs': ZH- 64

ETAULE - Terre - location par bail rural avec reprise du cheptel, du matériel et DPB

2 ha 31 a 22 ca - 'La duire': ZD- 41- 45(J)-45(K)- 46(J)- 46(K) - 'La duire': ZD- 42(P)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 9 juillet 2018** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892521918

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GACHELIN SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 22 867,35 euros
Siège social : 21 Rue des Préaux
89140 SERBONNES
349410274 RCS SENS

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 11 juin 2018, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Messieurs Jean-Michel BLOCK et François GACHELIN de démissionner de leurs fonctions de cogérant et a nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Madame Angélique SERVAS, demeurant 1 lotissement du Prieuré 89140 LIXY, pour une durée illimitée à compter du 11 juin 2018.

L'article 27 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Madame Angélique

SERVAS a été substitué à celui de Messieurs Jean-Michel BLOCK et François GACHELIN.

Pour avis

La Gérance

AL892521896

SCEA DU JUMERIAU

Société civile au capital de 525 500 euros
Siège social : Le Petit Béru
89700 TONNERRE
487 549 818 RCS AUXERRE

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2018 la collectivité des

associés a nommé M. Étienne ROUYER, demeurant à TONNERRE (Yonne), le Petit Béru, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892521916

➜ NON DISSOLUTION

FILIGRANE IMPRIMERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 221 051,07euros
Siège social : Zone Artisanale
10 Voie des Préaux
89310 NITRY
RCS AUXERRE 378 988 901

Par délibération du 08/06/18, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

AL892521882

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

PIZZA VERA

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 2 rue de l'Hôtel de Ville,
89690 CHEROY
Siège de liquidation : 2 rue de l'Hôtel de Ville
89690 CHEROY
518622659 RCS SENS

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 8 juin 2018 a approuvé le compte définitif de liquidation,

déchargé Madame Iksan ERGUN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

AL892521888

DISSOLUTION ANTICIPEE

LE PONT DE PIERRE
Société À Responsabilité Limitée au capital de 8 000 euros
Siège social : ROUTE DE PARIS - RN 6
89470 MONETEAU
812 074 706 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 mai 2018 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable conformément aux stipulations statutaires à compter du 28 Juin 2018.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Cédric BISIAUX, demeurant 1 CHEMIN DE GRIGNURE - 89230 MONTIGNY-LA-RESLE, pour toute la durée de la liquidation.

Le siège de la liquidation, lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés, est fixé au 1 CHEMIN DE GRIGNURE - 89230 MONTIGNY-LA-RESLE.

Pour avis

AL892521897

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 23/05/18, il a été constitué la SCI dénommée SCI BDT. Siège social: 2 rue du lavoir 89150 Savigny-sur-Clairis. Capital: 1000 euros. Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: M. CHARLIE BOUDET, 2 rue du lavoir 89150 Savigny sur Clairis. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de Sens.

AL892521739

SAS SONIA PIZZA

Le 22/06/2018 à CORNANT, il a été créé la société suivante :

Nom : SONIA PIZZA

Forme : SAS

Siège social : 4 bis Les Verdiers à CORNANT (89500)

Objet social :

La Société a pour objet :

La vente de pizza et snack à emporter en camion ambulant,

La restauration rapide,

Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et de nature à favoriser son développement ou son extension.

Durée : 99 ans

Capital social : 10 000 € divisé en 1 000 actions

Président : Mme Sonia CIBORSKI, demeurant 4 bis les Verdiers à CORNANT (89500).

Conditions d'admission aux A.G. : Rien de spécifique.

Clauses d'agréments : Agrément à au moins la majorité simple, sauf pour les cessions ou transmissions entre associés ou à l'un des descendants en ligne directe.

Dépôt légal RCS SENS

La Présidente

AL892521874

FIDUCIAL SOFIRAL

58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à NEVERS du 07/06/2018 :

Constitution d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : INSTALLATIONS DE SYSTEMES DE PEINTURE

Sigle : ISP

Siège social : 8 Rue de Bourgogne 89480 CRAIN

Objet social: En France et à l'Etranger : Installation, pose de cabines de peinture comprenant le montage et le démontage pour les professionnels de l'automobile mais

aussi pour les professionnels dans le domaine naval, aéronautique, militaire et plus généralement, industriel; Entretien, dépannage, maintenance, transfert ; Fourniture et pose de tous types de systèmes de sécurité (surveillance, alarme…)

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 4 000 euros

Gérance : M. Olivier MORELLO dt 3 Rue de la Mairie 89480 CRAIN

Immatriculation de la Société au RCS d'AUXERRE.

Pour avis La Gérance

AL892521876

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à Monéteau (89) du 01/07/18, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: SARL LE ROYAL D'ISTANBUL

Siège: 1 rue de la Commanderie, 89470 MONETEAU

Objet: Restauration rapide sur place, à emporter et livraison à domicile.

Durée: 99 ans

Capital: 200 **€**

Gérance: Mr Capan ATUG, demeurant 1 rue Colbert Appartement 1/07 - 89000 AUXERRE.

Immatriculation de la société au R.C.S. de Monéteau.

Le gérant

AL892521879

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 12/06/2018, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GRAVIBAG

Capital : 200 €, divisé en 200 actions de 1 €.

Siège social : 6, boulevard du Mail 89100 SENS

Objet : exploitation et/ou location et/ou cession de licence d'exploitation de fabrication du tout brevet ; fabrication artisanale et industrielle de produits textiles et bagagerie, notamment : sacs à dos, porte-bébé, harnais de sécurité, porte-bouteilles, etc…

Durée : 99 ans.

Président : M. Mohammed ERRAFI, demeurant à SENS (89100), 3 rue de la Folie Jeannot.

La société sera immatriculée au RCS SENS.

AL892521880

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2018 à EGRISELLES LE BOCAGE, il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : SNC LES GAILLARDS

Forme : Société à en nom collectif

Objet : La réalisation de prestations de travaux agricoles. Et accessoirement la location de matériels agricoles.

Capital social : 1 000 euros

Siège social : 5 rue de la Vallée 89500 EGRISELLES LE BOCAGE

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérants associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales : M. Christian DESCHAMPS, demeurant 5 rue de la Vallée 89500 EGRISELLES LE BOCAGE M. Daniel DESCHAMPS, demeurant « Les Rosses », 45230 SAINT MAURICE SUR AVEYRON La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance

AL892521881

Etude de Maître
Anthony VACCARO,
notaire à VILLENEUVE
-LA-GUYARD (Yonne),
52 rue du Général de Gaulle

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Marie-Abelle FROISSART-CREVIEAUX, Notaire à VILLENEUVE-LA-GUYARD (89), 52 rue du Général de Gaulle, le 12 juin 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : CELJ.

Le siège social est fixé à : 8 Allée des Tillieuls 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD ,

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR)

Les apports sont Monsieur Christophe SONZOGNI apporte la somme de CINQUANTE EUROS (50,00 EUR).

Madame Elodie SONZOGNI apporte la somme de CINQUANTE EUROS (50,00 EUR).

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Mr SONZOGNI Christophe et Mme SONZOGNI Elodie, demeurant ensemble 8 Allée des Tillieuls 89340 VILLENEUVE LA GUYARD.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis

Le notaire.

AL892521883

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte reçu par Me Marie-Christine MILLOT-SONNET, notaire à VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE (89190) dont les caractéristiques sont les suivantes :. Dénomination : SCI DE LA MAUVOTTE.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 8 rue Colette, 89100 SOUCY.

Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

Gérance : Monsieur BIENVENU Rémy 8 rue Colette 89100 SOUCY.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Le notaire

AL892521893

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 25/05/2018, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LHUSSIEZ BOURGOGNE

Objet social : CARROSSERIE GARAGE REPARATION ET NEGOCE DE TOUS VEHICULES

Siège social : ZONE INDUSTRIELLE, RUE ARAGO, 89400 Migennes.

Capital : 10000 €

Durée : 99 ans

Président : M. CHARLET PIERRE-DENIS, demeurant 34 , chemin du MALET, 89500 Armeau

Directeur Général : M. JORDA DANIEL, demeurant 70 GRANDE RUE, 45170 Chilleurs-aux-Bois

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire a le droit de vote

Clause d'agrément : les cessions sont soumises à agrément

Immatriculation au RCS de Sens

AL892521895

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'ASSP en date à AUXERRE (Yonne) du 14 juin 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme :

Société par actions simplifiée

Dénomination : L'ATELIER DE L'IMMO

Siège : 13 Rue de

l'Horloge, 89000 AUXERRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 20 000 euros

Objet : Toutes activités d'agence immobilière, de transactions et de négoces immobiliers et commerciaux, de gestion immobilière ; Toutes activités de marchand de biens. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Présidente : Madame Julie GENEST, demeurant 19 Boulevard du 11 Novembre, 89000 AUXERRE

Directeur général : Monsieur Gilles GENEST, demeurant 4 Avenue Victor Hugo – 89000 AUXERRE

Commissaire aux Comptes : Le Cabinet CCE, représenté par Monsieur François

PHU, ayant son siège social 119 Avenue Roland Carraz – 21300 CHENOVE.

La Société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.

POUR AVIS

AL892521898

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MONTHOLON en date du 07/06/2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TAXI DU LEVANT,

Siège social : 9 boulevard du Levant, Aillant-sur-Tholon, MONTHOLON (89110)

Objet : Transport particulier de personnes et de leurs bagages au moyen d'un véhicule automobile de 9 places assises au plus (y compris le conducteur), muni d'équipements spéciaux et d'un terminal de paiement électronique. Le taxi est autorisé, au sein de sa commune de rattachement, à attendre et prendre ses clients sur la voie publique et de disposer de places de stationnement réservées, contrairement aux autres formes de transport de personne

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Capital : 1.500 euros

Gérance : Monsieur David MALLARD, demeurant 9 boulevard du Levant, Aillant-sur-Tholon, MONTHOLON (89110),

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de SENS,

Pour avis, L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

AL892521899

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 15/06/2018 il a été constitué une SASU dénommée: SASU CABOTTE PASCAL ROBIN

Siège social: 4 route de bât d'ane nangis 89290 QUENNE

Capital: 1.000 €

Objet: NÉGOCIANT - VINIFICATEUR - ÉLEVEUR

Président: M. ROBIN Pascal 4 route de bât d'ane nangis 89290 QUENNE

Directeur Général: M. ROBIN Pascal 4 route de bât d'ane nangis 89290 QUENNE

Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de AUXERRE

AL892521901

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL à associé unique dénommée AUXERRE BOX au capital de 20000 euros, le siège social est fixé 3 bis Rue Louis Renault 89000 AUXERRE, ayant pour objet : la location d'espace de stockage et/ou d'archivage, de bureaux, d'entrepôts, de containers, de boxes, de garages, de bungalows, la location de tous véhicules de - de 3.5 T, avec ou sans chauffeur, la vente et/ou l'achat de matériel d'emballage, de manutention, de fourniture de déménagement, un point relais e.commerce ; le déménagement, la domiciliation d'entreprise. La gérance est assurée par M. Laurent SALAMOLARD, demeurant 12 Les Gardes 89240 POURRAIN. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

Pour avis

La Gérance

AL892521902

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VERON (Yonne) du 15/05/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée - Dénomination sociale : JL FINANCE - Siège social : Route de Passy - Zone Artisanale, 89510 VERON - Objet social : La prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises – La gestion, el contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations - Les prestations de services d'ordre financier et administratif, techniques, de contrôle de gestion, politique, commerciale, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes autres entreprises – La gestion de son patrimoine - Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS - Capital social : 292 500 euros - Gérance : M. Jérôme LEZ, demeurant 13, Rue Barreau 58000 NEVERS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

Pour avis – La Gérance

AL892521905

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 15.6.2018, il a été constitué une SARL dénommée : YAK. Capital : 100€. Siège : 22 Place Corot, Bat 22 Log 29, 89000 Auxerre. Objet : maçonnerie, carrelage, isolation extérieure. Durée : 99 ans. Gérance : Mr YAKUT Murat, 22 Place Corot, Bat 22 Logt 29, 89000 Auxerre. Immatriculation au RCS de Auxerre

AL892521912

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **SASU COTTE** 37 rue Lucile Cormier 89130 Toucy. RCS Auxerre 818095234. CIP 3993.

AL892521929

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl M.D TERRASSEMENT** Les Ledets Louesmes 89350 CHAMPIGNELLES. RCS Auxerre 791441041. CIP 3995.

AL892521930

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl AU PALAIS DES BALLONS** 4 rue Colbert Maison Dieu 89420 Sceaux. RCS Auxerre 751802406. CIP 3970.

AL892521931

Jugement du Tribunal de Commerce de TROYES en date du 12/06/2018 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la **Sàrl JOHANNA III** 15, Rue Fécauderie 89000 Auxerre (salon de coiffure), RCS TROYES 507 622 744. Date de cessation des paiements le 10-08-2017, Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire judiciaire : SCP CROZAT BARAULT MAIGROT en la personne de Me Stéphane MAIGROT 2 Place Casimir Perier BP4095 100018 TROYES CEDEX, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au Bodacc.

AL892521908

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de **Monsieur Olivier CHASSERY** Centre Commercial, rue Robert Raclot 89290 Champs Sur Yonne (Vente de vins spiritueux). RCS Auxerre 794623959. CIP 4051. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892521919

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la Sàrl à associé unique **THARA BLUE** 5 bis avenue de Montabaur 89700 TONNERRE (achat et vente de matériels, prestations de services). RCS Auxerre 448181164. CIP 4052. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892521920

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Mickaël BODY** 21 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 89800 Chablis (boulangerie, pâtisserie). RCS Auxerre 440092047. CIP 4053. Administrateur : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL892521921

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl AM DEPANNAGE** 11 rue Dilo 89600 Saint Florentin (dépannage électroménager). RCS Auxerre 792121766. CIP 4054. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892521922

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la **SAS JMF PARTICIPATION** 3 rue Paul Desjardins 89230 Pontigny (prestations administratives). RCS Auxerre 444595482. CIP 4055. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892521923

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de **Madame Sandra LOPES ADAO** 33 Grande Rue 89200 Lucy le Bois (terminal de cuisson). RCS Auxerre 540070638. CIP 4056. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892521924

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS à associé unique FINANCIERE LOMAS** 5, Avenue Jean Moulin 89000 AUXERRE (prise de participation). RCS Auxerre 791928427. CIP 4057. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892521925

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **Sàrl ANTALIMON FRANCE** Ferme du Château de Montfort RN77 89230 MONTIGNY LA RESLE (bâtiment). RCS Auxerre 514790997. CIP 4034. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE.

AL892521926

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique HD TATOO AND CO** 6 rue de l'Église 89250 Seignelay. RCS Auxerre 808998819. CIP 3994

AL892521927

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 18/06/2018 arrêtant le plan de redressement sur huit ans de la **Sàrl HOMMADI** SARL 3 route de Beugnon 89600 Saint-Florentin (aménagement technique, installation électrique). RCS Auxerre 521558437. CIP 3936. Commissaire au plan : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE

AL892521928



Coupe du monde de football

Au travail aussi

Alors que le premier coup de sifflet de la Coupe du monde de football va être donné, Qapa.fr, le site de recherche d'emploi, a interrogé plus de 4,5 millions de personnes afin de savoir comment elles allaient gérer leur travail et les retransmissions des matches.

Les entreprises françaises ne sont clairement pas indifférentes au phénomène de la Coupe du monde de football. Ainsi, plus de 64% des Français interrogés déclarent que leur société va organiser des retransmissions des matches. Pour les personnes dont les entreprises n'ont pas prévu de retransmission, les réponses sont claires également : 90% des répondants aimeraient avoir la chance de pouvoir regarder les matches au travail (88% pour les femmes et 92% pour les hommes). Si la majorité des Français (57%) a prévu de partir plus tôt de son travail afin de pouvoir mieux regarder les matches de la Coupe du monde, les hommes sont cependant nettement plus nombreux (67%) que les femmes (46%).
La productivité risque d'en pâtir puisque 52 % des Français avouent qu'ils vont regarder des matches pendant leur travail. Dans le détail, ce sont les hommes qui seront les plus nombreux dans ce cas avec 81% de réponses positives alors que les femmes ne seront que 22%. De plus, 66% des hommes déclarent qu'ils regarderont les matches à n'importe quel moment de la journée quand les femmes sont 41% à privilégier les pauses pour y assister. Globalement, les Français ne craignent absolument pas de visionner la Coupe du monde sur leur lieu de travail puisque plus de 75% des personnes interrogées déclarent qu'elles ne se cacheront pas du tout pour regarder les matches. Même si la TV arrive en deuxième position pour le choix de l'écran avec 45% de représentativité, c'est sur PC que 59% des Français regarderont les matches. À noter que 22% des sondés optent pour les smartphones et 24% pour les tablettes. L'aspect festif se ressent dans la manière de regarder les matches au travail. Ainsi, plus de 59% des répondants disent qu'ils visionneront la Coupe du monde en compagnie de leurs collègues de bureau. Seulement 21% préfèrent regarder les matchs en solitaire et très peu (7%) le feront avec leur patron ou supérieur hiérarchique. La notion même de partager des évènements sportifs semble être une valeur importante pour la majorité des Français. Ainsi, 83 % des personnes interrogées considèrent que regarder les matches en entreprise est positif pour la société.



Les 18-30 ans très assidus

À la question *«Êtes-vous gêné(e) dans votre travail par les personnes qui regardent les matches?»*, plus de 75% des répondants déclarent que *«non»*. Il n'existe pas de très gros écarts entre les régions de France afin de départager celle où les entreprises seront les plus nombreuses à regarder les matches de la coupe du monde. Cependant, la région Paca arrive en tête avec 9%, devant les autres régions qui enregistrent entre 8% et 7%.
Selon une répartition par âges, deux tranches se distinguent. Les 46-60 ans sont les plus nombreux (66%) à travailler dans une société qui va organiser des retransmissions de la Coupe du monde. Pour celles-et ceux qui dont la société ne fait rien, ils sont 91% à vouloir que cela change. Enfin, 61% des 46-60 ans regarderont les matches avec leurs collègues. La tranche des 18-30 ans est la plus représentée dans ce sondage. Ainsi, ils sont 67% à déclarer partir plus tôt du travail pour ne rien louper. Ils seront les plus nombreux (59%) à regarder la Coupe du monde au travail, et ce à n'importe quel moment (52%). 38% d'entre eux se cacheront pour le faire et la plupart (61%) se serviront de leur PC. Enfin, 86% des 18-30 ans considèrent le fait de regarder les matches au boulot comme très positif pour l'entreprise, sans que cela ne les gène dans leur travail (84%).
«La Coupe du monde de la Fifa est un événement qui crée un très grand nombre d'emplois, en particulier dans le pays organisateur. En France, six secteurs comptent parmi les plus favorisés par ce pic d'activité : la restauration, la logistique, la livraison de repas, le tourisme, les magasins d'électroménager et de sport et le monde de la pub. Des points très positifs qui, nous l'espérons, feront pencher la balance du bon côté puisque les Français risquent d'être moins présents et opérationnels à leur poste de travail durant toute la période des matches» conclut Stéphanie Delestre, fondatrice de Qapa.fr.

V. G.

Consommation

Beaucoup moins de créations de centres commerciaux en Europe

Selon le cabinet Cushman & Wakefield, les créations de centres commerciaux ont chuté de 23 % en Europe. La France tire son épingle du jeu.



Le rythme de développement des centres commerciaux en Europe a connu un ralentissement de 23%, portant le total des livraisons à 3,8 millions de m² en 2017. Leur parc immobilier s'établissait à 166,5 millions de m2 début 2018, soit une augmentation annuelle de 2,3% par rapport à 2017. L'an dernier, la Turquie a devancé la Russie en devenant le marché le plus actif en termes de développements, avec 495 000 m² supplémentaires au second semestre ; la Russie occupant la deuxième position avec 300 000 m² et la Pologne la troisième place avec 298 000 m² livrés.
L'évolution des habitudes des consommateurs et la croissance du e-commerce ont stimulé le marché et ont aussi créé des opportunités pour les propriétaires comme pour les enseignes des centres commerciaux. La livraison de nouveau espaces au cours des deux prochaines années est estimée à 6,6 millions de m². Les disparités entre est et ouest sont importantes, l'Europe occidentale enregistrant selon toute probabilité une baisse des volumes de 21,3 % des prévisions d'ouverture et l'Europe centrale et orientale une croissance de 12,3 %. Cette tendance s'inscrit dans un mouvement observé lors de la dernière décennie, caractérisé par un recul de l'Europe occidentale par rapport à l'Europe centrale et orientale en termes de nouveaux espaces.
En Europe occidentale, la France est le pays le plus actif en termes de nouvelles ouvertures avec plus de 326 000 m² de nouveaux espaces créés en 2017. Toutefois, la maturité du marché et l'offre déjà importante ont entraîné un repli de 28 % des ouvertures comparativement à 2016. Au Royaume-Uni, une demande plus faible des enseignes pour des emplacements secondaires et une offre excédentaire de l'espace commercial ont conduit à une baisse des livraisons de l'ordre de 23 % avec seulement 120 000 m² développés en 2017. L'Allemagne a enregistré cette même année un déclin de 82 % en raison d'une législation restrictive en matière d'aménagement du territoire, freinant ainsi le développement de nouveaux centres commerciaux péri urbains.
En Espagne, le nombre record de 82,4 millions de touristes en 2017 a eu un impact positif sur le développement des centres commerciaux, entraînant une hausse de la demande tant des enseignes que des investisseurs. Le pays occupe la deuxième position en 2017 avec 210 000 m² de nouveaux espaces créés, comme pour les projets à venir en 2018/2019. À l'échelle des villes, Helsinki, Paris, Luxembourg, Madrid et Marseille sont les cinq plus grands marchés de développement en Europe occidentale.
En Europe centrale et orientale, en dépit d'une baisse des réalisations annuelles de 1,6 million de m² en 2016 à 0,6 millions de m² en 2017, la Russie est le deuxième pays le plus attractif en termes de développement. Les raisons de ce repli sont nombreuses : ralentissement économique depuis 2014, baisse considérable des nouvelles constructions, mais aussi lié à l'équilibre relatif de l'offre et de la demande. La structure des projets de 2018 montre que les développeurs ont changé d'orientation, préférant aux grands programmes les projets à plus petite échelle.

Les bons chiffres de la Turquie

L'offre des centres commerciaux en Turquie a considérablement augmenté en 2017 avec la création de 1,1 million de m² de nouveaux espaces, ce qui en fait le pays le plus actif en termes de développement avec 47 % des réalisations en Europe centrale et orientale. Les projets d'ouverture pour 2018/2019 prévoient la création de 1,4 million de m² de nouvelles surfaces, situées pour environ 70% d'entre eux à Ankara ou Istanbul. Cette activité devrait toutefois ralentir en raison d'un environnement commercial relativement faible et de niveaux proches de la saturation de certains secteurs de marché.

L'Europe centrale a connu en 2017 une baisse de près de 20% des ouvertures de nouveaux espaces de centres commerciaux. L'amélioration du contexte économique a toutefois entraîné une augmentation des salaires et un développement des commerces dans la région. Elle aura également permis d'attirer les enseignes internationales et de favoriser leur développement en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie.

V. G.



MANCHE (50)

Paroles de jeunes

BOUCHER

A 20 ans, Ulysse Clérot fait partie des jeunes bouchers passionnés par leur métier. Une passion qu'il exerce au sein de la boucherie Havard à Querqueville. Il est passé d'apprenti à salarié. Et dernièrement, il a été primé dans le cadre des concours de vitrine de bouchers organisés à Cherbourg (Manche). En pleine opération Made in viande lancée par l'interprofession mettant en lumière les différents maillons de la chaine, Ulysse Clérot fait la fierté des bouchers.



J'aime

- le foot (il joue dans une équipe à Saint-Pierre-Eglise et supporter de Lyon)
- les sorties avec les copains, profiter de la vie

Je n'aime pas

- l'école mais c'est fini !
- la lecture

Ulysse, 20 ans, la passion de la viande

Avec des grands-parents boulanger ou pêcheur, des parents poissonniers, ou encore un frère maraicher, rien ne prédestinait Ulysse Clérot à devenir boucher. Et pourtant c'est la voie qu'il a choisie et ce depuis ses 14 ans. En classe de troisième, il a décidé de faire son stage découverte chez des amis de ses parents, bouchers à L'Aigle (Orne), pour enchainer sur un bac pro au CFA de Coutances, tout en allant chez Jérôme Doudard, distant de 200 km de son centre de formation. Signe que ce jeune était motivé pour se former dans cette voie. Il a enchainé avec un BP boucher, toujours en alternance, mais cette fois-ci en voulant rester dans le Cotentin, étant originaire du Val de Saire, Sainte-Geneviève exactement. *« Je me souviens, il est venu se présenter un dimanche matin »,* se rappelle Séverine Havard, sa patronne. Signe de motivation à ses yeux.

En cravate

En alternance pendant un an, il a désormais la veste et la cravate d'un salarié. *« C'est depuis que je suis ici que je travaille avec la cravate »,* sourit-il. Et pour cause, rien n'est laissé au hasard, à commencer par l'apparence face aux clients qu'il sert au quotidien. *« Je suis à la fois à l'arrière, à la découpe, comme en magasin à vendre »,* explique-t-il. L'agencement de la vitrine n'est pas négligé. *« Il faut donner envie au client »,* indique-t-il.

Travailler la viande

La journée commence autour de 6 h voire 6 h 30. Si son patron est allé chercher de la viande à l'abattoir, en revenant, il faut la décharger, la désosser, l'éplucher, la préparer. *« J'aime mon métier, j'aime travailler la viande, le contact avec les clients… C'est un beau métier »,* assure-t-il du haut de ses 20 ans. Alors, les inconvénients, il ne les voit pas tout simplement.



Ulysse Clérot entouré à gauche de Martin Heupépé en apprentissage, Jennifer Marie, salariée depuis 12 ans, et à droite, Nicolas et Séverine Havard. Une équipe souriante et motivée. DR

4e génération

Dans sa classe, une seule fille sur 12 a choisi la même voie que lui. C'est peu. Et pourtant, son patron reconnaît que, si le métier reste physique, les femmes sont plus minutieuses. Un compliment que sa femme, Séverine, apprécie, elle qui n'y connaissait rien avant d'épouser Nicolas Havard. Elle s'est formée et son mari lui a transmis la passion. Une passion née dans la famille Havard depuis la 4e génération. D'ailleurs, le papa est toujours en activité, à la tête d'une boucherie, et ses deux frères également, tous les quatre à leur compte, dans le Cotentin. *« On choisit toutes nos bêtes en ferme. C'est de la vente directe, sans intermédiaire que nous faisons »,* note le patron boucher qui apprécie les bêtes de forme. Les clients ne sont pas trompés. Bien souvent, la file d'attente est là, signe de qualité.

> *« J'aime mon métier, j'aime travailler la viande, le contact avec les clients… C'est un beau métier ».*

Trois prix

La qualité justement à la boucherie Havard est conjuguée à une vitrine bien agencée. C'est ce qui a été remarqué dans le cadre du concours de la plus belle vitrine des bouchers organisée par la Société d'agriculture de l'arrondissement de Cherbourg-en-Cotentin à Pâques. Ayant gagné trois fois, la boucherie était hors concours mais Ulysse Clérot y a participé, *« en préparant la vitrine sur son temps libre »,* précise Séverine Harvard. Et au final, *« le travail du jeune boucher a ébloui le jury »,* souligne Olivier Philippe, administrateur d'Interbev Normandie. Ulysse Clérot a donc reçu le prix jeune talent (par la municipalité), un livre de recettes (par Interbev Normandie) et un chèque (de la part de la Société d'agriculture). Pour les organisateurs, cela ne fait aucun doute : *« Ulysse représente et incarne la qualité, les valeurs du travail, la transmission. »*

Réconcilié avec l'apprentissage

Cette transmission a une place importante chez la famille Havard. Parmi l'équipe, un jeune est en apprentissage et pour agrandir encore l'équipe,



A 20 ans, Ulysse Clérot, aime son métier de boucher. Sa viande préférée : le bœuf !. DR

Séverine Havard est à la recherche de nouvelles personnes, apprenti ou salarié. *« Malgré une annonce sur Facebook vue par 6 000 personnes, peu de personnes se sont manifestées »,* se désole-t-elle. Un jeune fait en ce moment un stage pour découvrir le métier. *« Ulysse m'a réconcilié avec l'apprentissage »,* admet la jeune patronne, qui n'hésite pas à s'investir quand un jeune se montre motivé. Mais le recrutement reste difficile. Alors Ulysse conseille aux jeunes de pousser les portes, de venir découvrir l'univers de la boucherie. *« Auparavant, je ne connaissais pas le métier. Je l'ai découvert et j'ai aimé. C'est vraiment ce que je veux faire »,* confie avec le sourire le jeune boucher.

Sans aucun doute, Ulysse est aussi à l'aise dans le magasin qu'à la découpe de la viande, ou à mettre la viande en scène dans la vitrine. Sa voie est désormais toute trouvée.

Sandrine Bossière

Annonay

Le parchemin, un produit de luxe made in Ardèche

Héritier d'un savoir-faire tant historique que familial, Frédéric Dumas fait vivre la parcheminerie Dumas, créée par son grand-père en 1926. Alors que s'achèvent les Journées européennes des métiers d'art, rencontre avec ce passionné.





Le peau d'animal est la matière première de Frédéric Dumas, parcheminier à Annonay depuis plusieurs générations.



Le Musée du parchemin et du cuir d'Annonay retrace la glorieuse histoire de la tannerie et du cuir dont la ville est l'héritière.

Un savoir-faire, un héritage, une passion... Pour Frédéric Dumas, la parcheminerie est même un art de vivre. En 1986, après des études à l'Institut du cuir de Lyon, il prend les rênes de l'entreprise Marcel Dumas, du nom de son grand-père et fondateur de la société en 1926. Le métier et ses débouchés, entre temps, ont bien évolué. Le parchemin est aujourd'hui utilisé dans la gainerie, l'enluminure, la reliure, la calligraphie, la décoration ou encore la fabrication d'instruments de musique avec entre autres les percussions.

Matière première : un choix crucial

Frédéric Dumas transforme la peau d'animal en une matière noble. Ce dernier s'approvisionne auprès de différentes sources. *«Je travaille essentiellement avec cinq collecteurs d'un peu partout en France (Pays de la Loire, Charente, Gard, Poitou-Charentes), indique l'intéressé. Ces derniers collectent la peau brute auprès de petits abattoirs, et l'expédient ensuite, séchée ou salée pour sa conservation. Un professionnel de Nîmes récupère par exemple les peaux de l'abattoir d'Annonay une fois par semaine»*. Ce jour-là, notre parcheminier vient d'ailleurs de réceptionner quatre peaux de chevaux, autant de vaches, et une quarantaine de peaux de chèvres. *«Je passe mes commandes en fonction de l'article que mes clients souhaitent réaliser. La peau détermine une couleur, une épaisseur, une malléabilité, une opacité... Si je travaille majoritairement avec de la peau de chèvre, d'agneau et de chevreau, j'ai aussi régulièrement recours à celle de taureau, de vache et de veau, mais aussi de lapin, de bison et même de kangourou !»* Aussi, l'aspect du parchemin sera différent selon le profil de la peau. Du mouton noir au mouton blanc, le rendu est bien différent. Et comme Frédéric Dumas aime à le répéter, *«c'est la peau qui commande»*.

De la peau à l'objet

Une fois réceptionnée, la peau est traitée en *«salle de rivière»*. Elle est baignée dans de grands bacs contenant un mélange d'eau et de chaux, facilitant le retrait des poils. De petites mains, mais pour autant avec poigne, se chargent de l'opération, avant de mettre les peaux au rinçage. Vient ensuite l'étape du cadrage qui consiste à étirer et tendre la peau sur un cadre qui restera une nuit dans le séchoir automatique. Le parcheminier emploie actuellement six salariés. Les opérations qu'ils effectuent sont physiques, mais moins cependant que celles opérées par les anciens. *«Jusqu'à un temps récent, nous utilisions une technique de cadrage issue du Moyen Âge au moyen d'un cadre à bois sur lequel était fixée la peau étirée à l'aide de pinces et de ficelles»*, raconte Frédéric Dumas.

Une fois séchée, plus de peau brute, mais du parchemin ! Poncer, teinter, affiner... Une fois le travail terminé, le parchemin est expédié pour ses différents usages. *«Certaines pièces habilleront et donneront leur son aux tambours, d'autres serviront à confectionner des abat-jours ou se retrouveront sur des pans de murs»*, explique-t-il.

Le parchemin est réputé pour être un produit noble et authentique. Et si son père, André, fournissait autrefois les tambours de la Garde républicaine, Frédéric, lui, prépare une commande pour embellir les bureaux de l'Élysée !

Un musée sur l'histoire de la tannerie

Adossé à l'usine, l'Espace musée du parchemin et du cuir a été fondé en 2010 par Frédéric et son épouse Josiane. Il propose un voyage culturel autour du métier de parcheminier mais aussi des métiers de la tannerie et permet de découvrir le dernier séchoir à peaux d'Annonay. Des objets uniques, divers articles en cuir, en os, laine ou poils et autres matières animales y sont exposés. Les étapes de fabrication et les usages du parchemin y sont également retracés. Par ailleurs, des cours d'initiation à la calligraphie, avec une approche rare de l'écriture sur parchemin, sont proposés par Josiane Dumas. Un lieu vivant, intriguant et surprenant, comme surgi d'un autre temps.

MYLÈNE COSTEW



Dans la *"salle de rivière"*, la peau est baignée dans de grands bacs contenant un mélange d'eau et de chaux afin de faciliter le retrait des poils.

Histoire

Annonay, fleuron du cuir !

Une tannerie et une parcheminerie sont encore aujourd'hui en activité à Annonay, héritières d'un glorieux passé industriel lié au cuir.

S'il ne reste plus qu'une seule tannerie aujourd'hui à Annonay, propriété du groupe français Hermès, la ville a longtemps été un haut lieu du parchemin et du cuir. Les premières traces d'un parcheminier remonteraient même à l'an 400 !

Dès le Moyen Âge, la ville voit fleurir ses premières industries, attirées par une situation géographique propice, au carrefour de plusieurs territoires. Autre attrait moins connu aujourd'hui : la qualité des eaux de ses rivières, siliceuses, réputées depuis toujours par leur capacité de blanchiment. Un réel atout pour le travail du cuir. Par ailleurs, les artisans annonéens étaient la plupart du temps aussi des éleveurs, qui tannaient eux-mêmes la peau de leurs bêtes. Au fil du temps, les premiers ateliers se créent, accouchant bientôt de la tannerie dans son acception moderne.

Le premier acte qui fait mention du travail des peaux à Annonay remonterait à 1247. Mais ce n'est qu'au 16e siècle que l'activité se spécialise : le tanneur prépare les grosses peaux quand de son côté, le blancher, ancêtre du mégissier, travaille les peaux blanches. Des deux activités, la mégisserie prendra son essor la première et trouve des débouchés dans la ganterie grenobloise auprès de la bourgeoisie. En 1950, on compte une centaine de mégisseries qui, outre le marché français, exportent également vers l'Allemagne et l'Angleterre. La tannerie ne connaîtra son âge d'or qu'au 19e siècle, une apogée qui se poursuit tout au long du 20e, parallèlement au déclin de la mégisserie. Annonay est alors connue dans la France entière pour son savoir-faire en matière de tannerie.

Le quartier annonéen de Cance garde le témoignage de ces industries. Les bords de la rivière gardent encore les vestiges des dernières tanneries de la ville. Sur les toits de certains bâtiments, on peut encore observer les séchoirs à peaux de cette époque.

M. C.